



**Université Senghor**

Université internationale de langue française  
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

**Développement des spectacles vivants pour jeune public au  
Burkina Faso : enjeux et perspectives. Création d'une agence de  
production et de diffusion de spectacles.**

Présenté par

**Adama 1<sup>ère</sup> jumelle SEGDA**

Pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département : Culture

Spécialité : Gestion des Industries Culturelles

le 15 avril 2013

Directeur : Mr Prosper Kompaoré,  
Professeur d'art dramatique,  
Université de Ouagadougou

Devant le jury composé de :

Dr HDR Jean François FAU Président

Directeur du Département Culture, Université Senghor.

Mme Gihane ZAKI Membre

Pr d'Egyptologie à l'Université d'Hélwan, Directeur de  
l'Académie d'Egypte à Rome

Mr Bernard SCHOEFFER Membre

Ancien Chef de service de Coopération à Radio  
France Internationale.



## Dédicace

A mon père, tes conseils et tes prières me donnent des forces de continuer !

A ma regrettée mère qui continue à guider mes pas ! Qu'Allah t'accorde le paradis !

A mes frères et sœurs qui ont toujours cru en moi et ne cessent de me soutenir !

A mes enfants bien aimés, **Wilfried** et **Steve** qui ont beaucoup souffert de mon absence et en qui je porte tout mon amour et mon espoir !

A mes oncles, tantes et cousins

Que le Tout Puissant vous bénisse !!!

*A la mémoire de Tassembédo Christian Roland !*

## Remerciements

Vous qui m'avez permis de vivre cette expérience difficile mais exaltante, vous qui m'avez accompagné et soutenu, qu'il me soit permise de vous traduire du fond du cœur mes remerciements.

A **Mr Albert Lourde**, Recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie (Egypte) ainsi qu'à toute l'administration pour l'organisation de ce Master et pour tous les moyens mis à notre disposition.

A **Mr Jean François Fau**, Directeur du Département Culture, pour les encouragements et les conseils.

A **Mr Prosper Kompaoré**, Professeur d'art dramatique à l'Université de Ouagadougou, Directeur de l'Atelier théâtre burkinabè et notre Directeur de mémoire pour la confiance et le temps accordés pour notre encadrement.

A **Mr Baba Hama**, Ministre de la culture et du tourisme pour l'accompagnement, l'appui, les conseils et les encouragements.

A **Mr Olivier Amiel**, Professeur, qui a bien voulu apporter sa touche à notre document.

A **Mr Elikia M'Bokolo** historien et grand ami, qui ne cesse de nous encourager et nous soutenir.

A **Mr Alain Héma**, Directeur de la compagnie théâtre éclair pour le temps accordé à nos entretiens.

A **Mr Stanislas Méda**, Directeur général de la formation et de la recherche pour les conseils.

A **Mrs Moumouni Sawadogo** et **Bernadin Bationo** chargés de communication et d'éducation à l'UNICEF pour avoir accepté de se prêter à nos questions.

A **Mr Nicolas Paré**, Directeur des sports, de la culture et des loisirs du MENA, pour l'entretien accordé.

Aux Directeurs, chefs de service et agents du Ministère de la Culture, pour les encouragements.

A **Mr Kientga P. Gérard alias KPG**, conteur, Directeur du centre Koombi, pour l'interview accordée.

A **Mme Rania Adel El Guindy**, Assistante du Directeur de département pour tout le service rendu.

A **Mr Léga Hamed Patindéba Patric** collègue, pour l'amitié, la collaboration et le soutien qui ont permis de surmonter les adversités.

A la communauté burkinabè de la XIII<sup>ème</sup> Promotion de l'Université Senghor pour cette nouvelle famille créée, pour l'assistance et tous les moments de convivialité.

A tous les amis(es) qui m'ont toujours soutenue.

A tout le personnel de la Fédération du Cartel pour la bonne collaboration pendant le stage.

A mes collègues auditeurs du département culture pour l'aide apportée durant la formation, pour les amitiés nouées et le réseau de partage et de partenariat mis en place.

A tous les étudiants de la XIII<sup>ème</sup> Promotion de l'Université Senghor qui, à travers leur diversité nous ont permis de connaître d'autres cultures.

## Résumé

La valorisation de la culture requiert l'implication voire la pleine participation des enfants et des jeunes par une éducation culturelle à la base qui promeut la pratique artistique et la fréquentation des lieux culturels. C'est pourquoi la politique nationale de la culture (PNC) adoptée en 2009 inscrit en bonne place la sauvegarde et la conservation du patrimoine culturel et naturel ainsi que la promotion de l'économie de la culture qui visent principalement la jeunesse à travers la transmission des valeurs et savoirs traditionnels, l'insertion sociale et la lutte contre le chômage et la pauvreté.

Parmi les filières culturelles, les arts vivants constituent un domaine privilégié pour l'atteinte de ces objectifs car ils se révèlent comme un tremplin pour l'éducation, la formation, l'émancipation et l'intégration des enfants. Plusieurs actions sont déjà mises en œuvre au niveau public et privé pour la structuration de la filière, mais de nombreux défis restent à relever pour une meilleure démocratisation et promotion de la culture. En effet, les enfants et les jeunes qui constituent le fer de lance de la société, sont faiblement pris en compte dans la création et la diffusion des spectacles vivants ce qui limite leur cadre de divertissement et entrave leur plein épanouissement et construction. Des mesures doivent être prises d'urgence pour promouvoir les droits des enfants aux loisirs et activités culturelles par le biais de la médiation et de l'éducation culturelles. Cela passe par la reconnaissance de l'enfant comme un spectateur à part entière, la promotion de l'éducation artistique et culturelle ainsi que le renforcement de l'offre de production et de diffusion de spectacles de qualité, respectueux de la personnalité et de la sensibilité des enfants et jeunes. Aussi, une politique de soutien effectif aux professionnels du domaine jeune public et une collaboration franche et durable entre les ministères concernés par la question de l'éducation artistique et culturelle est primordiale et indispensable. Nos recherches et surtout le stage à la fédération du Cartel nous ont permis de toucher du doigt les réalités des problèmes que vivent les professionnels du domaine jeune public au Burkina Faso. Ils sont inhérents aux arts vivants mais de façon plus accentuée on note entre autres la faible qualification et organisation, le manque de reconnaissance et d'encouragement, l'absence de marché ainsi que l'insuffisance de structures et d'aides à la production et à la diffusion. Par conséquent, les spectacles pour jeunes sont de faible qualité et peu connus au Burkina Faso, tandis que l'offre de loisirs s'oriente de plus en plus vers les créations amateurs qui se multiplient pour le bonheur des tout petits. Pour apporter notre contribution à l'émergence du domaine, nous mettons en œuvre une agence de production et de diffusion de spectacles pour jeune public à Ouagadougou qui orientera ses actions vers la communication, la sensibilisation, l'organisation des acteurs, la formation, le coaching et l'aide à la création, production et diffusion grâce à l'appui d'un réseau de partenaires.

## Mot-clefs

Arts vivants, jeune public, démocratisation culturelle, éducation artistique et culturelle, médiation culturelle, production et diffusion artistique.

## **Abstract**

Culture enhancement requires children and young people involvement and their entire participation through a cultural education base that promotes artistic practice and cultural venues attendance. That is why the National Policy on Culture (CNP) adopted in 2009 included prominently the preservation and conservation of cultural and natural heritage as well as the promotion of a culture economy mainly targeting Youth through the transmission of traditional values and knowledge, social inclusion and the fight against unemployment and poverty.

Among cultural sectors, living arts are a priority area for achieving these goals because they reveal themselves as a springboard for education, training, empowerment and integration of children. Several actions are already being implemented in public and private level for structuring and organizing of the sector, but many challenges remain for a greater democratization and promotion of culture. In fact, children and young people who are the backbone of the society are weakly reflected in the creation and dissemination of live performances. That limits their scope of entertainment and hinders their full development and construction. Measures should be urgently taken to promote the rights of children to leisure and cultural activities by mediation and cultural education. This requires recognition of the child as a witness in itself, the promotion of artistic and cultural education and strengthening the production and supply of quality entertainment, respecting children and youth personality and sensitivity. Thus, an effective support policy for young professionals working in the young public field as well as a real and sustainable collaboration between the ministries concerned with the question of artistic and cultural education is essential and indispensable. Our research and training especially in the Federation Cartel allowed us to point out realities of the problems to which professionals in the field young public in Burkina Faso are facing. They are related to art performance but most importantly, we have noted among others the low level of skills and organization, lack of recognition and encouragement, lack of market, lack of production as well as insufficiency of structures and supports to production and dissemination. Subsequently, Youth Shows are of low quality and little known in Burkina Faso, while the leisure offer is more directed towards amateur creations that are proliferating for the sake of toddlers' happiness. To contribute to the emergence of the field, we propose the creation of an agency for production and dissemination of entertainment for young people in Ouagadougou which will guide its actions towards communication, awareness, actors organization, training, coaching and support in the creation, production and dissemination with the support of a network of partners.

Key words:

Performing Arts, young public, democratization of culture, artistic and cultural education, cultural mediation, artistic production and dissemination.

## Liste des sigles et acronymes

ABCD :	Association burkinabè des chorégraphes et danseurs
AEMO :	Action éducative en milieu ouvert
AJ2C :	Association des journalistes et communicateurs pour la culture
ARPEM :	Programme d'appui au réseau ouest africain de pépinières des entreprises de la filière de la musique
ARPIC :	Programme d'appui au renforcement des politiques et industries culturelles
ASSITEJ :	Association internationale du théâtre pour l'enfance et la jeunesse
ATB :	Atelier théâtre burkinabè
ATEJ :	Association du théâtre pour l'enfance et la jeunesse
AUF :	Agence universitaire de la francophonie
BBDA :	Bureau burkinabè du droit d'auteur
CDC :	Centre de développement chorégraphique
CEDEAO :	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENASA :	Centre national des arts du spectacle et de l'audiovisuel
CESF :	Centre d'éducation spécialisée et de formation
CIDE :	Convention internationale relative aux droits de l'enfant
CITO :	Carrefour international du théâtre de Ouagadougou
CMO :	Cours Morel de Ouagadougou
CRAV :	Centre régional des arts vivants
DAS :	Direction des arts du spectacle
DGFR :	Direction générale de la formation et de la recherche
DPICC :	Direction de la promotion des industries culturelles et créatives
DSCL :	Direction des sports, de la culture et des loisirs
ECG :	Espace culturel Gambidi
EDIT :	Ecole de danse Irène Tassembédo
EPT :	Education pour tous
FAFPA :	Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage
FAPE :	Fonds d'appui à la promotion de l'emploi
FAR :	Festival des arts de la rue
FASI :	Fonds d'appui au secteur informel
FATEA :	Festival des arts et du théâtre pour l'enfant africain
FATEJ :	Festival africain de théâtre pour enfants et jeunes
FESCO :	Festival des arts et de la culture de Ouahigouya
FESPACO	Festival international du cinéma et de la télévision de Ouagadougou
FILO :	Foire internationale du livre de Ouagadougou
FIRHO :	Festival international du rire et de l'humour de Ouagadougou
FITD :	Festival international du théâtre pour le développement
FITHEP :	Festival international de théâtre jeune public

FITJP :	Festival international de théâtre jeune public
FITMO/	Festival international de théâtre et de marionnettes de Ouagadougou/ Festival des
FAB :	arts du Burkina
GSSVO :	Groupe scolaire St Viateur de Ouagadougou
INAFAC :	Institut national de formation artistique et culturelle
MASSN :	Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale
MCT :	Ministère de la culture et du tourisme
MENA :	Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
MESSRS	Ministère des enseignements secondaires, supérieur
MJFPE	Ministère de la jeunesse de la formation professionnelle et de l'emploi
NAK :	Nuits atypiques de Koudougou
OIF :	Organisation internationale de la Francophonie
ONG :	Organisations non gouvernementales
PCI :	Patrimoine culturel immatériel
PNC :	Politique nationale de la culture
SCADD :	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SIAO :	Salon international de l'artisanat de Ouagadougou
SITHO :	Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou
SNC :	Semaine nationale de la culture
SYNACOB	Syndicat national autonome des comédiens du Burkina
SYNADES	Syndicat national des entrepreneurs de spectacles
TIC :	Technologie de l'information et de la communication
UEMOA :	Union économique et monétaire ouest africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF :	Fond des Nations Unies pour l'enfance
UNIMA :	Union internationale des marionnettistes

## Table des matières

Dédicace .....	i
Remerciements.....	ii
Liste des sigles et acronymes .....	v
Table des matières .....	vii
Liste des tableaux .....	ix
Liste des figures .....	ix
Introduction .....	1
1 REVUE DOCUMENTAIRE ET CONCEPTUALISATION.....	4
1.1 Les aspects économique et socioéducative des arts vivants.....	4
1.1.1 Les facteurs économiques du spectacle vivant.....	4
1.1.2 La promotion de l'éducation artistique et culturelle : défis, enjeux et contraintes .....	6
1.2 Concepts et généralités sur les spectacles vivants pour jeune public .....	9
1.2.1 Définition de concepts .....	9
1.2.2 Le spectacle vivant pour jeune public : historique, spécificité, exigences et finalité .....	11
1.2.3 L'engouement et l'intérêt pour le domaine jeune public .....	15
2 DEVELOPPEMENT DES SPECTACLES POUR JEUNE PUBLIC AU BURKINA FASO .....	16
2.1 Analyse de l'état de développement des arts vivants au Burkina Faso .....	16
2.1.1 Les actions de promotion des arts de la scène au Burkina Faso .....	16
2.1.2 Les contraintes de développement des arts vivants.....	19
2.2 Panorama du spectacle vivant pour jeune public au Burkina Faso .....	20
2.2.1 Genèse et typologie des spectacles vivants pour jeune public .....	20
2.2.2 La contribution des spectacles pour jeune public au développement durable.....	24
2.2.3 Les contraintes majeures de développement des spectacles pour jeune public .....	25
3 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE .....	28
3.1 L'investigation.....	28
3.1.1 Collecte et traitement des données.....	28
3.1.2 Analyse des données.....	30
3.1.3 Synthèse des données traitées .....	31
3.2 Le cadre d'observation : le stage.....	33
3.2.1 Présentation de la structure : La fédération du cartel.....	33
3.2.2 Actions, acquis et perspectives .....	34
4 L'AGENCE BEOG-NERE DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION DE SPECTACLES POUR JEUNES.....	36

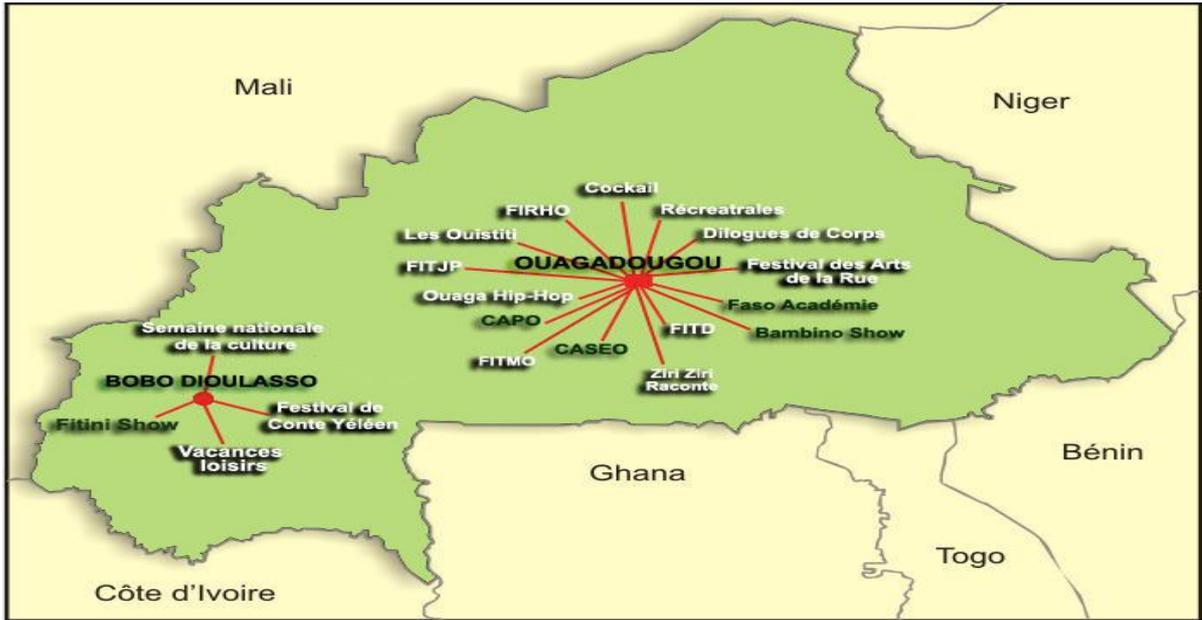
4.1	Contexte et présentation du projet.....	36
4.1.1	Contexte et justification .....	36
4.1.2	Présentation du projet .....	37
4.1.3	Faisabilité et pertinence du projet .....	39
4.2	La stratégie de mise en œuvre .....	40
4.2.1	Le cadre logique et la communication du projet .....	40
4.2.2	La structure de mise en œuvre et de supervision .....	41
4.2.3	Les partenaires et les conditions de mise en œuvre du projet .....	43
4.3	Le planning opérationnel du projet .....	45
4.3.1	Les moyens de mise en œuvre du projet .....	45
4.3.2	Le budget et le plan de financement du projet .....	46
4.3.3	Le Chronogramme des activités (annexe 8).....	47
4.4	Le suivi et l'évaluation du projet.....	47
4.4.1	L'impact et la viabilité du projet .....	48
4.4.2	Viabilité et pérennité du projet.....	48
	Conclusion .....	49
	Bibliographie .....	51
	Glossaire.....	54
	ANNEXES.....	56

## Liste des tableaux

Tableau 1: analyse des données de l'enquête.....	30
Tableau 2: Analyse de faisabilité .....	39
Tableau 3: Plan de communication.....	41
Tableau 4: Budget prévisionnel du projet.....	46
Tableau 5: Plan de financement du projet .....	47

## Liste des figures

Figure 1 : Cartes du Burkina Faso avec un panorama des festivals en direction du jeune public (source Google images) .....	x
Figure 2: Organigramme de Béog-néré .....	42
Figure 3: Quelques images sur les spectacles vivants pour jeune public.....	xxviii



- Festivals et spectacles amateurs
- Festivals et spectacles professionnels



Figure 1 : Cartes du Burkina Faso avec un panorama des festivals en direction du jeune public (source Google images)

Pays enclavé, le Burkina Faso est situé en Afrique de l’Ouest sur une superficie de **274 200 km<sup>2</sup>** avec comme pays voisins la Côte d’Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin, le Mali et le Niger. Sa population est estimée à **16 241 811** d’habitants et se compose de plus d’une soixantaine d’ethnies. Les jeunes constituent la majorité et ceux de **0 à 14 ans** représentent **47,5%** de la population. On note un taux de scolarisation de **77,6%** à l’école primaire, avec un taux d’alphabétisation de **28,7%**.

## Introduction

« Les arts sont encore plus indispensables aux hommes et aux femmes que ce qu'il ya de meilleur dans la science et la technologie [...] »<sup>1</sup> Georges Steiner.

Ces dernières années des progrès significatifs enregistrés dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) offrent des avantages et des facilités, mais au-delà, elles influencent fortement les comportements et les pratiques culturelles et tendent à désagréger l'éducation et la socialisation des jeunes qui sont les meilleurs consommateurs de produits culturels importés. Leurs savoirs et loisirs émanent de la télévision et de l'internet sans recours à une institution et à un encadrement. Cela donne parfois lieu à des connaissances contradictoires avec celles portant sur l'histoire, les valeurs, les références, les compétences et techniques inhérentes à nos cultures et transmises par les rites, les arts en général et les arts vivants en particulier.

Face à ce risque de perte d'identité et de repères, la vulnérabilité de la frange jeune de nos populations se trouve accentuée par la pauvreté et les inégalités sociales. En effet, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), déclare que les taux élevés de criminalité et de violence des jeunes vont souvent de paire avec une offre insuffisante en services publics, en écoles et en espaces de jeu<sup>2</sup>. C'est pourquoi depuis 1928, Charles Dullin lançait un cri de cœur pour la prise en compte des jeunes dans la société et le renforcement du lien entre éducation et culture à travers une médiation à destination des jeunes dans le domaine des arts vivants et particulièrement le théâtre. Il s'adresse aux artistes en ces termes :

*« Si nous voulons assurer la continuité de notre effort, il nous faut lutter contre l'éducation purement visuelle imposée aux enfants et aux jeunes par le cinéma. Si nous n'organisons pas à l'intention de la génération qui vient une propagande active en faveur du théâtre, nous sommes menacés de la voir ignorer notre art et de s'en détourner. Il importe de créer des spectacles pour enfants en attendant de pouvoir leur donner des théâtres... »<sup>3</sup>.*

Ainsi dit, il faut développer les arts vivants en direction des jeunes pour mieux les éduquer, les socialiser et les responsabiliser. L'accès des enfants à des créations artistiques de qualité et spécifiques à leur âge ou niveau de compréhension est, au-delà du divertissement, un moyen sûr pour favoriser leur construction et leur émancipation. Leur participation à la promotion culturelle est

---

<sup>1</sup> Steiner Georges, cité dans « la culture au cœur de l'enseignement, un vrai défi démocratique », Bruxelles, 2008, avant propos, p 3

<sup>2</sup> Rapport UNICEF 2012 : « la situation des enfants dans le monde 2012 : les enfants dans un monde urbain », p8

<sup>3</sup> Dullin Charles, cité dans la lettre d'information de l'ATEJ sur le site [www.atej.net/lettresinfo/septembre2010.html](http://www.atej.net/lettresinfo/septembre2010.html) consulté le 18/01/13

obligatoire car comme le dit Baba Hama, « *Lorsqu'on parle de culture, c'est l'élément fondamental de la vie de toute société. Il est donc important que dans le cadre de sa valorisation nous puissions intimement impliquer les jeunes notamment les enfants qui sont les adultes de demain* »<sup>4</sup>. Mettre les enfants en contact avec les œuvres d'art constitue non seulement leur droit mais aussi un devoir pour les adultes car il développe chez les enfants le goût, l'esprit créatif, l'intelligence, les valeurs morales et civiques, les préparant à être des citoyens utiles à la société.

La problématique de notre recherche s'appuie sur le fait que les stratégies de valorisation de la culture et des arts ont faiblement pris en compte les plus jeunes au Burkina Faso. Des actions ponctuelles offrent l'occasion aux enfants de découvrir l'art mais ne touchent qu'une minorité d'entre eux. En effet, peu d'enfants fréquentent les institutions culturelles et pratiquent l'art faute de culture familiale et de programmation. Aussi, il ya une faible prise en compte des activités de découvertes artistiques en milieu scolaire, ce qui limite la démocratisation culturelle. L'institutionnalisation de l'éducation artistique et culturelle de manière obligatoire, formelle et continue constitue un défi que les pouvoirs publics se doivent de relever en vue de faire de la jeunesse le moteur du développement culturel et artistique. Car, comme l'atteste Nicolas Sarkozy, « *la culture n'est pas un complément d'âme, c'est l'âme même de la civilisation. C'est pourquoi je souhaite changer en profondeur la manière dont l'école enseigne la culture et les arts* »<sup>5</sup>. D'où tout l'intérêt que nous portons au développement des spectacles pour jeune public au Burkina Faso en tant que tremplin pour la promotion des arts vivants, de l'éducation artistique et culturelle et de la culture dans sa globalité.

L'étude de ce thème se justifie par la faible légitimité et visibilité des spectacles pour jeune public au Burkina Faso et la quasi inexistence d'études sur le sujet malgré sa pertinence. Aussi, notre expérience dans le domaine de l'éducation et de la culture nous conforte dans l'idée que la qualité de l'éducation reçue dès l'enfance est le meilleur gage pour l'épanouissement de l'enfant mais aussi pour le développement durable de la société.

Pour orienter nos réflexions nous nous sommes posé plusieurs questions. La question principale est de savoir quels sont les enjeux du développement des spectacles pour jeunes dans l'éducation et la socialisation des enfants ? Ce qui suscite d'autres interrogations.

Quels sont les atouts et les contraintes de la filière ? Quelles stratégies et actions faut-il mettre en œuvre pour dynamiser le domaine ? Les arts vivants peuvent-ils être bien promus sans les jeunes ?

---

<sup>4</sup> Hama Baba, interview audiovisuelle, tiré du site du ministère de la culture : [www.culture.gov.bf](http://www.culture.gov.bf) réalisé lors de l'ouverture de l'espace enfant à la 16<sup>e</sup> édition de la SNC à Bobo Dioulasso consulté le 14 /02/13 à 21H54mn

<sup>5</sup> Sarkozy Nicolas, cité dans la lettre d'information de l'ATEJ sur le site [www.atej.net/lettresinfo/septembre](http://www.atej.net/lettresinfo/septembre) 2007 consulté le 23 janvier 2013 à 13h 58

Ce sont là quelques questions qui orienteront notre réflexion et auxquelles nous tenterons d'apporter des réponses à travers notre recherche dont la thématique porte sur « *Développement des spectacles vivants pour jeune public au Burkina Faso ; enjeux et perspectives* ».

De ces questions découlent les hypothèses suivantes :

- L'éducation artistique et culturelle à travers les spectacles pour jeunes peut être un élément catalyseur pour le développement des arts vivants.
- Les spectacles pour jeunes bien structurés peuvent favoriser un développement économique et humain durable.

Pour parvenir à vérifier nos hypothèses et réunir les informations utiles pour notre mémoire et projet professionnel, nous sommes partie d'une méthodologie basée sur deux approches à savoir l'investigation et le stage professionnel de dix semaines effectué à la « Fédération du Cartel » à Ouagadougou. Nous avons mis l'accent sur la collecte de données surtout qualitatives compte tenu de la nouveauté du sujet au Burkina Faso et de l'absence de données quantitatives. Des difficultés n'ont pas manqué mais grâce aux conseils et encouragements nous avons pu les surmonter et conduire l'étude à son terme en espérant qu'il servira pour d'autres recherches.

Notre travail est divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre aborde la revue littéraire qui nous permet de faire le tour des opinions de quelques auteurs sur notre sujet et d'explicitier quelques concepts clés que nous utiliserons assez souvent.

Le deuxième chapitre traite des arts vivants en général à travers les actions de promotion et leurs contraintes au niveau public et privé. Il dresse ensuite un état des lieux des spectacles pour jeunes avec leurs enjeux et les obstacles à leur émergence au Burkina Faso.

Le troisième chapitre examine la méthode utilisée pour répondre au problème et vérifier les hypothèses à travers la recherche documentaire, les entretiens, les questionnaires et le stage.

Enfin, le quatrième chapitre donne lieu à une proposition concrète à travers l'élaboration d'un projet professionnel qui porte sur « *la réalisation de l'agence Béog-néré<sup>6</sup> pour la production et la diffusion de spectacles vivants pour jeune public à Ouagadougou* ».

---

<sup>6</sup> Béog-néré en langue nationale mooré signifie « Œuvrons pour l'avenir »

## 1 REVUE DOCUMENTAIRE ET CONCEPTUALISATION

Cette partie dresse une synthèse des approches des différents auteurs en rapport avec notre sujet de recherche à travers toute la documentation que nous avons pu examiner tout en apportant des définitions à des concepts qui reviendront très souvent au cours de notre travail.

### 1.1 Les aspects économique et socioéducative des arts vivants

#### 1.1.1 Les facteurs économiques du spectacle vivant

##### ➤ Création, production et diffusion des spectacles vivants

La création artistique est soutenue par plusieurs enjeux : le divertissement, la valeur culturelle et celle économique. Basée sur le talent humain, elle est le point de départ de la production d'œuvres dont la spécificité réside dans leur caractère unique et aléatoire. C'est l'étape cruciale sans laquelle les autres maillons de la chaîne d'organisation des industries culturelles n'existeraient point ; d'où la rémunération par le droit d'auteur. Il existe deux types de créateurs : celui artistique qui crée selon sa sensibilité pour une demande latente et l'autre commercial qui oriente sa création en fonction de la demande. La formation est capitale dans la création, dans la perspective d'une meilleure qualification des artistes pour une meilleure qualité des œuvres.

La production d'une œuvre nécessite des industries techniques et des techniciens et coûte souvent cher. Cependant, la reproduction en quantité a l'avantage d'entraîner un rendement d'échelle décroissant. Toutefois, les spectacles vivants, à cause de leur faible reproductivité, connaissent continuellement une hausse du coût de la production ce que William Baumol appelle la maladie des coûts qui se résume ainsi : « *étant donné l'élévation rapide des coûts de production d'œuvres du spectacle vivant, leur représentation ne peut se poursuivre-à flux qualitatif constant qu'avec un subventionnement crissant aussi rapidement que l'écart se creuse entre le coût unitaire et le prix de la place qui peut être imposé à un public déjà réticent sur le plan de la fréquentation* »<sup>7</sup>. Pour lui un déficit économique entraîne deux alternatives : soit un déficit artistique soit une aide à la production. Etant donné que le spectacle vivant représente un bien d'utilité public qui favorise le bien-être des populations, son économie repose en grande partie sur la subvention publique directe de l'Etat et des collectivités et dans une moindre mesure sur le mécénat.

---

<sup>7</sup> Leroy Dominique ; « économie des arts du spectacle vivant : essai sur la relation entre l'économique et l'esthétique » ; Paris, 1992, résumé.

La diffusion correspond à la mise d'un produit ou d'un service sur le marché là où se fait la rencontre entre l'offre et la demande. L'offre est primordiale et détermine la demande, qui elle, est déterminée par des facteurs environnementaux d'ordre économique et socioculturel comme les besoins, les attentes, les préférences, les habitudes et modes de consommation et surtout le pouvoir d'achat. Leur interaction est favorisée par la communication et la promotion dans les médias (presse écrite, radio, télévision, internet) par le biais de la publicité ou à travers le système de bouche à oreilles. La promotion des spectacles qui passe par les représentations, les concerts et les festivals se révèle plus contraignante car elle nécessite des infrastructures équipées et adaptées mais aussi et surtout l'adhésion du public qui souvent, manque même d'éducation à la culture dans les pays en développement. Elle suit donc deux circuits distincts : le marché libre où l'acteur privé détermine son prix en fonction de l'offre et de la demande et le marché dirigé où l'Etat intervient par des subventions et fixe des prix étudiés. La culture ne devrait plus être simplement une dépense mais un investissement qui implique des notions de gestion et d'économie. En mettant pendant longtemps l'accent sur la valeur culturelle de l'art, les acteurs culturels ont mis en mal l'importance et la pertinence du secteur ce qui traduit sa faible structuration et son financement toujours difficile. Désormais, « *les artistes qui vivaient souvent de gratifications et de commandes doivent s'inscrire dans un environnement dominé par les lois de l'économie marchande et les attentes d'un public élargi* »<sup>8</sup>. Ils devront user de stratégies de marketing et s'inscrire dans la logique de la demande en mettant l'accent sur la qualité et la nature du produit pour satisfaire au goût du public.

➤ Le public du spectacle vivant

La mobilisation du public s'avère plus difficile dans le domaine culturel à cause du caractère aléatoire du produit culturel mais demeure nécessaire pour ajuster l'offre et la demande car il n'y a pas d'économie de la culture sans le public. Cependant, le public réel de la culture est loin d'être celui que l'on imagine car il faut compter avec le public latent, potentiel et non satisfait. Sachant que plusieurs paramètres déterminent la fréquentation des lieux culturels comme entre autres l'environnement géographique, l'habitude, l'accessibilité, le temps libre, le tarif, des mesures incitatives et favorables doivent être prises par les pouvoirs publics pour décloisonner les pratiques culturelles et éviter ce que Pierre Bourdieu appelle « le phénomène de la reproduction sociale »<sup>9</sup> c'est-à-dire que ce sont toujours les mêmes qui vont au spectacle. On pourrait agir sur le tarif mais, comme le dit Alain Le Diberder, « les baisses de prix ne sont pas des facteurs dynamiques à long terme de la croissance de la demande »<sup>10</sup>. L'avenir du spectacle vivant suscite des inquiétudes ces dernières années face à la

---

<sup>8</sup> Greffe Xavier : « artistes et marchés », Paris, 2007, résumé

<sup>9</sup> La reproduction sociale est abordée par Pierre Bourdieu dans son ouvrage « la distinction » comme la détermination des goûts en fonction de l'appartenance sociale : environnement, catégorie sociale etc

<sup>10</sup> Le Diberder Alain, cité par Roux Bernard dans « l'économie contemporaine du spectacle vivant », Paris, 1993, p.156

médiatisation culturelle (télévision et internet) entraînant la recrudescence des spectacles enregistrés. La faible fréquentation des lieux culturels trouverait sa solution à travers la multiplication des spectacles de tout genre et surtout le rapprochement du spectacle de son public. C'est pourquoi les arts de la rue constituent une bonne illustration par leur forte contribution au rapprochement de l'art des populations et à l'éducation à la culture ; ils doivent donc être encouragés et soutenus.

### 1.1.2 La promotion de l'éducation artistique et culturelle : défis, enjeux et contraintes

#### ➤ De la nécessité de promouvoir l'éducation artistique et culturelle

L'éducation est indispensable pour le progrès de la société ; sa pertinence est telle que nous donnons du sens aux propos du Professeur Joseph Ky ZERBO selon qui, « *un peuple qui décide de mettre fin à l'éducation de ses enfants est un peuple en péril* »<sup>11</sup>. Toutefois, le chemin pour l'atteinte de l'éducation pour tous (EPT) demeure long et périlleux. Cependant, selon le rapport mondial de suivi de l'EPT publié en 2006, on note une augmentation de l'accès à l'éducation qui, toutefois ne va pas de pair avec celle de la qualité.<sup>12</sup> D'où l'intérêt de faire intervenir la culture et les arts qui se révèlent un moyen sûr pour soutenir l'éducation des enfants même déscolarisés ou non scolarisés. L'éducation artistique qui est la jonction entre le droit à l'éducation et à la participation à la vie artistique et culturelle est reconnue pour tous et est d'une importance capitale. Elle doit être promue aussi bien dans les structures éducatives formelles que informelles car elle est capable d'insuffler de nouvelles compétences et d'agir sur la qualité de l'enseignement. En effet, l'éducation et la culture sont complémentaires et une bonne connexion des deux secteurs permet d'élargir l'accès à la culture, d'exercer une sensibilisation culturelle, de mieux construire la personnalité de l'enfant et d'optimiser les connaissances acquises à l'école. L'éducation artistique et culturelle permet en tout temps et en tout lieu d'articuler la pratique artistique des jeunes avec l'étude des œuvres artistiques et la rencontre avec les œuvres à travers les musées, les bibliothèques, les représentations, les concerts etc. Elle s'appuie sur la culture des apprenants et valorise le plurilinguisme rendant ainsi l'enseignement plus compréhensif, actif et motivant, le programme mieux adapté aux besoins, aux réalités et au contexte, les enseignants mieux formés et motivés, la diversité culturelle mieux valorisée. Il revient donc à tous, parents et éducateurs de s'impliquer inéluctablement dans l'éducation des enfants pour assurer son efficacité et surtout pour favoriser le développement humain intégral et durable. L'Organisation des nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture(UNESCO) qui pilote depuis 2000 le Programme Education pour Tous (EPT) et aussi la stratégie de promotion de l'éducation artistique s'est dotée d'une feuille de route

---

<sup>11</sup> Ky ZERBO Joseph « Eduquer ou périr »,Paris, 1990, p21

<sup>12</sup> UNESCO, Feuille de route de l'éducation artistique sur [www.arts\\_edu\\_roadMap\\_fr.pdf](http://www.arts_edu_roadMap_fr.pdf), Lisbonne 2006, p.6

traduite en vingt langues depuis la première conférence mondiale sur l'éducation artistique et culturelle tenue à Lisbonne en mars 2006.

Au Burkina Faso, l'idée d'introduire des disciplines artistiques dans le système éducatif est née depuis son accession à l'indépendance avec l'inscription de quelques modules comme le dessin, la poésie et le chant dans le programme scolaire mais leur enseignement est parfois escamoté à cause de l'absence de mesures d'accompagnement.. La prise de conscience et l'engagement des pouvoirs publics à faire de l'éducation artistique une priorité est intervenue avec l'élaboration de la stratégie de valorisation de l'éducation artistique et culturelle dans le système éducatif et de son plan d'action en juillet 2012 dans le but de repenser l'éducation au Burkina Faso.

Sur le terrain quelques actions sont mises en œuvre pour amener les enfants et les jeunes à la découverte de l'art.

Au plan public, le ministère de la culture s'inscrit dans la formation professionnelle permanente des jeunes à l'INAFAC et y organise chaque année un atelier d'initiation artistique au profit des enfants dénommé « vacances artistiques ». L'atelier d'initiation « espace enfants » qui se tient tous les deux ans en marge de la SNC est un cadre d'éveil et d'initiation en arts plastiques et en arts du spectacle qui regroupe plus de 1500 enfants scolarisés ou déscolarisés pendant une semaine dans la ville de Sya. L'Ecole primaire pilote du Village Opéra de Laongo ouverte en 2011 permet à des formateurs de renom de développer les talents artistiques des enfants grâce à l'enseignement de façon formelle de plusieurs disciplines artistiques. Le ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale, à travers les jardins d'enfants, les garderies et les écoles maternelles et celui de l'éducation nationale ont inscrit dans leurs programmes des modules d'enseignement artistique. Aussi la Direction générale de la formation et de la recherche (DGFR) du MCT, la Direction des sports de la culture et des loisirs (DSCL) et la Direction de l'éducation artistique et culturelle de l'enseignement secondaire (DEACES) sont chargées de la mission de promouvoir les arts à l'école. Les centres d'action éducative en milieu ouvert (AEMO) et le centre d'éducation spécialisée et de formation (CESF) de Gampéla œuvrent dans la pratique artistique des enfants en difficultés.

Toujours dans cette même dynamique au niveau des acteurs privés, on assiste à des séances de formation et d'initiation des enfants qui se tiennent soit tout au long de l'année, avec des restitutions en fin d'année scolaire, soit en période de vacance pour occuper sagement les élèves, soit de manière professionnelle comme au centre de formation et de recherche en arts vivants (CFRAV) logé à l'espace culturel Gambidi (ECG) qui forme des jeunes comédiens et entrepreneurs culturels. Ces formations concernent principalement la danse, le théâtre, la musique, le conte, le cirque et la marionnette et se déroulent dans plusieurs centres et structures (voir tableau). Aussi, certains établissements d'enseignement primaire et secondaire privés comme le groupe scolaire Saint Viateur de Ouagadougou

(GSSVO), le Cours Morel de Ouagadougou (CMO) pour leur notoriété, inscrivent des modules artistiques dans leur programme scolaire. Enfin, grâce au projet Class d'art de la « compagnie théâtre Eclair » qui a débuté en 2005, plusieurs élèves d'écoles primaires du pays s'initient à la pratique artistique. Toutes ces actions et stratégies sont louables mais insuffisantes car ne profitent qu'à une infime fraction de la jeunesse.

➤ Les enjeux de l'éducation artistique et culturelle

*Au plan social et pédagogique*, l'éducation artistique se révèle comme un tremplin pour l'émancipation de l'enfant. Elle cultive en l'enfant la rigueur, l'observation, l'analyse, la réflexivité, la curiosité et l'esprit scientifique. Celui-ci acquiert les notions de ponctualité, de concentration et d'efficacité qu'il n'avait pas auparavant, qu'il applique et améliore son rendement scolaire.

Grâce aux textes dramatiques, l'enfant développe sa capacité d'expression et de communication facilitant la prise de parole, le dialogue et la lecture. Les exercices physiques qu'il subit à travers la danse favorisent la connaissance et la maîtrise de son corps. Le travail en équipe entraîne la pratique et la vie collectives qui suscitent des valeurs comme l'entraide, la solidarité et la collaboration. Le conte éduque les jeunes sur la cosmologie, les valeurs sociales comme l'interdit, le sacré et le spirituel et les valeurs humaines de pardon, d'honnêteté, de sagesse, de solidarité, de moralité, à travers les leçons de morales finales des textes ou des récits de contes. Ainsi, renchérit Jean Demeuzes : « *les arts parce qu'ils contribuent à éveiller la sensibilité des élèves, parce qu'ils permettent de développer leurs facultés d'expression corporelle et orale, parce qu'ils apportent un prolongement appréciable à l'enseignement des lettres, enfin parce qu'ils initient aux problèmes d'un art aux multiples aspects, le spectacle et les différents types d'animation dramatique constituent une activité éminemment formatrice* »<sup>13</sup>. L'enseignement de l'art sans être une simple activité de loisirs et de distraction, complète les activités scolaires car les savoirs théoriques dispensés à l'école ne sauraient être suffisants pour préparer l'enfant à être autonome et responsable. Comme le jeu, la pratique artistique contribue au développement psychique et physique de l'enfant, au développement harmonieux de sa personnalité. C'est ce qui justifie cette assertion qui relève que « *Si l'on s'accorde à penser que la langue des mots et celle des chiffres sont indispensables pour lire et dire le monde, pourquoi ne pas convenir que la langue des images et celles des sons sont, elles aussi indispensables à la construction intellectuelle et sensible des jeunes ?* »<sup>14</sup>. Enfin, l'éducation artistique permet d'établir de nouveaux rapports entre les élèves et leurs camarades et entre eux et leur maître. Elle brise la peur et la honte et établit l'enthousiasme, le courage, la motivation, l'amitié, l'amour et la tolérance. C'est donc un moyen pour promouvoir l'intégration, la cohésion sociale et la paix.

---

<sup>13</sup> Desmeuzes. Jean, « L'action culturelle à l'école », Paris 1986, p.71,

<sup>14</sup> De Ville Sabine « La culture au cœur de l'enseignement : un vrai défi démocratique » ; Bruxelles, 2008, p.5

*Au plan artistique* l'éducation artistique se fixe pour objectifs de développer les capacités individuelles, cognitives et créatives des enfants et des jeunes, de respecter le droit humain à la participation culturelle, de promouvoir la diversité culturelle et d'attirer le jeune public vers les salles et les planches<sup>15</sup>. Elle permet une sensibilisation à la culture dans les lieux non culturels comme les écoles et centres d'accueils. Elle contribue à l'éveil, à la formation du goût et de l'esprit critique, permet la rencontre avec le processus de création et le développement des pratiques artistiques. Elle est la voie pour préparer l'enfant à être un bon spectateur.

*Au plan économique*, elle prépare l'enfant à un futur métier car elle permet de déceler des futurs talents et de les encourager vers la professionnalisation. Cela n'entrave en rien les apprentissages scolaires de l'enfant et peut contribuer considérablement à la lutte contre le chômage et la pauvreté.

## 1.2 Concepts et généralités sur les spectacles vivants pour jeune public

### 1.2.1 Définition de concepts

#### ➤ Le spectacle vivant pour jeune public

##### ✓ Le spectacle vivant

Le spectacle est ce qui se présente au regard, à l'attention et qui est capable d'éveiller un sentiment. Le « spectacle vivant » encore connu sous l'appellation de « art de la scène » ou « art du spectacle » désigne une création artistique qui se déroule en direct devant un public, par opposition à celles de l'audiovisuel, issues notamment du cinéma, de la télévision ou d'Internet. Selon la loi française de 1999, « *Le spectacle vivant est défini par la présence physique d'au moins un artiste du spectacle percevant une rémunération lors de la représentation en public d'une œuvre de l'esprit* »<sup>16</sup>. Il regroupe le théâtre, la danse, le conte, la poésie, l'humour, les arts du cirque, les arts de la rue, les arts de la marionnette, l'opéra et la musique live. Il se distingue du spectacle enregistré car il rassemble un public en un lieu à un moment précis et pour un temps donné. Sous nos cieux on peut distinguer la musique et la danse traditionnelles de celles modernes, ainsi que le théâtre d'auteur du théâtre forum. Pour la présente étude nous mettons un point d'honneur sur les disciplines artistiques à caractère éducatif comme le théâtre, la musique, le conte et la poésie.

##### ✓ Le jeune public

---

<sup>15</sup> Education artistique et culturelle en France consulté sur le site [www.portal.unesco.org/pv\\_obj\\_cache](http://www.portal.unesco.org/pv_obj_cache) du 17/08/12 à 17H 50

<sup>16</sup> [http://www.wikipedia.org/wiki/Spectacle\\_vivant](http://www.wikipedia.org/wiki/Spectacle_vivant) consulté le 23 janvier 2013 à 13h58

La convention internationale relative aux droits des enfants (CIDE) en son article premier, définit l'enfant comme une personne dont l'âge est inférieur à 18 ans. L'enfant est donc une personne qui n'est pas avancé en âge, qui possède les caractères physiques et moraux d'une personne jeune et qui s'inscrit dans les trois périodes suivantes : la petite enfance (0 à 6ans), l'enfance (7 à 11 ans) et l'adolescence (12 à 16 ans). Sur le plan artistique, il correspond à un groupe de spectateurs qui se caractérise par son jeune âge, sa psychologie, sa sensibilité et son univers propres.

✓ Le spectacle vivant pour jeune public

On parle de spectacle vivant pour jeune public quand les spectateurs sont des jeunes gens par opposition au spectacle pour adultes. Pour Maurice Yendt, l'expression « théâtre pour enfants » par exemple désigne un public et non un genre théâtral différent. Ce qui veut dire des jeunes spectateurs face à du théâtre<sup>17</sup>. Il peut toutefois intéresser l'adulte qui accompagne l'enfant, d'où son appellation de « spectacle tout public ». Pour la présente étude nous nous intéressons à un public d'un âge compris entre 3 et 12 ans, regroupant les enfants de la maternelle et du primaire, une frange importante de la population mise à l'écart de la programmation artistique.

➤ Diffusion et démocratisation culturelle

✓ La diffusion artistique

La diffusion artistique prend en compte la distribution et la commercialisation des œuvres et services culturels. Elle est l'action de répandre ou faire répandre des connaissances, des œuvres de l'esprit comme des livres, des disques, des logiciels, des expressions artistiques, des objets d'art, par la voie des médias ou à travers l'organisation d'événements comme les concerts, les foires, les représentations, les festivals et autres manifestations.

✓ La démocratisation culturelle

La démocratisation culturelle est l'action de rapprocher, de partager voire de faire accéder à un grand nombre la culture. Selon Françoise Liot, « elle correspond à une politique qui est l'héritage de Malraux, une politique descendante liée aux équipements culturels où on essaie de faire en sorte que tout le monde partage une forme culturelle dite savante qui était réservée à une élite. Elle se distingue de la démocratie culturelle, qui elle, est ascendante et consiste à la reconnaissance des pratiques populaires des jeunes (hip hop) comme étant des pratiques culturelles ». <sup>18</sup> Elle passe par l'éducation artistique, la médiation culturelle, la mise en place d'une politique tarifaire, l'aménagement des horaires d'ouverture des établissements, la diversification et le rapprochement des lieux de diffusion.

➤ Médiation culturelle et éducation artistique

---

<sup>17</sup> Yendt Maurice cité dans la lettre d'information de l'ATEJ dans le site [www.atej.net/lettresinfo/mai\\_2010.html](http://www.atej.net/lettresinfo/mai_2010.html) consulté le 18/01/13 à 23H 08

<sup>18</sup> Liot Françoise, interview sur [youtube.com](http://youtube.com), consulté le 05 décembre 2012 à 21H 43mn

✓ La médiation culturelle

*La médiation culturelle* est la relation triangulaire entre un objet culturel, un médiateur et un public. Elle vise à transmettre des connaissances à un individu ou un groupe pour mieux faire comprendre et apprécier la culture. La médiation culturelle selon Eva Quintas, dérive d'une définition très large. « C'est la rencontre entre le champ de la culture et le champ du social. Elle examine l'espace de rencontre entre le champ de la création et le champ de la diffusion. La médiation culturelle naît traditionnellement dans les musées et les bibliothèques en France et au Québec. Elle répond à une forme classique de démocratisation de la culture et intervient au moment où le marketing traditionnel seul ne suffit pas ou ne marche pas. Le mot médiation signifie médium et indique la relation verticale entre la grande culture que l'on veut faire descendre au peuple. Elle tient compte de la personne et de l'objet ce qui amène à s'intéresser à la question de la participation, à une façon plus interactive d'engager la population »<sup>19</sup>.

✓ L'éducation artistique et culturelle

« *L'éducation artistique et culturelle est l'apport, dès l'enfance, d'un socle commun de connaissances et de compétences dans l'ensemble des domaines de l'art et de la culture inscrites dans la culture humaniste et développé durant toute la scolarité de l'école maternelle à l'université* »<sup>20</sup>. Elle se compose de trois volets à savoir la pratique artistique, l'étude des œuvres d'art et la mise en contact des jeunes avec l'art à travers les représentations, les concerts, les musées, les bibliothèques etc. Selon Claire Zerhouni « l'éducation artistique et culturelle englobe et dépasse le domaine des enseignements artistiques proprement dits qui sont, à l'école, de la responsabilité de l'éducation nationale. Elle s'étend à l'ensemble des domaines des arts et de la culture, entendu comme cet héritage commun, à la fois patrimonial et contemporain, qui participe pleinement de la culture humaniste. Elle concourt enfin au renouvellement des publics des institutions culturelles »<sup>21</sup>.

### 1.2.2 *Le spectacle vivant pour jeune public : historique, spécificité, exigences et finalité*

#### ➤ Historique et évolution

Le spectacle vivant pour jeune public a vu le jour en Europe à une date relativement récente. Il est né à la faveur du développement des connaissances en psychologie de l'enfant et du nouveau statut accordé à l'enfant dans la société moderne. Sans vouloir faire un historique, nous retenons néanmoins quelques dates marquantes de l'évolution du domaine en Europe. Dès 1950 les professionnels des arts vivants dans des pays comme la France, la Belgique, l'Italie et l'Allemagne vont s'intéresser peu à peu au domaine. Ceci dans la volonté de prendre en compte l'enfant longtemps oublié de la création et

<sup>19</sup> Quintas Eva, interview sur [www.youtube.com](http://www.youtube.com) consulté le 05 décembre 2012 à 21H 52mn

<sup>20</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89ducation\\_artistique\\_et\\_culturelle\\_en\\_France](http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89ducation_artistique_et_culturelle_en_France) consulté le 17 décembre 2012 à 23H54

<sup>21</sup> Zerhouni Claire, mémoire 2007 tiré du site : [doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/.../zerhouni\\_c/pdf](http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/.../zerhouni_c/pdf), p 8

surtout de la diffusion artistique et aussi élargir le public du spectacle. Leur action est soutenue par la création de l'Association internationale du théâtre de l'enfance et de la jeunesse (ATEJ) en 1957 qui sera suivie de l'Association internationale du théâtre pour l'enfance et la jeunesse (ASSITEJ) en 1965. Les années 1970 voient la spécialisation de plusieurs compagnies dans le domaine, qui bénéficieront du soutien des autorités politiques. L'adoption du décret du 25 juin 1973 qui prévoit le financement de la diffusion en milieu scolaire pour les compagnies agréées marque un signal fort des autorités françaises pour l'appui aux professionnels. En Belgique, les compagnies agréées reçoivent des subventions pour deux ans comprises entre 25 000 et 50 000 euros tandis que celles dites conventionnées obtiennent entre 55 000 et 320 000 euros pour quatre ans<sup>22</sup>. En 1978 en France, six centres dramatiques nationaux pour l'enfance et la jeunesse (CDNEJ) sont créés pour mieux organiser le domaine. Ils sont financés par le Ministère en charge de la culture et permettent à de nombreuses compagnies de bénéficier de moyens de création et diffusion dans la durée. En Allemagne, l'institution scolaire réserve tous les après midi pour les loisirs et le spectacle pour jeune public se positionna comme l'une des offres de loisirs culturels disponibles<sup>23</sup>. Aussi, à l'opposé des autres pays, aucune représentation scolaire n'y est admise car une grande place est accordée à la découverte artistique et aux sorties au théâtre. De 1970 à 1980, le domaine connaît un dynamisme exceptionnel et les compagnies professionnelles se multiplient. En 2005 en France, le théâtre jeune public (TJP) enregistrait plus de 400 compagnies, 100 festivals et 10 millions de spectateurs<sup>24</sup>.

Au-delà de cette effervescence et de ces actions for louables, le domaine traverse toujours d'énormes difficultés allant de la faible reconnaissance et considération, à l'insuffisance de moyens et d'infrastructures. Cette situation s'est détériorée davantage par la suppression en 1999 des subventions en France avec la réforme Wallon-Trautmann. Le plan de sauvetage de cinq ans initié en 2002 par Cathérine Tasca et Jack Lang<sup>25</sup> sera malheureusement bloqué avant son terme. Si le domaine demeure précaire dans les pays développés, on comprend aisément les difficultés qu'il traverse en Afrique et au Burkina Faso en particulier.

➤ La spécificité et les exigences du spectacle pour jeune public

Le spectacle vivant pour jeune public est un champ plus ou moins nouveau et complexe donc difficile à délimiter. Considérant qu'il relève des arts vivants, il n'est donc pas un spectacle à part entière et de ce fait n'échappe pas aux règles inhérentes au spectacle vivant en général dans le cadre de la création, la production et la diffusion. Toutefois, ce qui fait sa spécificité c'est qu'il a une mission d'éducation et

---

<sup>22</sup> Lennyeux Charlotte, « le spectacle vivant jeune public : une construction européenne en marge? » Paris, 2003-2005, p 26

<sup>23</sup> Lennyeux Charlotte, *ibid* p.14

<sup>24</sup> Gablin Anne, « le théâtre jeune public, un espace en débat », Mémoire, Toulouse, 2006-2007, p.18

<sup>25</sup> Les Ministres français respectifs de la culture et de l'éducation de l'époque

d'éveil et un public composé d'enfants et de novices du spectacle, quoique les premiers soient souvent accompagnés par des adultes ; d'où son appellation de spectacle « tout public ». Cependant, pour une démarche professionnelle et artistique efficace et pour remplir sa mission, il conviendrait d'établir une distinction claire et nette entre spectacles pour jeunes et spectacles pour adultes. L'existence de spectacles typiquement pour jeunes devient donc incontestable. A ce propos, Emile Lansman s'offusque : « *Nier l'existence de spectacles spécifiquement conçus pour enfants et adolescents, surtout en publics homogènes, me semble démagogique. Ce qui ne signifie aucunement qu'un bon spectacle « jeunes publics » ne peut pas apporter plaisir et émotion à des adultes ; et inversement !* »<sup>26</sup>

Si l'on s'accorde sur l'existence de spectacle pour jeune public, quel contenu peut-on lui donner ?

Le spectacle pour jeune public doit être mis en scène selon une forme et un fond respectueux de la personnalité de l'enfant car il ne peut assister à des spectacles de même niveau et au même degré que l'adulte. Il se caractérise par son immaturité, sa vulnérabilité, son insuffisance d'attention, son goût pour l'action et les mouvements. Aussi, il est incapable de décrypter certains codes et clés ou de suivre des raisonnements rationnels et des enchaînements logiques. Les spectacles qui lui sont adressés doivent être adaptés à sa sensibilité, à son niveau de compréhension et à sa capacité de concentration. Il convient de tenir compte de l'âge ou l'expérience du spectateur, de son goût et de sa sensibilité dans les créations et propositions de spectacles. Le spectacle à destination du jeune public appelle à la responsabilité morale de l'artiste car au-delà du divertissement, il a un objectif à atteindre. C'est pourquoi, il faut suffisamment de rigueur artistique, de savoir-faire et d'imagination dans la création du spectacle à lui adresser qui ne doit pas être infantilisant, mièvre ou fade. Il ne doit pas être créé au rabais et sans compétence mais avec un professionnalisme et des moyens conséquents. La production d'un spectacle jeune public s'avère parfois plus onéreuse qu'un spectacle pour adulte car il est pluridisciplinaire et requiert parfois une scénographie lourde. En effet, dans un spectacle pour jeune public, l'accent doit être plus mis sur les accessoires et la scénographie pour susciter le sensible, les émotions plus que la compréhension surtout chez les plus jeunes. On insistera sur les bruits, les couleurs, les lumières, les images, les sons... plus que sur le texte et le sens à proprement dit. Cathérine Dasté considère que les personnages, les costumes, les maquillages, l'éclairage, le décor, les couleurs, les mouvements, le rythme, la musique, les voix, les mots créent plus de signification et de sens que le langage rationnel<sup>27</sup>. Toutefois, cela ne signifie pas aussi qu'on puisse y raconter des niaiseries.

Au niveau de la création, le volume, le thème, la mise en scène, la scénographie, la décoration et les accessoires devront faire l'objet d'un travail minutieux pour préserver la sensibilité, l'intérêt et la

---

<sup>26</sup> Lansman Emile, interview réalisée dans la revue le piccolo N°3, p.8

<sup>27</sup> Dasté Cathérine cité par Desmeuzes Jean dans « l'action culturelle à l'école », Paris 1986, p.77

participation de l'enfant. Quant à la diffusion, on insiste sur la durée et le rythme qui doivent être ajustés pour éviter de surmener les enfants. Le volume horaire du spectacle jeune public varie de quinze minutes (15mn) à une heure et trente minutes (1H30) en fonction de l'âge du public. Aussi l'accueil des enfants constitue une phase très importante à prendre en compte pour faciliter la médiation et susciter leur envie de revenir.

En ce qui concerne le fond, la question est de savoir si l'on peut aborder tous les sujets dans un spectacle pour jeunes ? Selon l'âge du spectateur nous estimons que tous les sujets ne peuvent être abordés contrairement à ce que pense la plupart des acteurs du domaine. Il faut aller progressivement pour ne pas heurter les tout petits. Mais si on se réfère à la mission du spectacle, on donnera du crédit aux acteurs qui sont favorables à l'exploration de toutes les situations auxquelles les enfants peuvent être confrontés dans leur quotidien sans pour autant trouver de réponses à des questionnements dont les adultes les tiennent encore souvent éloignés<sup>28</sup>. Toutefois, la manière de les aborder devient importante et des cas de perfidie, de brutalité et de dépravation peuvent être soumis à une restriction voire une censure comme l'atteste Fabrice Melquiot: « *on peut roder autour de la maladie, du deuil, de la séparation parce qu'on sait que c'est là que le rire, la rage et la joie puisent leurs racines. La seule chose qu'on ne peut pas imposer, c'est le désespoir et la perversité* »<sup>29</sup>. Aussi, la liberté des genres, des styles et des formes est totale sans toutefois tomber dans la médiocrité par des créations à la hâte, odieuses et manipulatrices. Si le spectacle est ouvert à tous les thèmes, quelle est donc sa finalité ?

#### ➤ La finalité du spectacle jeune public

Le spectacle pour jeune public comme tout spectacle vise à plaire, à offrir des moments de détente et de délectation à son public mais au-delà du divertissement on mettra en avant son rôle éducatif, constructif et émancipateur dans l'optique d'accompagner l'enfant dans la quête de sa personnalité et aussi pour son plein épanouissement. En effet, l'enfant est un être en construction qui, en plus apprend vite et mieux par le jeu. Aussi, les disciplines artistiques comme la musique, le conte, le théâtre, sont des canaux d'information, de sensibilisation, d'éducation qui constituent de ce fait des moyens voire un tremplin pour lui inculquer durablement des leçons de vie et faciliter son apprentissage, améliorant ainsi les résultats scolaires. Les artistes du domaine ont donc la responsabilité de créer des spectacles agréables mais aussi et surtout utiles pour nos enfants. A ce propos, Sylviane Fortuny évoque que : « *dans l'art, il n'y a pas que le plaisir, sinon le plaisir d'apprendre, de se dépasser, d'être dérangé. C'est*

---

<sup>28</sup> Beïs Anne-Paule et Planson Cyrille: «spectacle vivant jeune public, réseaux et coopération internationale », Paris, 2009, p 72

<sup>29</sup> Beïs Anne-Paule et Planson Cyrille, ibidem, p 75

*aussi un plaisir que de découvrir des choses et subitement avoir la sensation d'être plus intelligent* ». <sup>30</sup>  
Toutefois, le spectacle ne devrait pas donner l'impression d'une classe au risque de rebuter les enfants. L'artiste doit savoir jauger le degré de jeu et d'enseignement dans le cadre de sa création. Malgré les contraintes, le domaine suscite beaucoup d'engouements de la part des professionnels.

### *1.2.3 L'engouement et l'intérêt pour le domaine jeune public*

Le domaine jeune public intéresse et attire de plus en plus d'acteurs surtout en Europe, pour des raisons émotionnelles, éducatives, professionnelles et économiques. Au niveau émotionnel, le jeune public se distingue par l'enthousiasme, l'ouverture, la chaleur, la créativité, l'interactivité, la communication, le partage d'émotions avec les artistes, en un mot la participation maximale. En effet, au cours d'un spectacle, les enfants n'hésitent pas à s'impliquer quand ils s'y plaisent ; ils chantent, dansent, bougent leur corps, répondent avec des gestes, des mots, des phrases. Aussi, leur réaction face aux spectacles est sans a priori et spontanée du fait que « les enfants manifestent plus activement que les adultes leur sentiment devant un spectacle qu'il soit positif ( accord, intérêt, plaisir, ) ou négatif ( désaccord, désintérêt, ennui, ) ; ils ne se sentent pas obligés d'être polis eux ! » <sup>31</sup>. Ce qui fait dire certains professionnels que l'enfant est le meilleur spectateur qui soit.

Au niveau professionnel, la rigueur et la perfection, la recherche permanente, la pluridisciplinarité, le dynamisme et l'évolution du domaine sont des motifs d'encouragement et d'intérêt pour le domaine.

Au niveau instructif, les spectacles pour jeune public donnent l'opportunité aux artistes et surtout aux éditeurs de contribuer à l'éveil, à l'éducation et la construction des enfants.

Au plan artistique, opter de travailler pour les enfants, c'est prendre conscience que l'adulte qui va au spectacle est dans le meilleur des cas, un enfant qui a eu la chance d'être au contact avec l'art dès son enfance. C'est la bonne période pour développer le goût de la découverte artistique, de la curiosité intellectuelle et du regard critique en vue d'avoir un public de qualité et exigeant.

Economiquement, le spectacle jeune public parce qu'il est pluridisciplinaire et s'adresse à un public important est un domaine pourvoyeur d'emplois et de devises car il offre l'avantage de programmer le même spectacle pendant longtemps et dans différents lieux, si une bonne communication est garantie. Toutes ces raisons justifient le dynamisme du domaine qui est en plein développement en Europe. En revanche, au Burkina Faso, à l'instar de bien d'autres pays africains, le développement des spectacles pour jeune public demeure problématique ce qui traduit visiblement son aspect embryonnaire. Des actions doivent être menées pour permettre le développement du domaine.

---

<sup>30</sup> Beïs Anne-Paule et Planson Cyrille Ibid, p 70

<sup>31</sup> [www.atej.net/lettresinfo/septembre 2010.html](http://www.atej.net/lettresinfo/septembre%202010.html) consulté le 18/01/13 à 23H08

## 2 DEVELOPPEMENT DES SPECTACLES POUR JEUNE PUBLIC AU BURKINA FASO

Ce chapitre pose la problématique des spectacles vivants et des spectacles pour jeunes en particulier. Il fait état des actions de promotion et des contraintes de la filière. Ensuite une analyse diagnostique du domaine jeune public permet de montrer les types de spectacles existants, de présenter les enjeux et les obstacles à leur développement.

### 2.1 Analyse de l'état de développement des arts vivants au Burkina Faso

#### 2.1.1 Les actions de promotion des arts de la scène au Burkina Faso

##### ➤ Les actions de promotion de la filière des arts vivants

##### ✓ Au niveau public

Au Burkina Faso, la filière des arts vivants constitue un domaine important en termes de nombre d'acteurs et d'initiatives qui s'y développent<sup>32</sup>. Selon une étude réalisée en 2005 par BERCOF Etudes, les artistes du spectacle pouvaient être estimés à : « 650 groupes traditionnels et 20 groupes modernes ou contemporains en danse ; en musique 800 groupes traditionnels, 300 vedettes et 51 orchestres modernes ; en théâtre 100 compagnies »<sup>33</sup>. Elle occupe pour ce faire, une place de choix dans la politique nationale de la culture (PNC) adoptée en octobre 2009 et bénéficie de l'accompagnement de l'Etat à travers plusieurs actions. En effet, le ministère de la culture s'investit depuis plusieurs années dans l'organisation et la structuration de la filière par des actions entrant dans le cadre de la protection juridique et sociale des artistes, de la réglementation et la législation culturelle, du financement culturel, de la recherche, de la formation artistique et culturelle, de la coopération et la promotion culturelles.

##### • Institutionnalisation et réglementation

*Au plan institutionnel*, le département de la culture a mis en place plusieurs structures et directions centrales, décentralisées et rattachées (annexe 1) dont les missions s'inscrivent dans la promotion de la culture en général et des arts vivants en particulier.

*Au plan législatif*, le gouvernement a ratifié plusieurs conventions au plan international et adopté des textes au plan national pour réglementer le secteur culturel. En ce qui concerne les arts vivants

---

<sup>32</sup>Ministère de la culture et du tourisme (MCT), Politique nationale de la culture, Burkina Faso, 2009, p.19.

<sup>33</sup> MCT, Ibidem, p20

spécifiquement, ils sont régis par le décret N°2003-149/PRES/PM/MCAT portant réglementation de l'organisation des spectacles au Burkina Faso et l'arrêté N°2003-241/MCAT/CAB portant modalité de délivrance de la licence d'entrepreneur de spectacles culturels au Burkina Faso et de l'autorisation d'organiser des spectacles culturels. Le décret précise les conditions du statut d'entrepreneur de spectacles, ses obligations, ainsi que les sanctions qui encourent aux manquements de ces règlements<sup>34</sup>. Il impose à tout opérateur culturel la possession d'une licence d'entrepreneur de spectacle pour un coût de cent mille francs CFA (100.000) et valable pour deux ans. Toutefois, cette règle n'est pas toujours respectée des promoteurs car ils sont nombreux à organiser des spectacles mais on recensait en 2007, seulement 20 opérateurs qui étaient à jour de la licence d'entrepreneur culturel sur un total de 200 supposés l'être (MCTC, 2008)<sup>35</sup>. L'adoption en avril 2012 du décret portant statut de l'artiste est un signal fort pour la valorisation du métier d'artiste.

- Financement des initiatives et projets culturels et artistiques

Au plan financier, le ministère en charge de la culture bénéficie du budget quoique modeste de l'Etat et surtout de l'appui des partenaires de la coopération bilatérale, multilatérale et décentralisée comme l'organisation Internationale de la francophonie (OIF) et l'Union Européenne (UE) dans la mise en œuvre de son plan d'action. Cela lui permet aussi d'apporter son soutien aux acteurs culturels dans la réalisation de leurs projets et initiatives à travers des subventions provenant de fonds d'appui. En effet, deux fonds sont mis à la disposition des promoteurs culturels à savoir le fonds d'appui aux projets et initiatives culturels doté de quarante cinq millions (45 000 000FCFA) chaque année qui est logé au Cabinet du ministre de la culture et géré par un comité d'examen des requêtes des artistes (CERA). En outre, le bureau burkinabè du droit d'auteur (BBDA) s'est doté d'un fonds d'un montant de cent cinq millions (105 000 000) CFA pour l'année 2012 et géré par un comité de gestion. L'un procède par une collecte des dossiers pour examen lors d'une session et l'autre passe par des appels à projets pour octroyer les financements, qui malheureusement sont faibles et décriés. Quatre autres fonds d'aide à l'entrepreneuriat en général existent au sein du ministère en charge de la jeunesse et de l'emploi à savoir le Fonds d'appui au secteur informel (FASI), le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA), le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE) et le Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ). Toutefois, ces fonds sont très peu connus des acteurs culturels qui n'en tirent pas suffisamment profit.

---

<sup>34</sup> Zida Emile, « marketing des arts de la scène au Burkina Faso » mémoire Senghor 2009, p.13.

<sup>35</sup>Zida Emile, *ibid*, p.18.

- Les infrastructures d'accueil de spectacles

Pour les infrastructures d'accueil de spectacles, elles ont été réalisées surtout dans les années 1980-1985 dans presque toutes les provinces du pays et regroupent les salles de cinéma, les centres populaires de loisirs (CPL), les maisons des jeunes et de la culture (MJC), les centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC). Malheureusement ces infrastructures manquent en majorité d'équipements, ne répondent pas aux normes artistiques et sont mal entretenus, d'où leur vétusté. Le Burkina Faso dispose à l'heure actuelle d'une quarantaine d'infrastructures fonctionnelles qui accueillent des spectacles dont neuf (9) salles de cinéma, vingt cinq (25) salles et centres culturels ainsi que cinq (5) infrastructures sportives<sup>36</sup>. Deux grandes salles ont été érigées en 2011 à savoir le palais de la culture de Bobo Dioulasso et le palais de la jeunesse et de la culture Jean Pierre Guingané de Ouagadougou au grand bonheur des acteurs culturels. L'Etat a également soutenu certains promoteurs privés par l'octroi d'espaces pour la réalisation de plusieurs centres de formation, de création et de diffusion culturels dont la majorité se trouve à Ouagadougou.

- La formation et la promotion artistiques

Dans le domaine de la formation, quelques structures et directions du MCT comme la Direction des arts du spectacle (DAS), le Bureau burkinabè du droit d'auteur (BBDA), la direction des études et de la planification (DEP) la DGFR, le programme d'appui au renforcement des politiques et industries culturelles (ARPIC qui succède à ARPEM) organisent souvent des formations à l'intention des artistes et des promoteurs culturels. Aussi, il est créé depuis 1985, l'institut national de formation artistique et culturelle (INAFAC) par Zatu N°85-003/CNR/PRES/MIC du 10 septembre 1985 sous la dénomination de l'Académie populaire des arts pour l'enseignement artistique diplômant des jeunes du secondaire. Enfin dans le cadre de la promotion des arts vivants, il se tient régulièrement des événements culturels comme la (SNC) depuis 1983, le plus grand rendez-vous culturel national qui favorise l'expression des valeurs et de la diversité culturelle du pays et offre l'occasion aux populations de montrer leurs spécificités culturelles tout en les valorisant et en les conservant pour les générations futures. Pays culturel par excellence, plusieurs autres manifestations d'envergure internationale comme le festival international du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), le salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO), le salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou (SITHO), la foire internationale du livre de Ouagadougou (FILO) favorisent la promotion des arts vivants à travers leur volet animation qui offre l'occasion à plusieurs artistes dans diverses disciplines de communier avec le public. Aussi, l'avènement de la démocratie dans les années 1990

---

<sup>36</sup> MCT, Répertoire des entreprises culturelles du Burkina Faso, édition 2011, p.64.

suivie de la promotion de la liberté d'expression culturelle, a entraîné une réelle prise de conscience auprès des populations de la nécessité de préserver le patrimoine culturel surtout immatériel. Cela se ressent par la mise en place de cadres d'expressions culturelles et de valorisation des savoir-faire traditionnels dans presque toutes les contrées du pays et entraîne le foisonnement de festivals et autres manifestations culturels à base communautaire dans le domaine surtout de la danse et de la musique comme le festival wedbindé de Kaya, les nuits atypiques de Koudougou (NAK), le festival Denké Denké de Dori, le festival des arts et de la culture de Ouahigouya(FESCO), le festival Warba de Zorgho. Toutefois, bon nombre d'entre eux ne résistent pas à cause de l'insuffisance de subventions et on a tendance à penser que les festivals se créent et disparaissent presque au même rythme.

➤ Au niveau privé

Au niveau privé, les associations, les scolaires et les professionnels du secteur s'engagent depuis l'accession du pays à la souveraineté nationale dans la promotion du secteur à travers la création, la production et la diffusion de spectacles. Les plus anciens comme Prosper Kompaoré, feu Jean Pierre Guingané et feu Amadou Bourou ont surtout investi dans la formation et le développement d'espaces de rencontre pour le théâtre avec la création de l'espace Culturel Gambidi en 1975 et de l'atelier théâtre burkinabè (ATB) en 1978. La nouvelle génération d'acteurs comme Alain Héma, Ildevert Méda, Etienne Minoungou, Salia Sanou, Seydou Boro, Irène Tassembédo s'intéresse à la professionnalisation des métiers des arts vivants principalement le théâtre et la danse à travers la mise sur pied de plusieurs structures qui œuvrent dans la création, la production, la diffusion et la formation (annexe 2). En effet, ils organisent régulièrement des ateliers de formation, des résidences de création, des représentations régulières de spectacles à travers le carrefour international de théâtre de Ouagadougou (CITO) et des festivals comme les Récréâtrales, Dialogue de corps, le festival international de théâtre pour le développement (FITD), le festival international de théâtre et de marionnettes de Ouagadougou/ festival des arts du Burkina (FITMO/FAB).

2.1.2 *Les contraintes de développement des arts vivants*

➤ Au niveau institutionnel

La culture est un secteur très important qui contribue de façon considérable au développement à cause de son caractère transversal et de sa dimension économique et sociale. Une étude réalisée en 2012 au Burkina Faso atteste que le secteur contribue à hauteur de 2.02% au PIB national, emploie 164 592 personnes et a rapporté plus de 13 milliards de recettes au titre des exportations des biens et

services culturels en 2011<sup>37</sup>. Toutefois, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique, le ministère de la culture est confronté à plusieurs difficultés dont la plus criante est la faiblesse du budget alloué au secteur. En effet, le budget de la culture n'a jamais pu atteindre 1% du budget national ce qui ne permet pas la mise en place de projets d'envergure et le soutien conséquent aux initiatives privées. A ce propos, Mr Traoré Seydou Richard s'en saisit : « le financement de la culture pose un problème. Dans un pays comme le Burkina Faso où la culture est financée à près de 0,3% (même pas 1%), on ne se rend pas compte que dans certains pays comme le Maroc ou le Québec la culture est un secteur aussi porteur que le bâtiment. Il est donc temps qu'on ne soit pas les derniers à se réveiller et à faire quelque chose »<sup>38</sup>. Cela se ressent dans l'appui timide des pouvoirs publics aux projets et initiatives culturels privés ; le plus gros des financements provenant des partenaires étrangers. En effet, les budgets de la plupart des festivals africains proviendraient en moyenne de 55% à 66% de l'international<sup>39</sup>. Or, le secteur des arts vivants comme toute activité nécessite des moyens pour créer et diffuser. Le faible investissement de l'Etat dans le secteur entrave le processus de décentralisation et de démocratisation culturelle.

➤ Au niveau professionnel

Les professionnels des arts vivants que sont les artistes, les techniciens, les scénographes, les régisseurs, les managers, les diffuseurs, les programmeurs et les tourneurs regroupés dans des compagnies et centres culturels à l'instar des autres acteurs culturels sont confrontés à des problèmes financiers récurrents dus à l'insuffisance de subvention, au difficile accès aux crédits et aux conditions souvent drastiques qu'imposent certains partenaires financiers. L'aide existante est souvent très faible et mal répartie; ce saupoudrage ne profite ni à l'Etat, ni aux acteurs et doit être repensé. Les acteurs privés font également face à l'insuffisance de formation, à la faible organisation, à l'insuffisance de collaboration avec le ministère de tutelle, à la faiblesse du marché, à la faible fréquentation des lieux culturels, au coût élevé de la production et à l'insuffisance de cadres de diffusion.

## 2.2 Panorama du spectacle vivant pour jeune public au Burkina Faso

### 2.2.1 Genèse et typologie des spectacles vivants pour jeune public

➤ La structuration du domaine jeune public au Burkina Faso

---

<sup>37</sup>Impact social et économique de la culture cité dans le document de budget programme du Burkina Faso, 2012, p.2.

<sup>38</sup> Traoré Seydou Richard interview réalisée au séminaire sur « le financement des industries culturelles » organisé à Ouagadougou en octobre 2012 par le programme d'appui au réseau ouest africain des pépinières d'entreprises musicales (ARPEM)

<sup>39</sup> Rapport final commission européenne/AFAA-BICFL/KYNEAINTERNATIONAL/ODAS AFRICA  
« Les festivals de théâtre en Afrique subsaharienne : bilan, impact et perspectives » ; mars 2003, p.8.

Au Burkina Faso, les spectacles vivants pour jeune public sont un domaine plutôt récent, très peu connu des populations et faiblement exploité par les compagnies et les artistes (annexe 3). La compagnie Féreen de Feu Amadou Bourou fut pionnière dans le domaine car depuis sa création en 1990 elle a axé son intervention sur les spectacles vivants pour jeune public à travers la formation, la création et la diffusion. Faute de communication et de diffusion au plan national, leur action est restée dans l'ombre. Puis d'autres compagnies comme le théâtre de la Fraternité, la compagnie théâtre éclair et la compagnie théâtrale les Merveilles vont s'intéresser au domaine sans oublier la troupe Ladon qui émane de l'initiative de trois comédiens de la compagnie Féreen que sont Mamadou Tapsoba, Joseph Kaboré et Yacouba Koné. On retient des noms d'artistes comme les conteurs Kientga P. Gérard dit KPG, Mariam Koné, Laure Guiré et les humoristes Ouédraogo Gérard dit « Son Excellence », Souké et Sidiki, les groupes « Génération 2000 » et « Gomb.com » qui s'adressent au tout public et spécialement aux jeunes.

En matière de création on peut retenir quelques œuvres théâtrales pour jeunes créées au CITO à savoir « Fifi Brindacier » en 2004, « le nouvel habit de l'Empereur » en 2005 et « il était une fois » en 2011. D'autres créations ont été présentées lors du festival jeune public comme « l'arbre qui » de Théâtre Eclair, « le tigre » de théâtre Evasion et le spectacle de marionnettes du projet « Filigrane » de la compagnie du fil. Aussi, quelques artistes réalisent des créations sur commande faite par des organisations non gouvernementales (ONG), des institutions internationales (PLAN, GIZ) et des organismes de défense des droits des enfants (UNICEF, Save the Children) pour servir de moyens de sensibilisation des enfants et de la population entière. On citera la création de Souleymane Koumaré sur le thème de l'environnement sur commande de la GIZ pour des diffusions dans les écoles et centres d'accueil. Aussi, à l'occasion des soixante dix (70) ans de Plan Burkina, Ildevert Méda a mis en scène un spectacle pour enfants intitulé « nul n'entre ici s'il n'a le cœur d'un enfant ». Les artistes malgré leur nombre réduit disposent suffisamment d'espaces et parviennent à exprimer leurs talents. Cependant, leurs œuvres sont peu connues car faiblement diffusées, faute de marché et de salles de diffusion adaptées. Elles sont pour la plupart destinées aux enfants européens qui ont l'avantage d'être plus instruits sur la chose culturelle et de bénéficier de l'accompagnement de leurs parents déjà suffisamment conscients de l'importance de l'art dans l'éducation de leurs enfants. Fort heureusement, grâce à l'initiative de quelques promoteurs privés, des cadres de distraction et de divertissement sont créés au profit des enfants.

➤ La catégorisation des spectacles adressés au jeune public

Les spectacles pour jeunes au Burkina Faso sont présentés souvent à des occasions et des événements bien choisis, qui sont relativement peu nombreux. On peut citer entre autres les fêtes religieuses (Noël, Pâques, Ramadan, Tabaski), les cérémonies d'entrée et de clôture scolaires ou la

célébration de la journée mondiale de l'enfant. Aussi, d'autres lieux comme les écoles, les espaces ou jardins récréatifs (Faso Parc) et les salles de spectacles accueillent exceptionnellement des spectacles pour jeunes. Cependant la faible qualification des artistes se reflète sur la qualité des spectacles. En outre, le domaine est peu professionnalisé ce qui fait que les spectacles les plus en vue relèvent de l'amateurisme et sont en majorité joués par des enfants.

✓ les festivals amateurs (annexe4)

Ils sont organisés par l'Etat et surtout les promoteurs privés. Au niveau public, la biennale culturelle et artistique la « SNC » permet la participation des enfants aux compétitions à travers leur prestation en danse traditionnelle et ballet pool jeune. D'autres événements comme le Prix du Meilleur Spectacle à l'Ecole Primaire (PMSEP) et le Festival National des Arts du Spectacle du Secondaire (FNASS) autrefois organisés par le ministère en charge de la culture en partenariat avec ceux de l'enseignement de base et du secondaire ont dû malheureusement être supprimés faute de moyens et de franche collaboration entre les ministères concernés.

Il existe cependant plusieurs cadres de loisirs pour enfants et jeunes relevant du privé. Ils bénéficient de l'accompagnement de l'Etat, de quelques Collectivités comme les Mairies de Ouagadougou et Bobo Dioulasso et de quelques rares sponsors. Ils se tiennent en général en période de vacance et mettent en compétition des enfants et des jeunes de plusieurs établissements, quartiers ou villes du pays dans diverses disciplines artistiques comme la danse (ballets), le théâtre (les sketches), la poésie ou le récital, le conte, l'interprétation de musique (play back), les défilés de modes vestimentaires et se tiennent en plusieurs manches, des éliminatoires jusqu'à la finale. Ces spectacles suscitent un tel engouement que les salles refusent parfois du monde. Cela illustre bien l'existence d'une forte demande qui, malheureusement, n'est pas satisfaite faute de programmation régulière.

Au-delà de ces créations occasionnelles, on se réjouit de l'existence de quelques troupes composées d'enfants et de jeunes comme entre autres la troupe « Wamdé » de Moussoyouma KOUYATE et la compagnie « Le bourgeon du Burkina » de Lamoussa Théodore KAFANDO qui, elles, tendent à se professionnaliser et arrivent à conjuguer la pratique scolaire et la pratique artistique. Ils embrassent plusieurs disciplines à la fois et travaillent en plein temps dans l'objectif de préparer la relève.

✓ Les festivals professionnels

Ils sont non seulement récents mais très peu connus de la population par l'insuffisance de communication et de diffusion. Quelques pays sont depuis plusieurs années dans la dynamique de diffusion à travers des festivals comme le festival africain de théâtre jeune public (FATEJ) créé en 1996, et le festival des arts et du théâtre pour l'enfant africain (FATEA) créé en 1999 au Cameroun, le festival international de théâtre jeune public (FITHEP) en République Centrafricaine créé en 2005 offrant

l'occasion aux enfants et aux jeunes d'apprécier des spectacles de type professionnel de qualité et conformes à leurs réalités. C'est en 2009 que le premier festival international de théâtre jeune public (FITJP) a vu le jour au Burkina Faso pour combler le vide existant et proposer des créations de belle facture qui tiennent compte de la sensibilité, de l'univers et de la personnalité des enfants. Ce festival qui est tournant, est une initiative de la compagnie Théâtre Eclair dirigée par Alain Héma et membre de la Fédération du Cartel. Il est né à la suite d'un programme d'échanges culturels dénommé « Paroles croisées Burkina Faso/ Belgique » entre la compagnie théâtre Eclair et la compagnie du Fil du Burkina Faso et trois compagnies belges que sont « Le théâtre des quatre mains », « Une Compagnie » et le « Zététique Théâtre ». Ils développent plusieurs projets dont un projet d'éducation artistique dénommé « Class d'Arts » mis en marche depuis 2005. Ce projet consiste en des ateliers d'initiation en danse, musique et théâtre qui se tiennent dans quelques écoles primaires du pays choisis en fonction de l'environnement du festival. Ils se déroulent au cours de l'année scolaire, les jeudis soirs et samedis et se terminent par des restitutions de l'apprentissage qui interviennent au mois d'avril en prélude du festival.

Ce festival de théâtre rassemble des créations nationales et africaines sans oublier des spectacles européens réadaptés, grâce aux réseaux de coopération. Il bénéficie de l'appui financier, technique et matériel des Ministères de l'éducation et de la Culture, de l'UNICEF, des Mairies et de quelques compagnies partenaires du « Cartel ». Sa 4<sup>ème</sup> édition est prévue pour se tenir du 28 au 31 mars 2013 à Ouagadougou et deviendra par la même occasion une biennale pour parer aux problèmes financiers et mieux s'intégrer dans les multiples projets de la fédération. D'autres festivals existent comme :

- le festival « la voix des Mômes » de la compagnie « Wékéré Théâtre » dont la première édition a eu lieu du 23 au 26 juillet 2012 à Ouagadougou ; il mêle diverses disciplines artistiques comme la danse, la musique, les contes et le théâtre avec des artistes burkinabè et européens ;
- Le festival international de contes et arts du récit « Yeleen » organisé depuis 1997 par Assane Kouyaté directeur de la maison de la parole, offre l'occasion à un public varié de vivre de belles histoires de contes. Il accueille chaque année à Bobo Dioulasso une centaine d'artistes de tous les continents avec plus de quinze mille (15000) spectateurs. Sa 16<sup>ème</sup> édition a eu lieu du 22 décembre au 02 janvier 2013.
- Le festival « Rendez-vous chez nous – Les villages d'Afrique accueillent les arts de la rue » créé en 2010 par l'association ACMUR (Arts, Clowns, Marionnettes et Musiques dans nos Rues) dirigé par Boniface Kagambéga. La 4<sup>ème</sup> édition s'est tenue du 13 au 17 février 2013 à Ouagadougou et ses environs avec plus de vingt cinq(25) compagnies d'art de la rue d'Afrique et d'Europe qui ont offert des spectacles gratuits de marionnettes, de théâtre, de cirque, de danse et de conte

- Le festival « conte à Oubri » de l'Association Veenem présidée par Pascaline Ouédraogo est annuel et se tient depuis 2011 dans la commune de Ziniaré ;
- le festival international du rire et de l'humour de Ouagadougou (FIRHO) initié par Augusta Palenfo se déroule tous les deux ans à Ouagadougou et dans d'autres villes du pays.

Le conte et l'humour apparaissent comme les disciplines les plus exploitées et ont l'avantage de s'adresser à un public élargi. Ces spectacles offrent du plaisir et de la détente contribuant à l'épanouissement de la jeunesse et de la population toute entière. Leur lien avec l'éducation leur permet de jouer un rôle majeur dans le développement.

### 2.2.2 *La contribution des spectacles pour jeune public au développement durable*

Les arts vivants sont des canaux privilégiés de moralisation, de conscientisation et d'intégration des hommes. Ils participent au développement à travers leurs effets au plan éducatif, social, culturel, politique et économique.

#### ➤ Au plan éducatif,

Les créations pour jeune public contribuent fortement à l'éveil de l'enfant et à sa compréhension du monde, à l'ouverture de son esprit à des aventures qui irriguent tous les apprentissages et le rendent meilleur. A travers l'art vivant, l'enfant peut appréhender différentes problématiques et trouver des réponses aux interrogations qu'il peine encore à formuler. Ils contribuent au développement psychologique et cognitif de l'enfant, entraînent et favorisent un regard critique, sensible et créatif sur soi et le monde. L'enfant devient plus autonome et responsable et peut mieux consolider sa future position sociale.

#### ➤ Au plan social et politique

Les arts du spectacle demeurent une des voies propices pour éduquer, sensibiliser, mobiliser et conscientiser le peuple en vue de permettre une meilleure compréhension du monde, d'encourager la participation des citoyens, de faire vivre la démocratie. Cela passe par l'art dramatique et spécifiquement le théâtre forum qui est interactif, participatif. Selon Robert Mallet, « *aucun genre littéraire n'est mieux à même d'offrir l'image de la vie, le miroir des larmes et des rires, des drames et des dérisions, qui sont le destin de l'homme. Engagé ou non engagé, reflet des luttes politiques et sociales ou véhicules de l'ouverture intime, il permet toujours de remonter à l'éternel humain* ». <sup>40</sup> En effet, Le théâtre, discipline la plus ancienne et la plus pratiquée au profit des enfants, remplit différentes fonctions. Son objectif est de plaire, d'instruire, de dénoncer ou bien d'inquiéter. En même temps qu'il divertit le public qui le regarde, le théâtre est un miroir où les spectateurs peuvent se voir eux même sur

---

<sup>40</sup> Mallet Robert, cité par Demeuzes Jean « l'action culturelle à l'école » Paris, 1986, p.86.

scène. Il reflète la société dans ses forces et ses faiblesses, ses plaisirs et ses malaises. Véritable canal d'éducation et de transformation sociale, le théâtre dénonce les dérives sociales, dévoile les défauts et les tares, critique les comportements ignominieux et rétrogrades, dans l'objectif de toucher la sensibilité des hommes et d'en appeler à leur autocritique et leur repentance. De l'avis du Professeur Prosper Kompaoré, « *l'expression artistique prend toute sa signification lorsqu'elle résonne dans les cœurs et les consciences des populations* »<sup>41</sup>.

Les spectacles vivants pour jeune public permettent de lutter contre l'exclusion socioculturelle en encourageant l'expression des valeurs artistiques, le dialogue interculturel, l'accès à tous aux œuvres d'art et surtout la promotion de la diversité culturelle, gage d'un monde de paix. Ils contribuent au renforcement de la démocratie, à la bonne gouvernance et à la notoriété du pays.

✓ Au plan économique,

Les spectacles vivants pour jeune public parce qu'ils sont pluridisciplinaires, créent de nouveaux emplois et permettent de lutter contre le chômage. Ils s'adressent à un public très important car ils intéressent aussi bien les adultes que les enfants et offrent la possibilité de représentations multiples d'un seul spectacle permettant aux artistes, aux producteurs et aux diffuseurs de rentabiliser. Les spectacles pour jeunes apportent une culture à l'art ce qui améliore la consommation culturelle et la fréquentation des lieux de spectacle. Les festivals artistiques qui se créent sont des rendez-vous massifs et populaires qui contribuent au développement des villes et des collectivités à travers les aménagements territoriaux qui se font à chaque édition, les activités commerciales et touristiques qui émergent et toutes les formes d'investissement qu'ils attirent.

### 2.2.3 Les contraintes majeures de développement des spectacles pour jeune public

➤ Au niveau institutionnel

Les spectacles vivants pour jeune public sont butés à des obstacles stratégiques, structurels et organisationnels, infrastructurels, réglementaires, opérationnels et professionnels. Au plan stratégique et structurel, la jeunesse est faiblement intégrée dans les actions de valorisation de la culture. Aussi les projets de médiation culturelle au profit des enfants et jeunes sont faiblement développés ainsi que les stratégies de promotion de l'éducation artistique.

Au niveau infrastructurel, on note l'insuffisance de structures de production et de diffusion et leur faible performance. Au plan réglementaire, il n'existe pas encore de textes régissant la participation des jeunes à la promotion culturelle ainsi que sur la création et l'organisation des spectacles pour jeunes.

---

<sup>41</sup> Kompaoré Prosper tiré du site internet <http://atb.bf/site/accueil/?PHPSESSID=hjqj493vk2qhoicv5037b7dm3> consulté le 11/02/13 à 23H 37

➤ Au niveau structurel

On note la faible organisation, professionnalisation et qualification des acteurs ainsi qu'une faible représentativité des compagnies et des artistes spécialisés dans le domaine jeune public sur la scène artistique. Du point de vue de la création, l'absence de formation, de résidence de création, de cadre d'émulation ou de compétition et de critiques d'art limitent la performance des artistes et reflètent sur la qualité des créations. Cela entraîne également le délaissement des autres disciplines artistiques au profit du conte qui semble être matériellement plus simple et facile à créer. Finalement, certains artistes se perdent dans des confusions entre animations artistiques et spectacles vivants pour jeunes car leurs créations n'obéissent à aucune règle concernant le respect du jeune public mais aussi ne tiennent pas suffisamment compte de la mission d'éducation et de la responsabilité morale de l'artiste. En matière de diffusion, l'absence de réseau de diffusion, l'insuffisance de personnel technique spécialisé (techniciens sons et lumières, scénographes, décorateurs...) le manque de communication et de médiatisation sur les spectacles jeune public entravent la promotion du domaine. Pour pallier l'absence de cadres de diffusion, les spectacles se déplacent souvent dans les écoles et centres d'accueil pour enfants mais avec des scénographies très légères ce qui altère la qualité de la création et réduit le spectacle à un public homogène composé uniquement d'élèves tenant ainsi l'enfant déscolarisé et non scolarisé en marge des bienfaits de l'art.

➤ Au niveau économique et financier

Les acteurs des spectacles vivants pour jeune public de par le monde sont doublement touchés par les difficultés de financement à cause de la faible considération du domaine. Dans les pays où ils bénéficient de subvention, on constate un déséquilibre avec les spectacles pour adultes. Au Burkina Faso, les professionnels du domaine sont face à un marché national presque inexistant ce qui les oblige à créer pour le public européen. Aussi, la rareté de financement (subvention, sponsoring, ou mécénat) dans le domaine amène les acteurs à opter pour des spectacles occasionnels (des essais ou des commandes), des productions à bas coût et de faible qualité ce qui pourrait entacher leur estime et compromettre la légitimité et la pérennité du domaine. Même dans les pays où le domaine semble structuré, le déficit financier contraint parfois les artistes à des compromis avec les diffuseurs à travers des préachats de leurs créations. Ils sont donc à la merci des programmeurs et tourneurs qui fixent les prix des œuvres et les conditions de diffusion. Toutefois, la transdisciplinarité ou la diversification des compétences individuelles des artistes, la coproduction, les échanges artistiques, la coopération sont des alternatives à cette pénurie financière.

➤ Au niveau social et culturel

Le faible niveau de sensibilisation des différents acteurs, la pauvreté, le cloisonnement et l'analphabétisme des populations, la faible culture familiale à l'art, le statut de l'enfant et de l'artiste dans nos sociétés limitent considérablement la promotion des spectacles vivants pour jeunes. Si la société traditionnelle reconnaît à l'enfant des droits ils ne recouvrent pas les mêmes réalités que ceux consacrés en droit moderne. Les droits aux loisirs et aux jeux sont reconnus mais les adultes ne se préoccupent pas de les organiser donc l'enfant joue seul. Perçu comme un être inférieur et faible, un adulte en miniature et non un individu à part entière l'enfant subit le poids de l'adulte et des traditions. Quant à l'artiste, il demeure toujours peu valorisé et son métier qui est traité d'éphémère et de secondaire n'est qu'une occupation pour pallier au chômage en attendant d'avoir mieux. Ainsi, « l'artiste est victime de stigmatisation et est vu comme une personne qui a échoué dans sa vie ; il n'est ni respecté, ni bien traité que ce soit au niveau social, professionnel ou pécuniaire. Se spécialiser dans le domaine jeune public constitue alors un risque d'être discrédité»<sup>42</sup>.

---

<sup>42</sup>Kientga P. Gérard interview réalisée le 11/09/12 à Ouagadougou à 19H 52

### 3 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Notre étude dans sa partie méthodologique porte sur deux grands points à savoir l'investigation et le stage. La partie investigation comprend la collecte de données à travers la recherche documentaire, les entretiens et les questionnaires puis leur traitement. Le stage permet de faire une présentation de la structure, d'énoncer les activités que nous avons menées, les acquis du stage et les perspectives.

#### 3.1 L'investigation

##### 3.1.1 *Collecte et traitement des données*

###### ➤ Recherche documentaire

Cette phase a consisté en la recherche de tout document pouvant nous aider à mieux cerner notre sujet à savoir les ouvrages, les publications, les revues, les mémoires et les journaux. C'est ainsi que dans un premier temps nous nous sommes penchés sur la consultation à la bibliothèque de l'Université Senghor et dans la collection de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) d'ouvrages généraux portant entre autres sur la culture, les industries culturelles, les politiques culturelles en Afrique, les enjeux du développement culturel en Afrique ainsi que d'ouvrages spécifiques se rapportant aux arts vivants et spécifiquement aux spectacles vivants pour jeune public. Par conséquent, nous avons pu lire plusieurs ouvrages que nous avons inscrits en bibliographie. Toutefois, nous avons été face à une insuffisance d'ouvrages abordant notre thème. Les anciens mémoires du département culture ont également été examinés surtout ceux qui traitent du patrimoine culturel immatériel en général et de la problématique des arts vivants en particulier. Notre recherche s'est poursuivie lors de notre stage à Ouagadougou à la bibliothèque de l'Atelier théâtre Burkinabè (ATB) où nous avons eu droit à des travaux de recherches et des mémoires de Maitrise en administration et gestion artistique et culturelle (AGAC) menés ou dirigés par le Professeur Prosper Kompaoré de l'Université de Ouagadougou. Les cours théoriques dispensés à l'Université par des Professeurs émérites nous ont permis d'approfondir nos connaissances et d'en faire usage dans le cadre de nos recherches.

Dans un second temps, des recherches sur internet nous ont permis de visiter plusieurs sites et de rassembler de la documentation pour enrichir notre bibliographie à travers plusieurs réflexions et publications de mémoires de recherche de DEA et DESS en ligne portant sur les spectacles pour jeune public. Aussi les sites de l'UNICEF, de l'UNESCO, de Africultures, des ministères de la culture et de

l'éducation de France et du Burkina Faso, de plusieurs centaines de compagnies jeune public d'Afrique et d'Europe, des revues (le Piccolo, le Cyrano, la scène) et des associations comme l'Association du théâtre de l'enfance et la jeunesse (ATEJ) et l'Association internationale du théâtre pour l'enfance et la jeunesse (ASSITEJ) où figurent des interviews de professionnels du domaine nous ont permis de collecter suffisamment d'informations pour le mémoire et le projet professionnel.

➤ Les entretiens

A ce niveau, il est important de signaler qu'ils constituent avec les questionnaires le cœur même de nos recherches face à l'insuffisance d'ouvrages et de recherches au niveau national sur notre sujet. Aussi, ils portaient essentiellement sur la collecte de données de nature qualitative auprès des professionnels de la filière et de toute personne pouvant contribuer à enrichir nos réflexions par son expérience.

Aussi, lors de leur passage à l'Université Senghor quelques enseignants que nous avons pu rencontrés en l'occurrence Mrs Francisco D'Almeida, Toussaint Tiendrébéogo, Bernard Boucher, Claude Camirand, Xavier Greffe, Olivier Amiel et Mmes Yannick Lintz, Gihane Zaki, nous ont prodigué des conseils et fait des suggestions en vue d'améliorer notre travail. Ils ont su recadrer notre thème, examiner et critiquer notre démarche ce qui nous a amené à corriger certaines imperfections.

Vue la pertinence de notre sujet pour l'éducation et la formation de la jeunesse, nous sommes allés à la rencontre du directeur général de la formation et de recherche (DGFR) du MCT, du directeur des sports, de la culture et des loisirs (DSCL) du MENA et des chargés de communication et d'éducation de l'UNICEF Burkina. Avec eux il était question de connaître d'une part le rôle de leurs structures et les actions qu'ils mènent en faveur de l'éducation artistique et d'autre part recueillir leurs avis sur les enjeux de l'éducation artistique et des spectacles pour jeunes. L'UNICEF accompagne des projets visant la promotion du droit des enfants aux loisirs et activités culturelles. A ce sujet, l'organisme soutient plusieurs projets d'initiation artistique comme « l'espace enfants de la SNC », le séminaire régional annuel d'initiation aux valeurs traditionnelles de l'association Belwet présidée par le Larlé Naaba Tigré. Les échanges ont également porté sur le document de stratégie de valorisation des arts et de la culture dans le système éducatif au Burkina Faso avec les procédures et besoins pour sa mise en œuvre efficiente. Nous n'avons pas manqué de solliciter le partenariat de ces structures et organismes car leur appui cadrera avec leurs missions et nous permettra de mettre en œuvre notre projet professionnel.

➤ Les enquêtes et questionnaires adressés aux professionnels du secteur des arts vivants

Pour mieux envisager les difficultés et les obstacles au développement du secteur des arts vivants en général et des spectacles vivants pour jeune public en particulier, nous nous sommes adressés à ceux qui exercent dans le domaine à savoir les compagnies, les promoteurs et les artistes. Notre souci était de connaître leur mode d'organisation, les relations qu'ils entretiennent avec l'administration de tutelle, les difficultés auxquelles ils font face dans la création, la production et la diffusion de spectacles pour

jeunes publics au Burkina Faso et leurs attentes. C'est sans langue de bois qu'ils nous ont exprimé leur coup de gueule face à la faible prise de conscience de l'importance de la culture et à ce qu'ils considèrent comme mépris pour un domaine si important pour le développement social et économique comme celui des spectacles pour jeune public.

### 3.1.2 Analyse des données

Les données recueillies de part et d'autre ont été regroupées par thématique et selon leur pertinence puis analysées. Les informations obtenues sont regroupées dans plusieurs tableaux que nous avons dû renvoyer en annexes (annexe 5, 6, 7) par manque de place tout en retenant le tableau suivant.

**Tableau 1: analyse des données de l'enquête**

QUESTIONS	BUT RECHERCHE	REMARQUES ET CONCLUSIONS
Combien de compagnies et artistes au Burkina Faso exercent-ils dans le domaine jeune public ?	Répertorier les compagnies, festivals et artistes du domaine	Peu de festivals, de compagnies et d'artistes ; secteur embryonnaire, spectacles amateurs en majorité, centralisés dans les villes de Ouaga et Bobo
Comment êtes vous organisés ?	un syndicat ou une association	ASSITEJ Burkina mais pas fonctionnel ; faible organisation des acteurs
Quels sont vos partenaires techniques et financiers	Source de financement	Ministères de l'éducation et de la culture, mairies mais surtout partenaires étrangers, européen ; faible soutien national
Quels sont les difficultés que vous rencontrez ?	Pourquoi le secteur est toujours embryonnaire	Problème de reconnaissance, Manque de structures de production et de diffusion, absence de marché
Quelle relation entretenez-vous avec le ministère de tutelle ?	L'importance de la communication et de collaboration	Faible collaboration entre l'administration et les acteurs ; tort partagé de part et d'autre
Quelles sont vos attentes ?	Que faut-il faire ? solutions	Accorder une place de choix à la culture, organiser et structurer le secteur, mieux soutenir les projets
Comment êtes vous formés ?	Qualité et performance des acteurs	Peu d'artistes formés dans le domaine jeune public malgré l'existence de plusieurs centres de formation privés
Pourquoi vos créations se focalisent sur les contes ?	Raison de délaissement des autres disciplines ou filières	Manque de moyens humains, matériels et financiers ; besoin de marché européen
Pourquoi la faible programmation de spectacles jeunes publics au Burkina Faso ?	Situer la problématique	Absence de marché national, sinon la création existe même si elle n'est pas suffisante
Qu'entendez-vous par spectacle pour jeune public ?	Concept, finalité	Spectacles conçus surtout pour enfants et jeunes mais intéressants les adultes ; but éducatif.
Quels sont les caractéristiques et exigences ?	Les implications et réglementations en termes de forme et de contenu	Spectacles de qualité, courte durée, quelques thèmes tabous, plein de couleurs, lumières et sons, très animés, instructifs
Quels sont les obstacles à la	Ce qui décourage ou entrave	Le mépris des artistes et l'absence de soutien

promotion du secteur	la promotion	
Quel intérêt pour le spectacle jeune public ?	Les avantages pour l'enfant et l'artiste ; les enjeux pour le développement	Eduque, intègre, construit l'enfant et contribue au développement social, économique et culturel
Pourquoi le choix du domaine jeune public ?	Ce qui motive ou constitue un motif de satisfaction, un centre d'intérêt	L'épanouissement, la participation, l'éveil et la joie de l'enfant, et le plaisir de l'artiste
Place de l'enfant dans la promotion artistique	Acteur ? spectateur ?	Peu de créations pour enfants et peu d'enfants familiarisés au spectacle malgré la propension des compétitions artistiques pour jeunes en période de vacance
Quel sentiment avez-vous du métier d'artiste au Burkina Faso ?	Le statut social, la place au sein de la société	Manque de sécurité, de statut, de cachet honorable, de respect
L'art nourrit-il son homme au Burkina Faso ?	Métier comme les autres ?	Quelques uns sont très riches mais pas la majorité ; métier à prendre au sérieux

### 3.1.3 Synthèse des données traitées

A travers les différentes informations collectées et analysées, nous pouvons conclure que la filière des arts vivants au Burkina Faso, malgré les investissements acquis et les nombreux projets qui se développent, demeure toujours dans une situation difficile à l'image de tout le secteur de la culture ; l'arbre ne doit donc pas cacher la forêt. Ces difficultés peuvent se résumer au plan institutionnel, professionnel et social. En effet, au plan institutionnel, la culture ne semble pas être une priorité des pouvoirs publics à travers le budget qui lui est alloué. Tous les documents ont été rédigés, d'importantes conventions ont été signées et plusieurs lois adoptées. Les discours magnifient la culture mais les actes concrets tardent à venir. Selon Alain Héma, il est grand temps d'arrêter de parler et de passer à l'acte. Heureusement, on assiste depuis quelques temps à un regain d'intérêt qui voit l'inscription du secteur en 2010 dans la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) comme un pilier de croissance. L'étude d'impact économique et social réalisée en mai 2012 constitue une référence pour convaincre davantage les décideurs et les bailleurs de fonds. Au niveau de la promotion des arts vivants des réalisations notables existent comme la construction d'importantes salles de spectacles à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso mais beaucoup reste à faire pour mieux renforcer la réputation de pays culturel.

En matière d'éducation artistique et culturelle, la faible performance depuis des décennies requiert une collaboration ferme des deux ministères pour faire de ce projet une réalité et contribuer à l'essor des deux secteurs combien importants pour le développement du Burkina Faso que sont l'éducation et la culture. La prise de conscience du rôle et de la place de l'enfant dans la promotion culturelle et

artistique et surtout la mise en place de structures et de cadres de divertissement constituent des défis que les pouvoirs publics se doivent de relever pour non seulement préserver la réputation de pays de culture et tendre vers un développement durable dont le soubassement est la culture.

Au niveau professionnel, les acteurs des arts vivants sont reconnus pour leur professionnalisme et leur dynamisme. Ils peuvent désormais se réjouir de l'existence d'un statut de l'artiste qui leur confère une place et traduit leur importance dans le processus de développement. Toutefois, leur faible organisation et qualification mérite de la part de l'administration de tutelle une forte implication pour mieux renforcer leurs capacités.

Les professionnels du domaine jeune public ne sont pas suffisamment connus ainsi que leurs œuvres, faute de diffusion, voire de marché. Cela oblige le peu de créateurs du domaine à se tourner vers l'Occident où un public suffisamment instruit et amoureux de l'art leur permet de vivre de leur travail. Ce domaine qui est en quête de sa voie pour s'intégrer dans le paysage culturel déjà dominé par les spectacles pour adultes est confronté à des obstacles comme sa faible reconnaissance et son soutien encore timide. L'offre de spectacles pour jeunes est orientée vers une pluralité de spectacles créés par les jeunes eux-mêmes. L'existence de ces cadres de loisirs et de divertissement pour jeunes sous la forme de compétitions artistiques intéressant les élèves du primaire et du secondaire est louable. En dépit du caractère amateur de ces spectacles et de leur programmation en période de vacances uniquement, ils constituent un tremplin pour la culture du goût à l'art, le renforcement de la pratique artistique et la promotion de l'éducation artistique au Burkina Faso. Il revient donc aux professionnels réunis autour de l'ASSITEJ Burkina d'œuvrer pour une meilleure valorisation du domaine en développant des stratégies pour se faire connaître au plan national car la charité bien ordonnée doit commencer par soi-même.

Au plan social, l'importance de l'art dans la construction de la personnalité de l'enfant n'est pas encore ancrée dans les mentalités. L'analphabétisme de la population, le faible degré de culture familiale, la négation du métier d'artiste limitent la promotion culturelle et l'implication des jeunes dans le processus. Il incombe aux acteurs culturels et surtout aux politiques de mettre l'accent sur l'information et la sensibilisation de la population afin qu'elle prenne conscience de la nécessité de promouvoir notre patrimoine culturel qui est notre richesse. Ce potentiel incommensurable et indestructible est le socle sur lequel nous pouvons nous appuyer pour envisager le développement grâce aux industries culturelles.

### 3.2 Le cadre d'observation : le stage

La fin des études de première année de master à l'Université Senghor d'Alexandrie est sanctionnée par le stage obligatoire de dix semaines que nous avons effectué à Ouagadougou au Burkina Faso dans une structure privée dénommée « la fédération du Cartel ». Nous vous présenterons dans un premier temps cette structure à travers son rôle, son fonctionnement et les activités qu'elle mène dans le cadre de la promotion culturelle et artistique. Puis nous examinerons les acquis du stage à travers les activités que nous avons menées et les perspectives pour la réalisation de notre projet professionnel.

#### 3.2.1 *Présentation de la structure : La fédération du cartel*

La fédération du Cartel est une structure associative, apolitique et à but non lucratif créée en 2007 à Ouagadougou au Burkina Faso sous le récépissé N° 2007/ 169/ MATD /SG/DGLPAP/ DOASOC/. Il émane de l'ambition de quatre directeurs de compagnies artistiques de professionnaliser les métiers des arts. Ce regroupement des compagnies Falinga, Théâtre Eclair, Théâtre Evasion, et l'association Grâce théâtre du Burkina dans le cadre d'une mutualisation a pour objectifs de conjuguer leurs efforts, profiter des acquis matériel, financier et technique des membres et confier les tâches administratives à une équipe compétente afin de se concentrer sur la création et la réflexion artistique. Elle est aujourd'hui une unité d'administration et de gestion commune de projets et d'initiatives culturels regroupant des membres actifs et des membres d'honneur.

Le cartel est structuré en deux organes : le conseil de gestion qui est l'organe d'administration composé d'un secrétariat, d'une coordination et d'un service comptable et le conseil d'administration formé des directeurs de compagnies que sont Ildevert Méda, Alain Héma, Etienne Minoungou et Anatole Koama, est l'organe décisionnel. Il bénéficie de l'accompagnement de plusieurs partenaires financiers, artistiques et techniques au plan national et international dans la mise en œuvre de plusieurs projets propres et conjoints. Les principaux sont la Fondation Prince Claus pour la culture et le développement, Africalia, la coopération Suisse, l'Institut français, Culturesfrance et le MCT. Il œuvre dans la formation, la création, la production et la diffusion artistique ce qui lui confère la position de modèle de gestion intégré pour les autres compagnies nationales et de partenaire privilégié des pouvoirs publics pour des réflexions stratégiques.

Le cartel s'oriente dans des actions en fonction des visions de chaque directeur de compagnie. C'est ainsi que la compagnie Falinga s'oriente dans l'appui à la création artistique et aux politiques culturelles, la Compagnie Théâtre Evasion dans la professionnalisation des métiers de la scène, le Théâtre Eclair dans l'éducation artistique et le théâtre citoyen et Grâce théâtre dans le développement

d'un théâtre de proximité. Plusieurs projets propres et conjoints sont mis en œuvre dont les Récréatrices (2002), la nuit de la plaisanterie (2009), Doremi (2008), FITJP (2009), Atelier permanent d'initiation (2007), Saison théâtrale (2011), Paroles croisées (2005), Class d'art (2005) etc.

Les activités sont programmées et exécutées par l'équipe de gestion selon un plan d'action et un chronogramme annuel et portent essentiellement sur la formation de jeunes comédiens, les résidences de création, les tournées et les concours artistiques, les réflexions sur les politiques culturelles, la publication de journaux et de livres, la location de matériel logistique et d'éclairage (espace de création, podium, lumière, sonorisation...), la gestion d'une bibliothèque et bien entendu l'organisation d'événements majeurs comme les Récréatrices, le festival international de théâtre jeune public, la nuit de la plaisanterie etc.

### 3.2.2 *Actions, acquis et perspectives*

#### ➤ Les actions et acquis

Le stage a été l'occasion pour nous de travailler avec une équipe jeune et dynamique, de rencontrer et de collaborer avec de nouvelles personnes et enfin de tisser de nouvelles relations d'amitié et de travail. Il a aussi permis de mener diverses activités et d'apporter notre contribution à des réflexions sur les politiques culturelles. A travers les visites de terrain, les entretiens avec des personnes ressources et la participation à des spectacles nous avons appris bien de choses pouvant nous être utiles pour la mise en œuvre de notre projet.

Nous avons surtout mis l'accent sur les recherches en vue de l'élaboration du mémoire et du projet professionnel au cours du stage. A ce niveau, nous avons procédé à la collecte et à l'exploitation de documents divers (ouvrages, images, vidéos, journaux) existant au sein de la structure. Puis, nous avons élaboré des questionnaires et approché notre directeur de stage ainsi que plusieurs autres personnes ressources comme des directeurs de centres culturels, des artistes et des hommes de cultures pour échanger et recueillir les informations utiles. Quant au projet professionnel, sa mise en œuvre nécessitant un accompagnement technique et financier, il était important d'entreprendre des démarches dans ce sens. C'est ainsi que nous sommes allés à la conquête de partenaires financiers potentiels institutionnels comme l'UNESCO, PLAN, l'UNICEF et les Ministères concernés pour des échanges et des collaborations futurs.

Enfin, nous avons eu l'occasion de prendre part à l'ouverture de la 1<sup>ère</sup> édition du festival jeune public organisé du 26 au 29 juillet à Ouagadougou par l'association Wékéré pour échanger avec les organisateurs et leur prodiguer nos encouragements.

#### ➤ Les perspectives

Pour apporter notre pierre à la construction de l'édifice culturel et surtout pour réaliser notre ambition de cultiver l'amour et le goût pour l'art auprès des enfants et des jeunes afin qu'ils s'en approprient et qu'ils soient les meilleurs défenseurs de leur culture en tout temps et en tout lieux, nous proposons la mise en place d'une agence de production et de diffusion de spectacles vivants pour jeune public. La réussite de ce projet nécessite la mise en place d'un système d'information et de sensibilisation des parents et des éducateurs, la collaboration avec les acteurs du domaine, l'accompagnement de partenaires financiers et artistiques nationaux et internationaux pour la réalisation des activités et les échanges artistiques.

A partir des difficultés énumérées à travers nos recherches nous formulons les propositions suivantes :

✓ Au niveau de l'éducation artistique, il s'agit de :

- L'encouragement par les pouvoirs publics des activités artistiques et surtout dramatiques en milieu scolaire qui aboutira à la mise en place d'une unité de formation artistique obligatoire dans les écoles ;
- L'intervention des artistes dans la formation initiale et continue des moniteurs des écoles maternelles et des encadreurs et enseignants des écoles primaires et secondaires ;
- La subvention accordée aux compagnies artistiques qui interviennent dans les écoles ;
- La franche collaboration entre les enseignants et les professionnels des arts vivants ;
- L'organisation chaque année de stage de formation en jeux d'acteur au profit des enseignants ;
- La sensibilisation accrue des enfants, des parents et des éducateurs.

✓ Au niveau des spectacles pour jeunes, il faut :

- La création d'un fonds spécial d'appui aux compagnies œuvrant dans le domaine en vue du soutien conséquent à la production et diffusion de spectacles vivants pour jeune public ;
- La création d'un service spécialisé pour l'appui-conseil aux acteurs au sein de la DAS ;
- La réfection et l'aménagement des lieux de spectacles dans toutes les provinces du pays ;
- La formation des acteurs du domaine pour les rendre plus performants ;
- La formation de critiques d'art chargés d'examiner les contenus et la qualité des productions ;
- La promotion médiatique des spectacles pour jeune public ;
- La publication des programmes de diffusion de spectacles dans les lieux publics (écoles, marché, restaurants, bars, services publics et entreprises etc) et le développement de spectacles de proximité ;
- La signature de conventions avec certaines compagnies pour la diffusion gratuite dans les écoles et centres d'accueil.

## 4 L'AGENCE BEOG-NERE DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION DE SPECTACLES POUR JEUNES

### 4.1 Contexte et présentation du projet

#### 4.1.1 Contexte et justification

Ces dernières années, l'évolution de la technologie a entraîné de profondes mutations dans la création, la production, la diffusion et surtout la consommation artistique avec l'essor de la culture numérique et de l'internet. La culture est aujourd'hui un domaine économique capable de procurer des richesses grâce aux industries culturelles qui contribuent à 7% au PNB mondial contre 3% dans les pays en voie de développement (PVD)<sup>43</sup>. Les grands groupes ou majors qui l'ont vite compris, produisent en masse et inondent les marchés du monde, s'orientant inexorablement par cet impérialisme économique vers l'homogénéisation culturelle. Elle constitue une menace pour la sauvegarde de l'identité et des valeurs culturelles ainsi que pour la promotion de la diversité culturelle. Le Burkina Faso, pays aux ressources limitées, regorge pourtant de potentialités culturelles qui, si elles sont bien valorisées pourraient contribuer significativement au développement et au progrès social. En effet, avec une population estimée à 16 967 845 habitants<sup>44</sup> composée d'une mosaïque de cultures dont les savoir-faire et les expressions sont riches et variés et d'un paysage artistique dynamique, le Burkina Faso se positionne comme un pays culturel par excellence. En outre, il existe une demande et une offre locales de biens culturels qui nécessitent un accompagnement par des stratégies de structuration et d'intégration des marchés nationaux et sous-régionaux offrant des opportunités commerciales au secteur culturel.<sup>45</sup> Cependant, la volonté de soutenir le secteur culturel reste toujours faible et donne lieu à d'énormes difficultés qui entravent sa promotion.

En effet, au Burkina Faso, le secteur de la culture et spécifiquement des arts vivants demeure confronté à des difficultés d'ordre infrastructurel, organisationnel, professionnel et promotionnel en dépit des actions déjà accomplies à tous les niveaux. Bon an mal an, les arts vivants résistent et se développent grâce au soutien institutionnel si modeste soit-il, à la détermination des acteurs publics et surtout privés

---

<sup>43</sup> Les industries culturelles des pays du sud : enjeux de l'adoption de la Convention internationale sur la diversité culturelle, 2004, p 21

<sup>44</sup> Banque mondiale 2011

<sup>45</sup> PNC octobre 2009, page 12

dont le dynamisme a permis à notre pays d'être considéré comme pays de culture et de rayonner sur la scène internationale.

Notre projet de création d'une agence de production et de diffusion de spectacles à destination des jeunes se justifie par des raisons sociales, professionnelles et culturelles. En effet, le projet à travers ses actions de sensibilisation et de communication vise à développer les spectacles plaisants mais surtout instructifs à destination des jeunes afin de contribuer à aplanir les crises d'identité et de citoyenneté, les problèmes d'insertion, la pauvreté et les inégalités sociales que vivent les jeunes ainsi que remédier à la faible performance de l'enseignement. Il s'agit aussi d'accompagner les artistes à travers des soutiens pour renforcer leur capacité de production et de diffusion de spectacles vivants pour jeune public. La mise en œuvre du projet permettra d'une part aux enfants et aux jeunes de se divertir, de connaître et apprécier les arts vivants à travers leur présence aux représentations de théâtre, de conte, de marionnettes etc. D'autre part, il s'agit de préparer les futurs dirigeants à être les défenseurs de la cause culturelle puisqu'ils seront mieux sensibilisés sur la place et le rôle de l'art et de la culture dans la société.

#### 4.1.2 *Présentation du projet*

##### ➤ Descriptif du projet

Titre du projet : « Béog-néré », Agence de production et diffusion de spectacles pour jeune public

Localité du projet : siège social Ouagadougou, capitale du Burkina Faso

Nature : projet éducatif et artistique

Domaine d'intervention: sensibilisation, communication, formation, production et diffusion

Centre d'intérêt : arts du spectacle

Public cible : les enfants et les adolescents de 3 à 12 ans scolarisés et non scolarisés.

Durée du projet : trois (3) ans

Environnement du projet : territoire national

Porteur du projet : Compagnie Théâtre de l'Avenir (CTA)

Bénéficiaires et destinataires du projet : les jeunes scolarisés et non scolarisés, les ministères concernés, les collectivités territoriales, la population, les artistes, les promoteurs culturels, les parents, les éducateurs, etc.

##### ➤ Les objectifs poursuivis :

L'objectif global : promouvoir les spectacles pour jeunes au Burkina Faso à travers la création de l'agence de production et de diffusion.

Objectifs spécifiques :

- Créer un cadre organisationnel, communicationnel et réglementaire propice au rayonnement du domaine ;
- Renforcer les capacités des artistes et le réseau des opérateurs du domaine ;
- Accroître la production et la diffusion de spectacles de qualité pour le jeune public ;
- Préserver et transmettre le patrimoine culturel immatériel à travers l'éducation artistique et culturelle.

Les Actions du projet s'inscrivent dans la communication, la production, la diffusion et la formation. Elles s'organisent autour de plusieurs activités et tâches qui sont :

➤ Les activités et tâches du projet

- Implantation et équipement de l'agence ;
- Recrutement du personnel (10 agents) pour l'administration de l'agence ;
- Recherche de partenaires financiers et techniques ;
- Mise en place d'un plan de communication pour l'information et la sensibilisation sur le rôle de l'agence et l'importance des spectacles pour jeunes ;
- Soutien à la production d'au moins deux (02) spectacles pour jeunes par an ;
- Programmation de spectacles pour jeunes dans quatre (4) salles de spectacles, deux (2) centres d'accueil cinq (05) écoles primaires, cinq (05) établissements secondaires de Ouagadougou par an
- Organisation de deux (2) tournées nationales par an
- Organisation de deux (2) ateliers de formation par an en écriture puis en mise en scène de spectacles pour jeunes ;
- Organisation de deux résidences de création par an ;
- Organisation d'un (1) concours de spectacles pour jeunes dans une discipline spécifique chaque année ;
- Mise en place de stratégie d'incitation à la pratique artistique et à la fréquentation des institutions culturelles ;
- Inscription de l'agence dans un réseau international de producteurs et diffuseurs de spectacles pour jeunes ;

- Organisation de cadres de concertation avec les différents acteurs du domaine ;
- Organisation de campagnes de sensibilisation dans les médias en direction des éducateurs et des parents d'élèves.
- Les résultats attendus :
  - L'agence est créée et fonctionne
  - Les pouvoirs publics et les populations sont mieux informés sur l'importance des spectacles pour jeune public
  - Au moins une cinquantaine (50) de spectacles sont diffusés
  - 60% des enfants du pays ont vu un spectacle pendant les trois ans
  - Les professionnels du domaine sont mieux organisés et formés
  - Le goût pour la pratique et la découverte artistiques est suscité chez les enfants

#### 4.1.3 Faisabilité et pertinence du projet

**Tableau 2: Analyse de faisabilité**

	Les forces du projet	Les faiblesses du projet
<b>Les facteurs internes</b>	Le portefeuille relationnel des promoteurs du projet ; L'expérience dans le domaine de l'éducation et de la culture ; L'encouragement des acteurs culturels et des premiers responsables du département ; La capacité de mobilisation de bénévoles ; La capacité d'apporter un financement personnel au projet L'expérience dans l'organisation d'événements culturels	L'insuffisance de structures de production et de diffusion ; La faible organisation des artistes ; Le faible degré de culture des populations et la faible culture familiale des enfants ; L'absence de réseaux de diffusion ; L'insuffisance de formateurs ; Le caractère embryonnaire des spectacles pour jeunes
	Les opportunités du projet	Les menaces du projet
<b>Les facteurs externes</b>	Les accords de coopération signés par l'Etat ; L'intérêt de la jeunesse pour l'art ; L'existence d'un patrimoine culturel riche et d'une forte demande ; L'existence de fonds d'appui aux initiatives culturelles ; La prise de conscience progressive de l'importance de l'art et la culture dans l'éducation ; La stabilité sociale et la liberté d'expression culturelle ; La réglementation de la filière des arts vivants ; Le dynamisme des acteurs de la filière des arts vivants ; L'existence d'espace de création et de plusieurs structures de formation ; La professionnalisation des métiers de la culture ; La mobilisation de tous les acteurs	L'absence de subventions ; L'absence d'orientation politique vers les jeunes ; Le désintérêt des artistes et des promoteurs culturels ; Une crise socio politique ou économique ; La mauvaise collaboration des ministères concernés ; L'indisponibilité des partenaires.

➤ Les enjeux du projet

Face à la baisse du niveau et de la qualité de l'enseignement, l'enjeu est de faire de l'art et de la culture des compléments de l'éducation et d'améliorer sa qualité et sa performance au profit d'une jeunesse plus apte, dynamique et opérationnelle. Face à la globalisation et aux conflits de tout genre qui affectent la jeunesse, l'enjeu est de mettre en œuvre des moyens d'ancrage identitaire, de respect de la citoyenneté et de promotion des valeurs de paix et de tolérance. Face à la perte des valeurs sociales, l'enjeu est de cultiver chez les jeunes les valeurs morales et civiques pour une meilleure intégration et responsabilisation sociale. Face au chômage grandissant, l'enjeu est de susciter chez les jeunes l'intérêt pour les arts et de leur faire prendre conscience du poids des industries culturelles et créatives dans le développement économique en termes de création d'emplois et de richesses.

## 4.2 La stratégie de mise en œuvre

### 4.2.1 *Le cadre logique et la communication du projet*

➤ Le cadre logique (Annexe 7)

Il donne un aperçu des objectifs du projet et des activités à réaliser pour atteindre les résultats, tout en précisant les indicateurs, les sources de vérification et les hypothèses.

➤ La communication du projet

✓ Les objectifs de la communication

- susciter l'intérêt des pouvoirs publics et la prise en compte des enfants dans les stratégies et politiques
- Mobiliser la population burkinabè et susciter leur intérêt pour les spectacles pour jeunes
- Avoir au moins 15 partenaires financiers publics et privés qui soutiennent l'agence
- Fidéliser les partenaires pour le fonctionnement de l'agence.

Les partenaires médias sont les radios publiques et privées, les chaînes de télévisions publiques et privées, la presse écrite, l'association des journalistes culturels, Africultures.com, Artistebf, Burkina 24, Lefaso.net, Zodomail.com, TV5, Africable Télévision ...

## ✓ Le plan de communication

Tableau 3: Plan de communication

Public cible et parties prenantes	Objectifs de communication	Stratégies de communication	Moyens de communication
Elèves du primaire et du secondaire et enfants déscolarisés	Décrire l'importance et l'intérêt des spectacles Augmenter la fréquentation des salles de spectacle et la pratique artistique	Visite dans les écoles et centres d'accueil Diffusion à travers les médias Distribution d'imprimés dans les écoles et les endroits publics	Emissions radios et TV Spots radio et TV Réseaux sociaux (facebook, blog) Dépliants, flyers Banderoles, plaquettes, panneaux publicitaires
Parents et enseignants	Faire connaître les bienfaits de l'art dans la formation des enfants et susciter leur implication	Diffusion à travers les médias Distribution des imprimés dans les endroits publics Rencontres dans les centres d'éducation de base (CEB)	Réunion avec présentation power point du projet, Dépliants Flyers, affiches Banderôles Plaques Emissions TV et radio Réseaux sociaux Spot audio et vidéo
Les associations des Professionnels du spectacle jeune public	Inciter à participer aux tournées et spectacles, aux ateliers de formation, aux résidences et à mieux créer et diffuser	Rencontre avec les responsables d'associations en art du spectacle	Réunion avec présentation power point, Mailing liste Réseaux sociaux
La population	Mobiliser autour du projet et susciter leur participation à sa pérennisation	Diffusion à travers les médias Distribution d'imprimés Campagne de sensibilisation	Emissions TV et radio, spot audio et vidéo, réseaux sociaux Affiches, flyers, banderoles, dépliants, plaques
Les pouvoirs publics, les ONG et institutions internationales	Prendre en compte les spectacles pour jeune public dans les politiques de la culture et de l'éducation Accompagner les acteurs par l'organisation, la réglementation, la construction d'infrastructures adaptées et le financement	Plaidoyer auprès des ministères et les institutions concernés	Conférence de presse Relation presse et chargés de communication  Réunion et présentation du projet avec power point aux représentants  Ateliers et séminaires

## 4.2.2 La structure de mise en œuvre et de supervision

La mise en œuvre du projet nécessitera la création d'une structure composée de deux entités: un conseil de gestion ou d'administration et un comité de gestion.

## ✓ Le Conseil de gestion ou d'administration de l'agence

Le Conseil de gestion ou d'administration de l'agence a pour mission de coordonner la mise en œuvre du plan d'action et de réfléchir sur le développement du projet dans ses aspects sociétaux, culturels et économiques.

A ce titre, il est chargé de :

- proposer les stratégies de mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet ;
- créer les conditions favorables à la mise en œuvre du projet ;
- apprécier les rapports de suivi et d'évaluation des plans d'action ;
- faire des recommandations relatives à la mise en œuvre du projet.

Le Conseil d'administration est présidé par un Président du Conseil d'Administration (PCA).

Il se compose: du Président du conseil d'administration et des représentants des associations et organisations professionnelles des artistes. L'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration de l'agence Béog-néré seront précisés par un texte réglementaire.

- ✓ Le comité de gestion de l'agence

Il est chargé de la mise à jour des documents administratifs et financiers, de l'organisation et la gestion des affaires courantes, de l'organisation des activités de communication, de formation, de production et de diffusion. Il se compose de : le coordonnateur général, le responsable communication, le directeur artistique, le responsable financier et la Secrétaire/Assistante.

- ✓ L'organigramme de l'agence

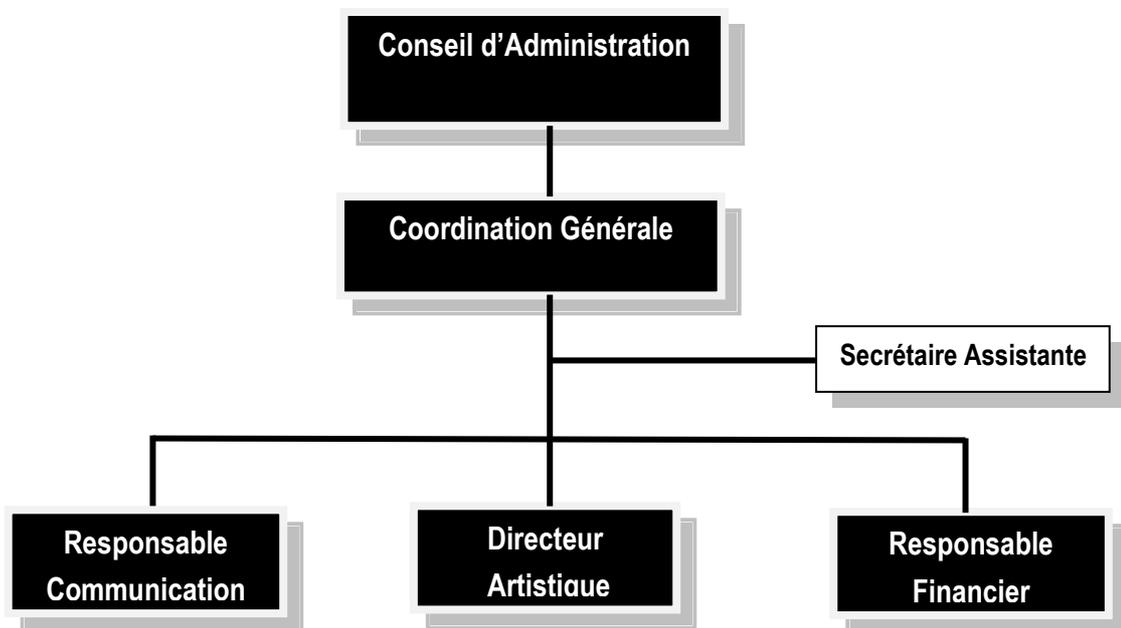


Figure 2: Organigramme de Béog-néré

#### 4.2.3 *Les partenaires et les conditions de mise en œuvre du projet*

➤ Les partenaires du projet

La réalisation et le fonctionnement de l'agence requiert la contribution de tous les acteurs concernés à travers un partenariat dynamique et une franche collaboration. Il s'agit de :

- Les ministères concernés (éducation, culture, jeunesse, action sociale)

Le projet s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques de la culture, de l'éducation et de la jeunesse. Leur parrainage est indispensable pour la légitimation et la bonne marche de l'agence.

- Les collectivités territoriales

Leur engagement dans l'organisation et le soutien aux activités culturelles dans les différentes localités du pays dénote de leur prise de conscience de l'importance de la culture dans le développement.

- Les directions en charge de la promotion de la culture et surtout des arts vivants (annexe1)

Leur collaboration constitue un atout pour l'agence à travers l'appui conseil, le soutien aux activités et coïncide bien avec leurs missions.

- Les artistes professionnels des arts vivants

Ils sont les créateurs des œuvres et leur participation est plus que nécessaire pour l'atteinte des objectifs du projet.

- les autorités coutumières et religieuses

Ils sont les meilleurs médiateurs et prescripteurs culturels car ils sont bien écoutés et respectés.

- les compagnies et les organisateurs de festivals pour jeune public et de concours artistiques

Ils connaissent mieux les réalités du secteur à travers leurs expériences ; leur collaboration et leurs conseils faciliteront le fonctionnement de l'agence.

- Les parents et les encadreurs

Ils sont les accompagnants de l'enfant dans sa découverte avec l'art et doivent être suffisamment sensibilisés pour mieux jouer leur partition.

- Les médias (radio, télévision, presse)

Ils constituent des partenaires privilégiés pour la communication et l'information sur les actions et les activités de l'agence. La collaboration se fera à travers l'association des journalistes et communicateurs pour la culture (AJ2C).

- Les organisations professionnelles des acteurs

Un partenariat solide avec ces structures permettra d'asseoir des bases solides pour le fonctionnement de l'agence. Ils sont organisés en associations et syndicats comme l'association burkinabè des chorégraphes et danseurs (ABCD), le syndicat national autonome des comédiens du Burkina (SYNACOB), les associations et syndicats de musiciens, les producteurs associés, le syndicat national des entrepreneurs de spectacles (SYNES-BF), l'union internationale des marionnettistes (UNIMA), la maison de la parole, etc.

- Les partenaires techniques et financiers

Ils permettront à l'agence de mettre en œuvre ses activités grâce aux moyens matériels et financiers ainsi qu'aux connaissances qui serviront à renforcer les capacités des acteurs.

- Les organisations internationales de défense des droits de l'enfant et les organisations non gouvernementales (ONG)

Leur soutien à la mise en œuvre de l'agence participe de leur mission. Ce sont l'UNICEF, Plan Burkina, Save the Children, Terre des Hommes etc.

- Les institutions nationales et internationales

Ce sont l'UNESCO, l'UEMOA, la CEDEAO, l'OIF, l'Assemblée Nationale, la Primature, les Ambassades (France, Amérique, Italie, Danemark, Chine ...). Leur participation au projet constitue une force pour faire de la culture un axe prioritaire de leurs actions.

- les opérateurs économiques (sponsoring ou mécénat)

Ils apportent leur soutien matériel ou financier à l'agence en échange de leur visibilité.

- Les prescripteurs du projet :

Ce sont les parents d'élèves, les encadreurs, les hommes de médias (journalistes et communicateurs), les chefs coutumiers et religieux, ainsi que toutes les bonnes volontés soucieuses de la formation des enfants et du développement du pays.

- La mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources humaines, financières, infrastructurelles et matérielles reste une donnée capitale pour l'opérationnalisation de l'agence Béog-néré.

Le financement du projet sera mobilisé au niveau de l'Etat, des partenaires de la coopération bilatérale, multilatérale et décentralisée, des institutions nationales et internationales, du secteur privé, des populations bénéficiaires, des membres de l'association. Il sera acquis à travers les fonds propres, les subventions publiques et institutionnelles, les mécénats, les sponsors, les prêts, les dons et les legs. Le concours des bénévoles est vivement attendu.

➤ Les conditions de mise en œuvre du projet

La réalisation du projet nécessite la caution morale et le soutien des pouvoirs publics, l'implication des collectivités territoriales et la bonne collaboration entre l'institution scolaire et culturelle. Il requiert également l'accompagnement des partenaires techniques et financiers, l'implication de tous les destinataires que sont les enfants, les parents, les éducateurs, les artistes... pour la prescription, la publicité, l'encouragement, les conseils, etc

### 4.3 Le planning opérationnel du projet

#### 4.3.1 *Les moyens de mise en œuvre du projet*

➤ Les moyens humains

- technique : les artistes toute discipline des arts vivants confondues, deux techniciens, cinq scénographes, deux accessoiristes, cinq instrumentistes, cinq régisseurs son et lumière, des professeurs d'art, un cameraman, deux photographes, deux électriciens, deux costumiers, un webmaster, un maître de cérémonie
- administratif : un coordonnateur, un directeur artistique, un responsable communication, une assistante/secrétaire, un responsable financier, deux chauffeurs, un agent de liaison, deux vigiles.

➤ Les moyens matériels et logistiques

- Une cour comprenant un bâtiment de trois pièces et salon avec magasin extérieur et garage servant de siège provisoire de l'agence à louer et une parcelle pour la construction d'un siège définitif à acquérir auprès de la mairie
- Du Matériel informatique et bureautique (ordinateurs, imprimantes, scanner, clés USB),
- Des fournitures de bureau (rames de papiers, cartouches d'encre, blocs notes, stylos, registres, enveloppes),
- Du matériel d'équipement mobilier de l'agence (bancs, tables, chaises, fauteuils, bureaux, armoires et placards). Un véhicule (fourgonnette) et un mini bus de 30 places, pièces de

rechanges (roues, huile moteur...) pour les tournées, des panneaux d'indication pour la visibilité de l'agence,

- Du matériel d'orchestre moderne et traditionnel (Guitare basse et solo, batterie, piano, flûte, etc à louer et des tam tam, djembé, kora, balafon, castagnettes,alebasse à acquérir)
- Du matériel de son et de lumière (enregistreur, projecteur, tableau de mixage, micros, baffles, groupe électrogène) et du matériels divers : caméra, appareil photo numérique.

#### 4.3.2 Le budget et le plan de financement du projet

- Le budget prévisionnel de fonctionnement

**Tableau 4: Budget prévisionnel du projet**

dépenses	Année N	Année N+1	Année N +2	Total sur 3 ans	Total sur 3 ans en€
<b>INVESTISSEMENT</b>	67 225 000			<b>67 225 000</b>	<b>102 483,85</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	44 340 000	85 100 000	85 100 000	<b>214 540 000</b>	<b>327 064,12</b>
<b>VALORISATION</b>	800 000	1 100 000	1 100 000	<b>3 000 000</b>	<b>4 573,47</b>
<b>IMPREVUS 10%</b>	11 236 500	8 620 000	8 620 000	<b>28 476 500</b>	<b>43 412,14</b>
<b>Total en FCFA</b>	<b>123 601 500</b>	<b>94 820 000</b>	<b>94 820 000</b>	<b>313 241 500</b>	<b>477 533,59</b>
<b>Total en Euros</b>	<b>188 429,27</b>	<b>144 552,16</b>	<b>144 552,16</b>	<b>477 533,59</b>	

## ➤ Le plan de financement

Tableau 5: Plan de financement du projet

Sources	Montant en FCFA	Montant en €	acquis/en cours	Pourcentage
<b>Ressources propres</b>	15 662 075	23 876,68	en cours	5%
<b>Subventions publiques</b>				
Communes	31 324 150	47 753,36	en cours	10%
Ministères concernés	31 324 150	47 753,36	en cours	10%
Assemblée nationale	18 794 490	28 652,02	en cours	6%
Ambassades	31 324 150	47 753,36	en cours	10%
<b>Institutions internationales</b>				
UNICEF Burkina	31 324 150	47 753,36	en cours	10%
UEMOA	31 324 150	47 753,36	en cours	10%
UNESCO	15 662 075	23 876,68	en cours	5%
CEDEAO	18 794 490	28 652,02	en cours	6%
Plan Burkina	25 059 320	38 202,69	en cours	8%
Save the Children	15 662 075	23 876,68	en cours	5%
<b>Ressources privées</b>				
ONG	18 794 490	28 652,02	en cours	6%
Sponsoring	15 662 075	23 876,68	en cours	5%
Parrainage	9 397 245	14 326,01	en cours	3%
<b>Valorisation</b>	3 132 415	4 775,34	en cours	1%

## 4.3.3 Le Chronogramme des activités (annexe 8)

## 4.4 Le suivi et l'évaluation du projet

Le suivi des activités est assuré trimestriellement par le comité de gestion. Le rapport de synthèse et les rapports annuels de suivi seront approuvés par le Conseil de gestion de l'agence.

L'évaluation du plan d'action consiste à analyser le niveau d'atteinte des objectifs et des résultats afin de faire des propositions pour la mise en place du prochain plan triennal. L'évaluation sera faite sous forme de revue annuelle qui intervient au plus tard un mois avant le début du prochain plan. Les documents d'évaluation sont les rapports semestriels et annuels, les rapports d'évaluation à mi-parcours

#### *4.4.1 L'impact et la viabilité du projet*

Au terme du projet, sa réussite sera visible à moyen et long terme à travers des changements importants au plan socioculturel, économique et politique.

Au plan socioculturel, le projet contribuera à la promotion des arts vivants au plan national et international, à l'éveil intellectuel ainsi qu'à l'épanouissement et l'émancipation de la jeunesse. Il entrainera la participation des jeunes aux projets de développement et le progrès social par la réduction du chômage et la délinquance chez les jeunes. Il concourra au renforcement de la solidarité, de l'entraide et de la cohésion sociale ainsi qu'à l'émancipation et la responsabilité citoyenne des jeunes. Enfin, il participera à l'épanouissement et à l'insertion sociale des jeunes, à l'amélioration des résultats scolaires, et à la promotion de la cohésion sociale et la paix.

Au plan artistique il permettra l'amélioration de la qualité et de la quantité des créations pour jeunes, la meilleure fréquentation des lieux culturels ainsi que la reconnaissance et la promotion des spectacles pour jeunes.

Au plan économique il contribuera à la réduction de la pauvreté par la création d'emplois, à l'amélioration des conditions de vie des artistes, à l'aménagement du territoire et au développement du tourisme.

Au plan politique le projet contribuera à la bonne gouvernance, à la démocratie participative et au rayonnement du pays sur la scène internationale.

#### *4.4.2 Viabilité et pérennité du projet*

L'agence Béog-néré il faut le rappeler, est un projet à caractère social et éducatif. Il n'a donc pas pour ambition de créer des richesses au point de pouvoir s'autofinancer à termes. Toutefois, il n'est pas exclu que certaines activités puissent rapporter de l'argent qui servira à long terme à soutenir quelques charges de fonctionnement par l'acquisition de fournitures de bureau et l'entretien du matériel informatique. Sur les trois ans que durera le projet, sa contribution personnel proviendra des recettes engrangées à travers la billetterie des spectacles lors des tournées nationales, aux frais d'inscription aux formations, aux résidences et aux concours, aux cotisations des membres de l'association. L'agence pourra aussi confectionner des gadgets comme les t-shirts, les cahiers, les casquettes, les mouchoirs et les revendre dans les établissements scolaires sans oublier les CD des enregistrements audio et vidéo des spectacles produits et diffusés. Il pourra également compter sur les dons, les legs et les soutiens physique (bénévolat) et matériel.

## Conclusion

A travers cette étude qui nous a permis de faire un diagnostic du spectacle vivant pour jeune public au Burkina Faso et de faire ressortir ses multiples enjeux, mais aussi ses contraintes, il ressort que la promotion du droit des enfants à la culture doit être le combat de l'heure des pouvoirs publics avec la mondialisation qui tend à la dépréciation des valeurs de référence dans les pays à faible capacité de production et de diffusion artistique. L'avenir de la culture devrait reposer désormais sur les épaules des enfants par la pratique artistique de façon continue et la participation régulière aux spectacles. La culture en général et les arts vivants en particulier constituent une source intarissable de savoirs à laquelle les jeunes doivent s'étancher. En effet, l'éducation artistique constitue la base pour une véritable médiation culturelle à l'endroit des jeunes et permet de transmettre des connaissances à même de renforcer leur capacité de réflexion, leur intelligence et leur créativité permettant d'améliorer les rendements scolaires. Les spectacles vivants eux, favorisent l'éducation, la socialisation, l'intégration, la responsabilisation et l'émancipation de l'enfant le préparant à être un citoyen autonome et responsable. Leur développement entrainera une véritable promotion des arts vivants car ils élargissent le champ du public de la culture qui a tendance à s'effriter avec la révolution de la technologie et du numérique.

Le développement des spectacles vivants pour jeune public au Burkina Faso devient une nécessité et mérite de la part de l'Etat et des acteurs une attention. Au niveau public, l'Etat, en dépit de l'insuffisance de ressources pour accompagner les acteurs a mis en place des stratégies pour faciliter la circulation des artistes, les échanges et les partenariats à travers la signature de plusieurs accords de coopération au niveau bilatéral, multilatéral et décentralisé. L'adoption en avril 2012 d'un décret portant statut de l'artiste représente un signal fort pour les autorités de favoriser la prise en compte de l'artiste comme un acteur clé du développement qui mérite une place dans les politiques et la société. Aussi, l'élaboration en juillet 2012 de la stratégie de valorisation de l'éducation artistique et culturelle vise à faire de la culture le socle de l'éducation.

Quant aux acteurs privés, leur détermination permet de dynamiser le secteur à travers les multiples projets. L'environnement culturel du Burkina Faso devrait permettre l'émergence des spectacles pour jeunes. Malheureusement, le constat est amer car aucune mesure n'est encore prise dans ce sens par les autorités. En effet, l'absence de programme culturel pour l'enfance et la jeunesse, la faible reconnaissance par les pouvoirs publics du domaine et le faible investissement dans la production et la

diffusion artistique constituent des obstacles à la démocratisation et la promotion culturelles. Avec seulement quelques artistes, quelques compagnies et quelques festivals du domaine jeune public, le Burkina Faso est loin de faire de la promotion du droit des enfants aux loisirs et aux activités culturelles une réalité.

Le coût élevé de la production et l'absence de marché donnent lieu à des inquiétudes et à des hésitations de la part des artistes. D'où leur réticence à se spécialiser dans ce domaine face à l'incertitude sur l'avenir et la rentabilité de ces spectacles. C'est pourquoi le domaine demeure toujours embryonnaire en dépit de son importance et de l'existence d'un environnement artistique favorable à son émergence.

On assiste donc à une prédominance des spectacles amateurs sur les spectacles professionnels pour jeunes à travers le foisonnement de festivals et concours artistiques mettant les enfants et les jeunes au cœur de la création. Ces spectacles malgré leur caractère périodique constituent une offre importante de loisirs et de divertissement qui concourent à la formation et à l'éveil artistique des jeunes ; ils méritent d'être encouragés et soutenus.

Face à cette situation, l'agence de production et de diffusion de spectacles vivants pour jeune public est la bienvenue car elle servira de cadre de concertation pour les professionnels du domaine afin de trouver des solutions aux difficultés qui entravent le développement du domaine. Elle axera son action sur la recherche de partenariats en vue de soutenir la production et la diffusion des spectacles vivants pour jeune public. A travers des ateliers de formation, des résidences de créations, des compétitions et des tournées, l'agence ambitionne de contribuer à l'émergence de spectacles de qualité au profit des enfants et jeunes.

A cet effet, nous comptons beaucoup sur l'implication des pouvoirs publics, des acteurs du domaine et des partenaires financiers. Le développement des spectacles vivants pour jeune public au Burkina Faso requiert de la part des pouvoirs publics la prise de mesure tendant à l'inscription de l'enfant comme cible privilégiée dans les stratégies de promotion des arts vivants. Aussi, elle devrait être suivie d'une politique efficace de soutien aux professionnels par l'octroi de subvention conséquente, la construction d'infrastructures adaptées et la réglementation du domaine. L'éducation artistique et culturelle devrait aussi être obligatoire pour une éducation à la culture et par la culture. Toute chose qui dénotera de la place accordée aux enfants dans la société et renforcera la démocratie car ne dit-on pas que *«le caractère démocratique d'une société s'évalue en partie par l'attention qu'elle porte à ceux qui, en son sein, n'ont pas de pouvoir décisionnel ? »*<sup>46</sup>.

---

<sup>46</sup> Lennuyeux Charlotte, opt. cit p. 5

## Bibliographie

### Ouvrages et livres

- Beis Anne Paule et Planson Cyrille : « Les spectacles vivants pour jeune public, réseaux et coopération internationale », Paris, l'Harmattan, 2009
- Benhamou Françoise : « Economie de la culture », Paris, Edition la découverte, 1996
- Bourgeon Dominique –Renault : « Marketing de l'art et de la culture : spectacle vivant, patrimoine et industries culturelles », Paris, Dunod, 2009
- De ville Sabine : « La culture au cœur de l'enseignement, un vrai défi démocratique »; Actes du colloque organisé à Bruxelles le 17 novembre 2008
- Demeuzes Jean : « L'action culturelle à l'école », Paris, Editions Ouvrières, 1986
- Donnat Olivier et Tolila Paul : « Le (s) public(s) de la culture ; politiques publiques et équipements culturels », Paris, Presse de Sciences PO, 2003
- Farchy Joëlle et Duvauraux Sagot : « Economie des politiques culturelles » ; Paris, PUF, 1994
- Greffe Xavier : « Artistes et marchés », Paris : la documentation française, 2007
- Ki -Zerbo Joseph : « Eduquer ou périr », Edition Harmattan, Paris, 1990
- Leroy Dominique : « Economie des arts du spectacle vivant : essai sur la relation entre l'économique et l'esthétique », Paris, l'Harmattan, 1992
- Roux Bernard : « Economie contemporaine du spectacle vivant », Paris, l'Harmattan, 1993
- Urrutiaguer Daniel : « Economie et droit du spectacle vivant en France », Paris, Presse Sorbonne Nouvelle, 2009

### Documents et rapports

- UNICEF : « Convention relative aux droits de l'enfant », 20 novembre 1989
- Ministère de la culture et du tourisme : « Décret portant statut de l'artiste au Burkina Faso », 24 avril 2012
- Ministère de la culture et du tourisme : « Document de budget programme 2013-2015 », octobre 2012
- OIF : « Etude sur « les industries culturelles des pays du Sud : enjeux de l'adoption de la Convention internationale sur la diversité culturelle » , 2004,
- Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation : « Loi N° 013/96/ADP portant orientation de l'éducation au Burkina Faso », 6 mai 1996
- Ministère de la culture et du tourisme : « Politique nationale de la culture », octobre 2009

- Rapport final Commission européenne / AFAA/ BICFL/ KYNEAINTERNATIONAL/ ODAS AFRICA : « les festivals de théâtre en Afrique subsaharienne : bilan, impact et perspectives », mars 2003
- Ministère de la culture et du tourisme : « Répertoire des entreprises culturelles du Burkina Faso », 2011
- Ministère de la culture et du tourisme : « Stratégie de valorisation de l'éducation artistique et culturelle au Burkina Faso », juillet 2012
- Ministère de la culture et du tourisme du Burkina Faso : « Tableau de bord statistique 2011 », août 2012
- UNESCO : « Feuille de route pour l'éducation artistique ; conférence mondiale sur l'éducation artistique : développer les capacités créatrices pour le 21<sup>ème</sup> siècle », Lisbonne 6-9 mars 2006

### Mémoires

- Fonck Le Deault Dominique : « Spectacles petite enfance : phénomène de mode ou projet de société ? », Brest, Octobre 2004
- Gablin Anne : « Le théâtre jeune public, un espace en débat » ; institut d'études politiques de Toulouse, 2006-2007
- Sadio Goudiaby B. M.Jeannine : « Pour une optimisation des arts de la scène : projet d'un centre de création et de diffusion artistiques dans la ville de Thiès, le Ngel », Université Senghor 2011
- Lennuyeux Charlotte : « Le spectacle vivant jeune public : une construction européenne en marge? », Université Paris III Sorbonne Nouvelle, DESC-Europe, 2003-2005. Tiré du site [www.theatre-enfants.com/documents\\_breves/clennuyeux.pdf](http://www.theatre-enfants.com/documents_breves/clennuyeux.pdf)
- Simporé Zenabou : « Jeunes scolaires et pratiques culturelles au Burkina Faso : organisation d'un festival de contes et de danses traditionnelles d'enfants à Ouagadougou », Université Senghor 2011
- Valla Christine : « Ouvrir les yeux. Le spectacle vivant en direction des « jeunes publics » : une réponse artistique à la question de l'enfance », ARSEC/Université Lumière-Lyon2.Promotion en alternance- Janvier 2000 – Juin 2002, Site internet [www.socio.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc-477.pdf](http://www.socio.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc-477.pdf)
- Zida Emile : « Le marketing des arts de la scène au Burkina Faso : quelles perspectives pour la création d'un réseau de diffusion ? », Université Senghor, 2009
- Zerhouni Claire : « L'art dans l'école : quelle politique d'éducation artistique ? Le théâtre dans l'académie de Lyon », Institut d'études politiques de Lyon, 2007

## Sites internet

- [http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CLT/CLT/pdf/Arts\\_Edu\\_RoadMap\\_fr.pdf](http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CLT/CLT/pdf/Arts_Edu_RoadMap_fr.pdf) consulté le 01 mars 2013
- Lauret Jean Marc, « l'éducation artistique et culturelle en France » site : [www.portal.unesco.org/.../11411236471\\_Jean\\_Marc\\_Lauret.../](http://www.portal.unesco.org/.../11411236471_Jean_Marc_Lauret.../)
- Octobre Sylvie « Pratiques culturelles chez les jeunes et institutions de transmission : un choc de cultures ? ». site [www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/Cprospective09-1.pdf](http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/Cprospective09-1.pdf)
- [www.Culture.gov.bf](http://www.Culture.gov.bf) consulté le 15 février 2013
- [www.abbp35.jimbo.com/actu](http://www.abbp35.jimbo.com/actu) consulté le 24 février 2013
- [www.artistebf.com](http://www.artistebf.com) consulté le 10 octobre 2012
- [www.atb.bf](http://www.atb.bf), consulté le 19 février 2013
- [www.atej.net/](http://www.atej.net/) répertoire des compagnies pour jeune public consulté le 18 janvier 2013
- [www.atej.net/lettresinfo](http://www.atej.net/lettresinfo) consulté le 18 janvier 2013
- [www.cnrtl.fr/définition](http://www.cnrtl.fr/définition), consulté le 7 février 2013
- [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) consulté le 30 juin 2012
- [www.larousse.fr/dictionnaires/français/](http://www.larousse.fr/dictionnaires/français/), consulté le 15 février 2013
- [www.lecartel.net](http://www.lecartel.net) consulté en mai 2012
- [www.lesdefinitions.fr](http://www.lesdefinitions.fr) consulté le 19 décembre 2012
- [www.linternaute.com/encyclopédie/recherche](http://www.linternaute.com/encyclopédie/recherche) consulté le 25 février 2013
- [www.passeursdimages.fr/kyrnea/pole/AFRIK/theatrafrica1pdf](http://www.passeursdimages.fr/kyrnea/pole/AFRIK/theatrafrica1pdf) consulté le 5 janvier 2013
- [www.portal.unesco.org/pv\\_obj\\_cache](http://www.portal.unesco.org/pv_obj_cache) du 17/08/12 à 17H 50
- [www.pur-editions.fr/couverture/1248097721\\_doc.pdf](http://www.pur-editions.fr/couverture/1248097721_doc.pdf) consulté le 02 novembre 2012
- [www.theatre-sartrouville.com/uploads/.../dossierpedagogique-bled.pdf](http://www.theatre-sartrouville.com/uploads/.../dossierpedagogique-bled.pdf) consulté le 19 mai 2012
- [www.youtube.com/watch?v=z-aY8F4AkqA](http://www.youtube.com/watch?v=z-aY8F4AkqA), consulté le 29 janvier 2013

## Reuves et publication

- Le Petit Cyrano, Le Piccolo
- Les lettres d'information de l'Association de théâtre pour l'enfance et la jeunesse (ATEJ)

## Glossaire

L'UNESCO définit **la culture** dans son sens le plus large comme « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

Selon la Convention de 2003, « On entend par **patrimoine culturel immatériel** les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel (...) ». Le patrimoine culturel immatériel comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel.

**L'art** est une forme d'expression servant de support de réflexion et de communication sur le sens du monde. Il est basé sur l'imagination, le talent, la créativité humaine.

Selon Emile Durkheim « **L'éducation** est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et mentaux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné ».

Selon l'UNESCO, **les industries culturelles** sont « l'ensemble en constante évolution des activités de production et d'échanges culturels soumises aux règles de la marchandisation, où les techniques de production industrielle sont plus ou moins développées, mais où le travail s'organise de plus en plus sur le mode capitaliste d'une double séparation entre le producteur et son produit, entre les tâches de création et d'exécution ». Elles prennent en compte l'édition, le cinéma, la musique, la radio, la télévision, les arts de la scène ainsi que, depuis peu, les jeux vidéo.

**Les industries créatives** représentent « toute industrie qui a pour origine la créativité individuelle, l'habileté et le talent et qui a le potentiel de produire de la richesse et de l'emploi à travers la création et l'exploitation de la propriété intellectuelle ». Elles sont du domaine du prototype et ne répondent pas à la règle de reproductibilité. Elles font intervenir l'architecture, le design, la publicité, l'artisanat, la mode ou le tourisme culturel.

**La pratique amateur** est dite d'une personne qui s'adonne à une activité artistique, sportive, etc., pour son plaisir et sans en faire profession, par opposition au professionnel : faire du théâtre en amateur. Au sens péjoratif c'est une personne qui manque de compétence, de qualification dans ce qu'elle fait, ou qui exerce une activité sans y apporter l'application ou l'assiduité désirable ; dilettante, fantaisiste : Travail d'amateur

**La pratique professionnelle** est dite d'une personne qui exerce régulièrement une profession, un métier, par opposition à amateur : Un musicien professionnel. Qui exerce une activité de manière très compétente.

**L'entrepreneur de spectacle** : « est entrepreneur de spectacles culturels, toute personne physique ou morale qui, à titre professionnel ou de manière occasionnelle, organise des spectacles vivants dans un établissement recevant du public. Est assimilé à l'entrepreneur de spectacles culturels, la personne qui met en location une salle de spectacle ». (MCAT, 2003)

**L'acculturation** se définit par les modifications qui se produisent dans un groupe culturel (concernant la manière d'agir, de percevoir, de juger, de travailler, de penser, de parler) par suite du contact permanent avec un groupe (généralement plus large) appartenant à une autre culture. (Mucch. Sc. soc. 1969). Elle est aussi un processus par lequel un individu apprend les modes de comportements, les modèles et les normes d'un groupe de façon à être accepté dans ce groupe et à y participer sans conflit. (Mucch. Sc. soc. 1969).

**L'inculturation** est l'idée de « pénétration dans », d'« imprégnation ». C'est donc le fait de s'approprier sa culture, de s'ancrer dans ses valeurs et traditions.

**La déculturation** est la perte de tout ou partie de la culture traditionnelle au profit d'une culture nouvelle.

# ANNEXES

**Annexe 1: Les directions et structures intervenant ou en charge de la promotion des arts vivants**

<b>Dénomination et localité</b>	<b>Missions</b>	<b>Responsables ou Directeurs/ Adresse</b>
Direction des arts du spectacle (DAS) - Ouagadougou-	Coordination de la politique de développement de la filière des arts du spectacle	Akouamdambou Tél : (+226) 50 31 79 48/ 50 30 88 07
Centre National des Arts du Spectacle et de l'Audio Visuel (CENASA)/Ouagadougou	Création, production et promotion des arts du spectacle et de l'audiovisuel	Yaméogo Louis Achille 01 BP 6032 Ouagadougou 01 Tél : (+226) 50 31 78 54 / 50 30 56 16 Site Internet: www.cenasa.bf
Bureau Burkinabé du Droit d'Auteur (BBDA) Ouagadougou	Gestion de la propriété littéraire et artistique (droits d'auteur et droits voisins)	Balamine Ouattara 01 BP : 3926 Ouagadougou 01 Tél : (+226) 50 32 47 50 - 50 30 22 23 Site Internet : www.bbda.bf
Direction de la promotion des industries culturelles et créatives (DPICC)/Ouagadougou	Organisation et appui conseil aux entreprises culturelles	Ouédraogo Boukary
Direction générale du patrimoine culturel (DGPC) Ouagadougou	Inventaire, protection et valorisation du patrimoine culturel	Ky Jean Célestin
Direction générale de la formation artistique et culturelle (DGFR) Ouagadougou	Formation et recherche artistique et culturelle (ENAM, INAFAC, )	Méda Stanislas
Musée de la musique du Burkina Faso	Conservation et valorisation du patrimoine musical	Koudougou jean Paul
Secrétariat permanent de le semaine nationale de la culture (SP/SNC)/ Bobo	Promotion et valorisation des expressions culturelles nationales	Traoré Sidi
Centre Régional pour la promotion des Arts Vivants en Afrique/Bobo Dioulasso	Organisation de rencontres, concertations, réflexion et recherches ; renforcement des capacités des acteurs africains des arts vivants et de l'audiovisuel ; organisation d'échanges et d'actions diverses	Ouédraogo Rasmané Tél : (+226) 20 98 02 35 Courriel : snc_bobo@yahoo.fr
Institut nationale de formation artistique et culturelle (INAFAC)/Ouagadougou	Formation de professionnels en arts vivants et initiation artistique	Yaméogo Jules
Directions régionales de la culture et du tourisme (13) et les directions provinciales de la culture et du tourisme (6)	Mise en œuvre la politique de la culture et du tourisme en milieu rural, appui technique, développement de projets	Directeurs régionaux et provinciaux de la culture

## Annexe 2 : les structures de formation en art vivants

N°	Dénominations et localité	Date de creation	Enseignement dispensé	Adresse
01	<b>INSTITUT NATIONAL DE FORMATION ARTISTIQUE (INAFAC)</b> - OUAGADOUGOU -	1985	formation initiale en cours de jour et du soir au profit des artistes professionnels, des amateurs, travailleurs, élèves et étudiants dans les domaines de la danse, de la musique et du théâtre et des arts plastiques	<b>03 BP 7045 Ouagadougou 03</b> tél : (+226) 50 34 27 35 courriel : inafacmctc@yahoo.fr
02	<b>ATELIER THEÂTRE BURKINABÉ (ATB)</b> - OUAGADOUGOU	1979	formation artistique, technique et administrative dans le domaine du théâtre, de la danse, d'administration de spectacles et organisation de manifestations culturelles et artistiques (fitd, caseo et capo)	<b>01 BP 2121 Ouagadougou 01</b> tél/ fax : (+226) 50 34 03 09 / 50 34 03 09/ 70 20 63 95 courriel : proskom@fasonet.bf site internet : www.atb.bf
03	<b>CARREFOUR INTERNATIONAL DU THEATRE DE OUAGADOUGOU (CITO)</b> - OUAGADOUGOU	1996	formation en scénographie, jeu d'acteur, mise en scène, improvisation, danse, administration de spectacles et d'entreprises culturelles.	<b>01 BP 6769 ouagadougou 01</b> tél/fax : (+226) 50 30 45 48 / 50 30 28 09/76 63 16 50 courriel : ouagacito@yahoo.fr site internet : www.ouaga-cito.net
04	<b>FEDERATION DU CARTEL</b> - OUAGADOUGOU	2002	formation en écriture dramatique, mise en scène scénographie éveil artistique, jeu d'acteur et organisation des récréates, du festival international du théâtre jeune public et des nuits de la plaisanterie	<b>01 BP 6206 Ouagadougou 01</b> tél/ fax :(+226) 50 34 40 09 courriel : administration@lecartel.net site internet : www.lecartel.net
05	<b>CENTRE DE FORMATION MUSICALE LA DERNIERE TROMPETTE</b> - OUAGADOUGOU -	1992	formation initiale et continue en musique traditionnelle et moderne, organisation de cours de vacances en musique	<b>09 BP 725 Ouagadougou 09</b> tél/ fax : (+226) 70 22 13 60 / 50 30 84 41 courriel : gzabsonre@yahoo.fr site internet: www.mairie.ouaga.bf
06	<b>CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN ARTS VIVANTS (CFRAV) DE L'ESPACE CULTUREL GAMBIDI- OUAGADOUGOU-</b>	2008	formation continue en danse, musique et art dramatique, cours de vacances en dessin, peinture, danse et théâtre organisation du fitmo et fab	<b>espace culturel gambidi, 01 BP 5743, Ouagadougou 01</b> tél/ fax :(+226) 50 36 59 42 / 70 25 07 32 courriel : culturedequartier@yahoo.fr . site internet : http://gambidi.org
07	<b>ECOLE DE DANSE INTERNATIONALE IRENE</b>	2009	formation initiale et continue en danse et chorégraphie	<b>02 BP 5217 Ouagadougou 02</b> tél : (226) 50 43 50 06/ 70 00 10 51

	<b>TASSEMBEDO (EDIT)</b> - OUAGADOUGOU			<b>courriel : edit.2010@yahoo.fr</b> <b>site web: www.edit.-danse.org</b>
08	<b>CENTRE DE DEVELOPPEMENT CHOREGRAPHIQUE LA TERMITIERE</b> - OUAGADOUGOU -	2006	formation initiale et continue en danse, organisation de résidences création, cours de vacances pour enfants et jeunes organisation du festival Sya ben	<b>BP 677 Ouagadougou 10</b> <b>tél/fax : (+226) 50 30 23 44 / 50 30 23 44</b> <b>courriel info@cdc-6latermitiere.net</b> <b>site internet : www.cdc-latermitiere.com</b>
09	<b>REEMDOOGO (JARDIN DE LA MUSIQUE DE OUAGADOUGOU)</b> - OUAGADOUGOU	2004	formation continue des producteurs, managers et des artistes dans le domaine de la musique ; formation des régisseurs	<b>01 BP 85 Ouagadougou 01</b> <b>tél / fax (+226) 50 34 61 / 50 34 61 18</b> <b>courriel reemdoogo@fasonet.fr</b> <b>site internet : www.reemdoogo.bf</b>
10	<b>ASSOCIATION SIRABA</b> - BOBO DIOULASSO -	1998	organisation de stages en :percussions, chant, danse africaine et contemporaine; artisanat et formation en scénographie, mise en scène, jeu d'acteur	<b>BP 324 Bobo Dioulasso 01</b> <b>tél/fax : (+226) 20 97 46 59</b> <b>courriel : association_siraba@hotmail.fr</b> <b>site internet : www.siraba.cabanova.com</b>
11	<b>UMANE CULTURE</b> - OUAGADOUGOU	1997	formation en management théâtre, musique (hip hop), danse, tag	<b>01 BP 5072 Ouagadougou 01, Burkina Faso</b> <b>tél: (+226) 78 00 84 00</b> <b>e-mail: umaneculture@yahoo.fr</b> <b>site internet: www.wagahiphop.com</b>
12	<b>APPUI AU RESEAUX OUEST AFRICAIN DES PEPINIERES D'ENTREPRISES DE MUSIQUE (ARPEM)</b> - OUAGADOUGOU	2009	formation des entrepreneurs de la filière musique en création et gestion d'entreprises culturelles.	<b>03 BP 7007 Ouagadougou 03</b> <b>tél : 70 09 91 50</b> <b>courriel : emilezida@yahoo.fr</b>

Source : Répertoire des entreprises culturelles du Burkina Faso 2011, P.5

**Annexe 3 : Quelques compagnies, groupes et artistes professionnels**

Dénomination	Qualité /statut	Activités	Responsable	Spécialité	Environnement
CITO	Compagnie	Création/production et diffusion	Martin Zongo	théâtre	National et international
Feeren	Compagnie	Création, diffusion	Feu Amadou Bourou	théâtre	National et international
Théâtre éclair	Compagnie	Création/production/diffusion	Alain Héma	Théâtre, danse, contes	National et international
Lâdon	Troupe	Création, diffusion	néant	Théâtre et conte	international
Merveilles	Compagnie	Création diffusion	néant	Conte, théâtre, humour	National et international
Wamdé	troupe	Création, diffusion	Moussouyouma Kouyaté	Danse, musique, théâtre	National et international
Bourgeon du Burkina	association	Création et diffusion	Lamoussa Théodore Kafanfo	Danse,	National et international
KPG	Artiste	Création/formation/diffusion	KPG	Contes/théâtre/percussion	National et international
Gérard Ouédraogo	Artiste	Création et diffusion	néant	Théâtre/conte, humour	National et international
Gombo.com	groupe	Création et diffusion	néant	humour	National et international
Souké/Sidiki	groupe	Création et diffusion	néant	humour	national
Génération 2000	groupe	Création et diffusion	néant	humour	national
Lazare Minoungou	artiste	Création et diffusion	néant	Conte	international
Oyou	artiste	Création et diffusion	néant	humour	national
Mariam Koné	artiste	Création et diffusion	Néant	conte	national
Pascaline Ouédraogo	artiste	Création et diffusion	néant	conte	national

**Annexe 4 : les cadres d'expression des pratiques amateurs**

N° d'ordre	dénomination	Structure responsable	Lieu de diffusion	Domaine ou spécialité
1	Poule jeune de la SNC (semaine nationale de la culture)	Etat/MCT (Ministère de la culture et du tourisme)	Bobo Dioulasso	Danse et musique traditionnelle poule jeune
2	CASEO (concours artistique des scolaires et étudiants de Ouagadougou)	ATB (atelier théâtre burkinabè)	Ouagadougou	Play back, sketches, défilé de mode, ballet,
3	CAPO (concours artistique du primaire de Ouagadougou)	ATB (atelier théâtre burkinabè)	Ouagadougou	Play back, sketches, défilé de mode, ballet,
4	Bambino Show	Bénito Production	Ouagadougou et Bobo Dioulasso	Play back, sketches, défilé de mode, ballet
5	Fitini show	Association Déni Démè	Ouagadougou et Bobo Dioulasso	Play back, sketches, défilé de mode, ballet
6	Vacances loisirs	APCAT (association pour la promotion de la culture , des arts et du tourisme)	Ouagadougou et Bobo Dioulasso	Danse, faits de société
6	TRAJET (tremplin artistique de la jeunesse de Tenkodogo)	Théâtre Corneille de Tenkodogo	Tenkodogo	Théâtre, contes, marionnettes
6	Faso Académie	RTB	régional	musique
7	DOREMI	Théâtre Eclair	Ouagadougou	musique

**Annexe 5 : Comparaison entre festivals ou spectacles amateurs et professionnels**

	<b>Festivals ou spectacles amateurs</b>	<b>Festivals ou spectacles professionnels</b>
présentation	Concours artistique, restitution d'ateliers d'initiation artistique	Spectacles conçus pour les enfants par des adultes bien formés et qui en font leur principal métier
objectifs	Occuper sainement les enfants et jeunes, initier à l'art et déceler de jeunes talents	Offrir des spectacles de qualité aux enfants et jeunes, éduquer, former des spectateurs de qualité
fonctionnement	Entraînement d'élèves, en vue de compétition primée ou d'animation culturelle à l'école	Création et représentation par des adultes de spectacles dans des lieux publics ou lors de grandes occasions
avantages	Présence du public avec une forte audience pour supporter, accompagnement de quelques sponsors pour vendre leurs produits, billetterie et vente de gadgets publicitaires (Tshirts, casquettes...) obtention de prix et de primes, éveil artistique, culture du goût à l'art et découverte de talents	Joie et plaisir de jouer devant les enfants et jeunes qui sont très actifs et participatifs ; contribution à l'éducation des enfants, culture du goût à l'art,
désavantages	Acteurs faiblement formés et occupés en période scolaire, limitation géographique des spectacles (Ouaga et Bobo)	Spectacles non diversifiés et axés sur le conte et le théâtre par manque de moyens humains, matériels et techniques ; absence de marché, présentation gratuite ou à prix très réduit dans les écoles et centres d'accueil ou en période de fête (Noël)
Public cible	Enfants et jeunes en priorité mais intéressant aussi les adultes	Enfants et jeunes en priorité mais intéressant aussi les adultes
Partenaires techniques et financiers	Encadreurs des groupes, sponsors (close up, blue band, opérateurs de téléphonie mobile), mairies, parents d'élèves	Artistes, ministère de la culture et de l'éducation (faible soutien), partenaires étrangers
Obstacles à la promotion	Insatisfaction des groupes en compétition, perte de confiance des sponsors,	Non reconnaissance, absence de structures de production et de diffusion ; faiblesse du marché

**Annexe 6 : Structures et cadres d'initiation et de pratique artistique**

N° d'ordre	Structures	Activités proposées	Domaine d'intervention	Public cible
1	AEMO (Action éducative en milieu ouvert)	Atelier permanent d'initiation artistique	Activités culturelles	Enfants et jeunes déscolarisés et en situation difficile
2	CESF (centre d'éducation spécialisée et de formation)	Atelier permanent d'initiation artistique	cirque	Enfants et jeunes déscolarisés et en situation difficile
3	Centre musical la dernière trompette	Atelier permanent d'initiation	musique	Enfants et jeunes scolarisés et non scolarisés
3	Village opéra de Laongo	L'art à l'école	Arts vivants et arts plastiques	Elèves du primaire
4	INAFAC	Camp vacances artistiques	Danse, dessin, musique	Enfants et jeunes scolarisés
5	Remdoogo	Atelier vacances musicales	musique	Enfants et jeunes scolarisés
6	Association Wamdé	Création et diffusion permanente de spectacles par des enfants et jeunes	Musique, danse, théâtre, contes ...	Enfants et jeunes scolarisés et non scolarisés
7	Association le Bourgeon du Burkina	Création et diffusion permanente de spectacles par des jeunes	Danse, théâtre, conte	Enfants et jeunes scolarisés en majorité
8	Théâtre Eclair	Class d'art (initiation des élèves du primaire à la pratique artistique)	Théâtre, musique, danse	Enfants et jeunes scolarisés
9	SNC	« Espace enfants »	Arts vivants et arts plastiques	Enfants scolarisés et non scolarisés de la ville de Sya
10	Association Belwet	Séminaire de formation	Valeurs traditionnelles	Enfants et jeunes scolarisés du Burkina Faso

**Annexe 7: Cadre logique du projet**

<b>Objectif spécifique 1 : créer un cadre organisationnel, communicationnel et réglementaire propice au rayonnement des spectacles pour jeunes</b>				
<b>Actions</b>	<b>Activités</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>hypothèses</b>
Communication	1-élaborer et mettre en œuvre un plan de communication 2-établir un partenariat avec les médias	Nombre d'outils de communication disponibles Nombre d'émissions, de spots radio et TV et articles de presse Niveau d'information des populations sur les spectacles pour jeunes	Cahier de charge des médias Bilans de missions terrain de la coordination Procès verbal des réunions	Adhésion des professionnels et des populations Les organes de presses sont intéressés et s'engagent
Réglementation	Elaborer des normes et exigences en matière d'organisation et de promotion de spectacles pour jeunes  Valider et sensibiliser les professionnels au respect des textes	Nombre et types de normes adoptés Niveau élevé d'information des professionnels sur les textes adoptés	Rapport de l'atelier de validation, rapports d'activités MCT Journal officiel Rapport d'activités des structures concernées	Engagement des professionnels du domaine et implication de l'Assemblée nationale et des structures concernés du MCT
<b>Objectif spécifique 2 : renforcer les capacités des artistes et le réseau des opérateurs du domaine</b>				
Formation	Mobiliser les formateurs Elaborer un plan de formation Organiser des sessions de formation sur des modules spécifiques en développement de spectacles pour jeunes	Nombre de formateurs par discipline mobilisés Nombre d'autorisations de former disponibles Nombre d'ateliers de formation organisés Nombre de modules retenus Nombre de certificats distribués	Bilans d'activités de la coordination Rapport de formation Liste des participants à l'atelier	Disponibilité des formateurs et implication des opérateurs
Réseautage	Elaborer un répertoire d'opérateurs nationaux et internationaux pour des relations de partenariats Organiser des cadres de concertation avec les opérateurs par corporation Appuyer des voyages d'études et d'échanges d'expériences	Nombre d'opérateurs du domaine nationaux et internationaux obtenus Nombre de cadre de concertations réalisées Nombre de voyages d'études appuyés	Protocoles d'accords de partenariat signés  Procès verbal des réunions tenues  Rapports des missions/voyage	Adhésion des opérateurs  Disponibilité des ressources humaines et financières Existence de réseaux d'opérateurs pour le spectacle jeune public
<b>Objectif spécifique 3 : Accroître la production et la diffusion des spectacles vivants de qualité pour jeune public</b>				
Production	Sélectionner et appuyer la production d'œuvre Enregistrer et dupliquer les œuvres produites	Nombre de candidats inscrits Nombre d'œuvres sélectionnées pour la production  Nombre de CD réalisés	Rapports du comité de sélection Rapports d'activités de la coordination Bilans des structures de production Bordereau de livraison	Existence d'œuvres de qualité Disponibilité des ressources financières et des infrastructures de production

Diffusion	Organisation de spectacles de proximité appui à la programmation de spectacles dans les lieux culturels Organisation des tournées nationales Organisation d'un concours du meilleur spectacle jeune public	Nombre de sites ayant reçu des spectacles Nombre de spectateurs programmés Nombre de primes et prix distribués	Rapports d'activités de la coordination Billetterie Bilans des tournées et concours Dossiers de programmation des lieux culturels	Présence de public et de spectacles de qualité Existence de canaux de diffusion Disponibilité des ressources financières
<b>Objectif spécifique 4 : Préserver et transmettre le patrimoine culturel immatériel à travers l'éducation culturelle et artistique</b>				
Préservation	Collecte des savoirs et expressions culturels. Collaboration avec des personnes détentrices de savoirs traditionnels	Nombre de disciplines retenus Nombre de personnes ressources et de ressources participants	Fiche d'inventaire Rapports d'entretiens Liste d'inscription	Disponibilité des ressources humaines Adhésion et implication des personnes de ressources
Transmission	appui aux pratiques culturelles en milieux scolaires Formation des enseignants Organisation de concours culturels en milieu scolaire	Nombre d'écoles disposant d'une troupe artistique Nombre de modules artistiques introduits dans le programme scolaire Nombre d'éducateurs formés Nombres de discipline en compétition/d'écoles participants	Bilan d'activités Programme des écoles Rapports de formation Curricula scolaires	Disponibilité des ressources financières et des écoliers
		Moyens : <b>Mobilisation des partenaires et bénéficiaires</b> <b>Ressources humaines, matériels et techniques</b>	Coût total du projet : <b>313 241 500 FCFA soit</b> <b>477 533,59 euros</b>	

**Annexe 8 : Chronogramme des activités du projet**

Activités	Responsable	janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		Année 2014											
<b>Administration</b>													
Elaboration du projet	coordonnateur												
Recherche de financement	Coordonnateur et responsable financier												
Location et équipement de l'agence	coordonnateur												
Recrutement du personnel	coordonnateur												
Légalisation de l'agence (récépissé, assurance, ...)	coordonnateur												
Installation du personnel et démarrage	Conseil d'administration et coordonnateur												
Identification des partenaires artistiques, médias et financiers	coordonnateur												
Recensement et inscription des artistes spécialisés dans le domaine jeune public	coordonnateur												
<b>Communication</b>													



(enregistrement et duplication)														
<b>Diffusion</b>														
Tournées nationales	Directeur artistique													
Spectacles de proximité	Directeur artistique													
Suivi à mi parcours														
<b>Année 2016</b>														
<b>Communication</b>														
Confection de kits publicitaires (dépliants, flyers, affiches, banderoles)	Chargé de communication													
Conférence de presse														
Réalisation de spot radio et TV	Chargé de communication													
Alimentation de la revue	Coordonnateur et chargé communication													
Partenariat médias	coordonnateur													
Organisation de campagne de sensibilisation	Chargé de communication													
Publication d'activités dans les médias	Chargé de communication													
<b>Formation</b>														
Ateliers de formation	Directeur artistique													

<b>Production et promotion</b>														
Résidences de création	Directeur artistique													
Concours de création	Directeur artistique													
Soutien à la production de spectacles	coordonnateur													
Réalisation d'une vidéo des spectacles produits	Directeur artistique													
<b>Diffusion</b>														
Tournées nationales	Directeur artistique													
Spectacles de proximité	Directeur artistique													
Suivi du projet														
Evaluation														

**Annexe 9 : Budget prévisionnel détaillé en année N, N+1 et N+2**

Budget prévisionnel Année N				
Emplois	Quantité	Coût unitaire	FCFA	Montant €
dépenses d'investissement				
<b>Matériel immobilier</b>				
Achat parcelle 400m2 construction bureau	1	40 000 000	40 000 000	60979,61
construction d'un hangar de 50m2	1	300 000	300 000	457,62
construction d'un magasin de 40m2	1	2 000 000	2 000 000	3048,98
Total matériel immobilier			<b>42 300 000</b>	<b>64 485,93</b>
<b>Moyens de transport</b>				
achat d'une fourgonnette	1	5 000 000	5 000 000	7 622,45
achat d'une moto	1	1 500 000	1 500 000	2 286,74
Total moyens de transport			<b>6 500 000</b>	<b>9 909,19</b>
<b>Matériel technique et instruments</b>				
Achat de matériel son et lumière	forfait	5 000 000	5 000 000	7622,45
Achat d'instruments de musique	forfait	4 000 000	4 000 000	6097,96
Total matériel technique et instruments			<b>9 000 000</b>	<b>13 720,41</b>
<b>Matériel informatique et divers</b>				
ordinateurs de bureau	4	500 000	2 000 000	3048,98
ordinateur portable	1	600 000	600 000	914,69
imprimante	1	500 000	500 000	762,25
scanner	1	400 000	400 000	609,8
disque dur et clé USB	forfait	200 000	200 000	304,9
photocopie couleur	1	800 000	800 000	1219,59
photocopie noir blanc	1	750 000	750 000	1143,37
caméra	1	300 000	300 000	457,62
appareil photo numérique	1	200 000	200 000	304,9
Total matériel informatique et divers			<b>5 750 000</b>	<b>8765,82</b>
<b>Mobilier de bureau</b>				
bureaux	5	250 000	1 250 000	1905,61
fauteuils	5	125 000	625 000	952,81
chaises visiteurs	10	25 000	250 000	381,12
armoires/placards	5	200 000	1 000 000	1524,49
tables	5	50 000	250 000	381,12
bancs	10	30 000	300 000	457,62
Total mobilier de bureau			<b>3 675 000</b>	<b>5602,5</b>
<b>Total investissement</b>			<b>67 225 000</b>	<b>102 483,85</b>

Budget de fonctionnement				
Emplois	Quantité	coût unitaire	FCFA	Montant en €
<b>Administration</b>				
Salaire du personnel permanent				
Un coordonnateur général	6	300 000	1 800 000	2744,08
Un chargé de communication	6	200 000	1 200 000	1829,39
Un directeur artistique	6	250 000	1 500 000	2286,74
Un responsable financier	6	250 000	1 500 000	2286,74
Une assistante /secrétaire	6	150 000	900 000	1372,04
Deux chauffeurs	6	100 000	600 000	914,69
Un agent de liaison	6	80 000	480 000	731,76
deux vigiles	6	60 000	360 000	548,82
Total administration			<b>8 340 000</b>	<b>12714,25</b>
<b>Communication</b>				
Conférence de presse	2	400 000	800 000	1219,59
Insertion dans les journaux	6	50 000	300 000	457,35
Confection de kits d'information	forfait	1 500 000	1 500 000	2286,74
Panneaux d'indication	2	200 000	400 000	609,8
Banderôles	4	50 000	200 000	304,9
Bande annonce	12	100 000	1 200 000	1829,39
Réalisation et diffusion de spot radio	2	1 000 000	2 000 000	3048,98
Réalisation et diffusion de spot télé	2	1 500 000	3 000 000	4573,47
Réalisation de documentaire et diffusion	1	10 000 000	10 000 000	15244,9
Création d'un site web	1	100 000	100 000	152,45
Création d'une revue et mise en ligne	1	300 000	300 000	457,35
frais de webmaster	1	200 000	800 000	1219,59
Total communication			<b>20 600 000</b>	<b>31404,5</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>				
Location du bâtiment	12	250 000	3 000 000	4573,47
fournitures de bureau	4	1 500 000	6 000 000	9146,94
Téléphone fixe et mobile	12	100 000	1 200 000	1829,39
Eau/électricité	12	75 000	900 000	1372,04
Internet	12	50 000	600 000	914,69
Impôt et taxes	1	300 000	300 000	457,35
Assurances	forfait	2 000 000	2 000 000	3048,98
Nettoyage et entretien	12	30 000	360 000	548,82
Frais de tenue de compte bancaire	12	20 000	240 000	365,88
Maintenance	forfait	500 000	500 000	762,25
Frais de maintenance	forfait	300 000	300 000	457,35
Total frais de fonctionnement			<b>15 400 000</b>	<b>23477,15</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>			<b>44 340 000</b>	<b>67 595,89</b>
<b>Dépenses valorisées</b>				
prêt de vidéo projecteur	1x2	100 000	200 000	304,9
Bénévoles	5x2	30 000	300 000	457,35
Mise à disposition de salle de conférence	2	150 000	300 000	457,35
Total valorisation			<b>800 000</b>	<b>1219,59</b>
Total général			<b>112 365 000</b>	<b>171 299,34</b>
Imprévus (10%)			<b>11 236 500</b>	<b>17 129,93</b>
<b>Total dépenses Année N</b>			<b>123 601 500</b>	<b>188 429,27</b>

Budget prévisionnel année N+1				
Dépenses				
Emplois	Quantité	coût unitaire	FCFA	en €
dépenses de fonctionnement				
<b>Administration</b>				
Salaire du personnel permanent				
Un coordonnateur général	12	300 000	3 600 000	5488,16
Un chargé de communication	12	200 000	2 400 000	3658,78
Un directeur artistique	12	250 000	3 000 000	4573,47
Un responsable financier	12	250 000	3 000 000	4573,47
Une assistante /secrétaire	12	150 000	1 800 000	2744,08
Deux chauffeurs	12x2	100 000	2 400 000	3658,78
Un agent de liaison	12	80 000	960 000	1463,51
deux vigiles	12 x2	60 000	1 440 000	2195,27
Total administration			<b>18 600 000</b>	<b>28355,52</b>
<b>Communication</b>				
Conférence de presse	2	400 000	800 000	1219,59
Insertion dans les journaux	12	50 000	600 000	914,69
Confection de kits d'information	2	1 500 000	3 000 000	4573,47
Baneroles	4 x5	50 000	1 000 000	1524,49
Bande annonce	12	100 000	1 200 000	1829,39
Réalisation et diffusion de spot radio	12	100 000	1 200 000	1829,39
Réalisation et diffusion de spot télé	2	1 000 000	2 000 000	3048,98
frais de webmaster	2	1 500 000	3 000 000	4573,47
Total communication			<b>12 800 000</b>	<b>19 513,47</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>				
fournitures de bureau	4	1 500 000	6 000 000	9146,94
Téléphone fixe et mobile	12	100 000	1 200 000	1829,39
Eau/électricité	12	75 000	900 000	1372,04
Internet	12	50 000	600 000	914,69
Impôt et taxes	forfait	800 000	800 000	1219,59
Assurance	forfait	2 000 000	2 000 000	457,35
Nettoyage et entretien	12	30 000	360 000	548,82
Frais de tenue de compte bancaire	12	20 000	240 000	365,88
Maintenance	forfait	500 000	500 000	762,25
Frais de maintenance	forfait	300 000	300 000	457,35
Total frais de fonctionnement			<b>13 800 000</b>	<b>21037,96</b>
<b>formation</b>				
Cachets des formateurs	4x4	200 000	3 200 000	4878,37
location salle	2	200 000	400 000	609,8
pause café et rafraîchissement	2	400 000	800 000	1219,59
Total formation			<b>4 400 000</b>	<b>6707,76</b>
<b>Production</b>				

confection de tenues de scène	forfait	1 000 000	1 000 000	1524,49
accessoires	forfait	400 000	400 000	609,8
techniciens et électriciens	2x4	100 000	800 000	1219,59
cachets des artistes	10x2	150 000	3 000 000	4573,47
Enregistrement vidéo des œuvres produites	1	5 000 000	5 000 000	7622,45
Total production			<b>10 200 000</b>	<b>15 549,80</b>
<b>Diffusion artistique</b>				
transport (mini bus, carburant)	forfait	4 800 000	4 800 000	7317,55
cachets des artistes	10x4	150 000	6 000 000	9146,94
Montage scène et aménagement du site	forfait	500 000	500 000	762,25
conception de décor et fonds de scène	forfait	300 000	300 000	457,45
restauration	4	400 000	1 600 000	2439,18
hébergement	4	800 000	3 200 000	4878,37
Total diffusion artistique			<b>16 400 000</b>	<b>25 001,64</b>
<b>Défraiement</b>				
Organisateurs	4x10	75 000	3 000 000	4573,47
régisseurs son et lumière	4x4	100 000	1 600 000	2439,18
scénographes	4x2	100 000	800 000	1219,59
décorateurs	4x2	100 000	800 000	1219,59
maquilleurs	4x2	75 000	600 000	914,69
agents de sécurité	2x5	60 000	600 000	914,69
manutentionnaires	4x2	50 000	400 000	609,8
Total défraiement			<b>7 800 000</b>	<b>11891,02</b>
<b>Dépenses valorisées</b>				
prêt de vidéo projecteur	1	100 000	200 000	304,9
Bénévoles	10x2	30 000	600 000	914,69
Mise à disposition/salle de conférence	2	150 000	300 000	457,35
Total valorisation			<b>1 100 000</b>	<b>1676,94</b>
<b>Total général</b>			<b>86 200 000</b>	<b>131 411,05</b>
Imprévu 10%			<b>8 620 000</b>	<b>13 141,11</b>
<b>Total dépenses année N+1</b>			<b>94 820 000</b>	<b>144 552,16</b>

Budget prévisionnel année N+2				
Dépenses				
Emplois	Quantité	coût unitaire	FCFA	en €
dépenses de fonctionnement				
<b>Administration</b>				
Salaire du personnel permanent				
Un coordonnateur général	12	300 000	3 600 000	5488,16
Un chargé de communication	12	200 000	2 400 000	3658,78
Un directeur artistique	12	250 000	3 000 000	4573,47
Un responsable financier	12	250 000	3 000 000	4573,47
Une assistante /secrétaire	12	150 000	1 800 000	2744,08
Deux chauffeurs	12x2	100 000	2 400 000	3658,78
Un agent de liaison	12	80 000	960 000	1463,51
deux vigiles	12 x2	60 000	1 440 000	2195,27
Total administration			<b>18 600 000</b>	<b>28355,52</b>
<b>Communication</b>				
Conférence de presse	2	400 000	800 000	1219,59
Insertion dans les journaux	12	50 000	600 000	914,69
Confection de kits d'information	2	1 500 000	3 000 000	4573,47
Banderoles	4 x5	50 000	1 000 000	1524,49
Bande annonce	12	100 000	1 200 000	1829,39
Réalisation et diffusion de spot radio	12	100 000	1 200 000	1829,39
Réalisation et diffusion de spot télé	2	1 000 000	2 000 000	3048,98
frais de webmaster	2	1 500 000	3 000 000	4573,47
Total communication			<b>12 800 000</b>	<b>19 513,47</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>				
fournitures de bureau	4	1 500 000	6 000 000	9146,94
Téléphone fixe et mobile	12	100 000	1 200 000	1829,39
Eau/électricité	12	75 000	900 000	1372,04
Internet	12	50 000	600 000	914,69
Impôt et taxes	forfait	800 000	800 000	1219,59
Assurance	forfait	2 000 000	2 000 000	457,35
Nettoyage et entretien	12	30 000	360 000	548,82
Frais de tenue de compte bancaire	12	20 000	240 000	365,88
Maintenance	forfait	500 000	500 000	762,25
Frais de maintenance	forfait	300 000	300 000	457,35
Total frais de fonctionnement			<b>13 800 000</b>	<b>21037,96</b>
<b>formation</b>				
Cachets des formateurs	4x4	200 000	3 200 000	4878,37
location salle	2	200 000	400 000	609,8

pause café et rafraîchissement	2	400 000	800 000	1219,59
Total formation			<b>4 400 000</b>	<b>6707,76</b>
<b>Production</b>				
confection de tenues de scène	forfait	1 000 000	1 000 000	1524,49
accessoires	forfait	400 000	400 000	609,8
techniciens et électriciens	2x4	100 000	800 000	1219,59
cachets des artistes	10x2	150 000	3 000 000	4573,47
Enregistrement vidéo des œuvres produites	1	5 000 000	5 000 000	7622,45
Total production			<b>10 200 000</b>	<b>15 549,80</b>
<b>Diffusion artistique</b>				
transport (mini bus, carburant)	forfait	4 800 000	4 800 000	7317,55
cachets des artistes	10x4	150 000	6 000 000	9146,94
Montage scène et aménagement du site	forfait	500 000	500 000	762,25
conception de décor et fonds de scène	forfait	300 000	300 000	457,45
restauration	4	400 000	1 600 000	2439,18
hébergement	4	800 000	3 200 000	4878,37
Total diffusion artistique			<b>16 400 000</b>	<b>25 001,64</b>
<b>Défraiement</b>				
Organisateurs	4x10	75 000	3 000 000	4573,47
régisseurs son et lumière	4x4	100 000	1 600 000	2439,18
scénographes	4x2	100 000	800 000	1219,59
décorateurs	4x2	100 000	800 000	1219,59
maquilleurs	4x2	75 000	600 000	914,69
agents de sécurité	2x5	60 000	600 000	914,69
manutentionnaires	4x2	50 000	400 000	609,8
Total défraiement			<b>7 800 000</b>	<b>11891,02</b>
<b>Dépenses valorisées</b>				
prêt de vidéo projecteur	1	100 000	200 000	304,9
Bénévoles	10x2	30 000	600 000	914,69
Mise à disposition/salle de conférence	2	150 000	300 000	457,35
Total valorisation			<b>1 100 000</b>	<b>1676,94</b>
<b>Total général</b>			<b>86 200 000</b>	<b>131 411,05</b>
Imprévisus 10%			<b>8 620 000</b>	<b>13 141,11</b>
<b>Total dépenses année N+2</b>			<b>94 820 000</b>	<b>144 552,16</b>

**Annexe 10: Les festivals et manifestations culturels intéressants les jeunes**

N°	dénomination	Structure / responsable	Lieu de diffusion	Domaine ou spécialité
1	FITMO/FAB (festival international de théâtre et de marionnettes de Ouagadougou/ festival des arts du Burkina)	Théâtre de la fraternité	Régional	Théâtre et marionnettes
2	FITD (Festival international de théâtre pour le développement)	Atelier théâtre Burkinabè (ATB)	national	Théâtre d'auteur et théâtre forum
3	FAR ( Festival des arts de la rue)	ACMUR (arts, clowns, marionnettes et musiques dans nos rues)	Ouagadougou	Musique, danse, théâtre, marionnettes, contes...
4	FIRHO (Festival international du rire et de l'humour de Ouagadougou)	Augusta Palenfo	Ouagadougou- Bobo Dioulasso	humour
5	Festival « Bon Ané, Ouistiti d'or »	Salif Sanfo	Ouagadougou	humour
6	Festival Yeleen	Maison de la parole	Bobo Dioulasso	contes
7	Conte à Oubri	Pascaline Ouédraogo	Ziniaré	contes
8	Les nuits du conte	Compagnie théâtrale « le roseau »	Ouagadougou	contes
9	cocktail	RTB( Radio télévision du Burkina)	Ouagadougou et dans d'autres villes	Musique, danse, humour
10	Waga Hip Hop	Umané culture	Ouagadougou	Hip hop
11	Festival Dodo	Association des troupes dodo	Ouagadougou	Danse dodo

**Annexe 11 : Synopsis des différentes éditions du CAPO de 2003 à 2011**

N°	Date	Edition	Ecoles	Théâtre	Ballet	playback	récital	A.V.	Tab. vivant	Groupes
1.	11-21/02/03	CAPO 2003	48	26	24	20	35	11	-	116
2.	19-27/02/04	CAPO 2004	25	13	8	13	14	7	-	55
3.	16-25/02/05	CAPO 2005	42	17	13	21	23	9	-	83
4.	20-26/02/06	CAPO 2006	39	18	15	16	29	9	-	87
5.	15-23/02/07	CAPO 2007	50	22	15	17	30	8	-	92
6.	19-27/02/08	CAPO 2008	43	12	10	17	19	05	6	69
7.	10-15/03/09	CAPO 2009	27	15	13	11	11	6	6	62
8.	16-21/03/10	CAPO 2010	21	12	10	11	14	4	7	58
9.	20-28/02/11	CAPO 2011	26	8	11	11	16	9	8	63

Source : Atelier théâtre burkinabè 2012

**Annexe 12 : Liste des associations de professionnels des arts vivants**

N°	Dénomination et localité	Date de création	Statut juridique et domaines d'actions	Adresse
<b>Théâtre (06)</b>				
01	CARREFOUR INTERNATIONAL DE THEATRE DE OUAGADOUGOU (CITO) -Ouagadougou-	1996	Association à but non lucratif Théâtre, Danse, Conte, Marionnette	01 BP 6739 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tel: (+226) 50 30 45 48/ (+226) 76 63 16 50 Courriel : ouagacito@yahoo.fr Site internet : www.ouaga-cito.net
02	FEDERATION NATIONALE DE THEATRE FORUM (FNTF) -Ouagadougou-	1980	Association à but non lucratif Théâtre	01 BP 2121 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tel/fax: (+226) 50 34 03 09 / (+226) 70 20 63 95  Courriel: proskom@fasonet.bf Site Internet: www.atb.bf
03	FEDERATION NATIONALE DU THEATRE BURKINABE (FENATHEB) -Ouagadougou -	2005	Association à but non lucratif Théâtre et arts apparentés	01 BP 6769 Ouagadougou 01 Tél/ Fax :(+226) 50 30 45 48 / 50 30 28 09 Courriel : ouagacito@yahoo.fr Site Internet : www.ouaga-cito.net
04	LA FEDERATION DU CARTEL -Ouagadougou -	2002	Association à but non lucratif Théâtre, Humour, Eveil artistique	01 BP 6206 Ouagadougou 01 Tél/ Fax :(+226) 50 34 40 09/ 78 83 54 82 Courriel : administration@lecartel.net Site Internet : www.lecartel.net
05	ASSOCIATION SIRABA -Bobo Dioulasso-	2001	Association à but non lucratif Théâtre, Conte, Marionnettes, Danse, Musique traditionnelle et contemporaine, Arts plastiques et Artisanat	01 BP 324 Bobo-Dioulasso 01, Burkina Faso Tel : (+ 226) 20 97 46 59 / 70 81 85 41 Courriel : association_siraba@hotmail.com Site internet : www.siraba.cabanova.com
06	ASSOCIATION WAMDE DU BURKINA (AWB) -Ouagadougou-	2008	Association a but non lucratif Théâtre, Marionnettes, Musique, Danse Vidéo, Photo, Sonorisation, Art plastique Sculpture	06 BP 10098 Ouagadougou 06, Tél: (+226) 78 84 36 81 / 70 23 56 99 /70 23 98 07.
<b>Danse (01)</b>				
01	ASSOCIATION BURKINABE DES CHOREGRAPHES ET DANSEURS (ABCD) - Ouagadougou -	2005	Association à but non lucratif Danse contemporaine	10 BP 677 Ouagadougou 10, Tel : (+226) 50 30 23 44 / 50 30 23 55 Courriel : info@cdclatermitiere.net ; cdclatermitiere@yahoo.fr Site internet : www.cdc-latermitiere.net
<b>Musique (09)</b>				
01	ASSOCIATION DES MANAGERS DU BURKINA - Ouagadougou -	2009	Association à but non lucratif Management d'artistes, Organisation de spectacles et d'événements culturels	SC/ Merveilles : 10 BP 336 Ouagadougou 10 Courriel : managers_burkina@yahoo.fr

02	SYNDICAT NATIONAL DES ARTISTES MUSICIENS (SYNAM) - Ouagadougou -	1993	Syndicat	01 BP 5566 Ouagadougou 01 Tél / Fax : (+226) 76 61 97 36 Courriel : Sassini_2006@yahoo.fr
03	ASSOCIATION DES JEUNES MUSICIENS DU BURKINA (AJMB) Ouagadougou-	2000	Association à but non lucratif Musique	01 BP 5566 Tél : (+226) (+226) 70 23 57 80/ 78 83 57 80 Courriel : bazbill@hotmail.com
04	ASSOCIATION DES MUSICIENS PROFESSIONNELS DU FASO (AMPF) Ouagadougou-	2005	Association à but non lucratif Musique	01 BP 5566 Tél : (+226) 78 80 38 39/ 76 07 07 70 Courriel : dickmarcusrebel@yahoo.fr
05	COLLECTIF REGGAE & DEVELOPPEMENT (CRD) Ouagadougou-	2009	Association à but non lucratif Musique et Organisation événementielle	s/c 01 BP 5566 Tel : (+226) 78 82 63 06 - 76 61 97 36 Courriel : sassini_2006@yahoo.fr
06	ASSOCIATION DES COMMERCANTS & VENDEURS DE K7 ET CD DU KADIOGO (ASCOVECA) Ouagadougou-	2000	Association à but non lucratif Musique	Tél : (+226) 71 31 01 66 / 70 23 06 74 / 70 23 09 79
07	SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRENEURS DE SPECTACLE (SYNES-BF) -Ouagadougou-	2011	Syndicat	11 BP 166 Ouagadougou 11 Tél : (+226) 50 50 40 66 / 70 17 24 17 Courriel synesbf@gmail.com
08	SYNDICAT NATIONAL DES ARTISTES MUSICIENS ET ASSIMILES DU BURKINA FASO (SYMAB) -Ouagadougou-	2011	Syndicat	Tel : (+226) 78 82 63 06 - 76 61 97 36 Courriel : sassini_2006@yahoo.fr
09	COLLECTIF SYA BEN - Bobo Dioulasso-	-	Association à but non lucratif Arts de la scène	Tél : 70 24 41 17 / 76 65 38 18 / 78 42 79 80 Courriel : collectif_syaben@gmail.com
Contes et Marionnettes (02)				
01	UNION INTERNATIONALE DES MARIONNETTISTES (UNIMA) -Ouagadougou-	-	Association à but non lucratif Marionnettes	B.P. 561 Ouagadougou 01, Tél: (+226) 78 81 59 00 / (+226) 50 30 60 99 Courriel: lefil1@yahoo.fr
02	MAISON DE LA PAROLE (Association organisatrice du festival YELEN) - Bobo Dioulasso-	2001	Association à but non lucratif Conte, Théâtre, Littérature et Traditions orales.	01BP 806 Bobo-Dioulasso, Burkina Faso Tél : (+226) 20 98 52 44 / 78 80 55 59 Contact à Paris : (+ 33) 6 10 19 05 47 Courriel : yeleen@maisondelaparole.org Site internet : www.maisondelaparole.org

**Source : Répertoire des entreprises culturelles du Burkina Faso, 2011, p12.13.14.**

### **Annexe 13 : Textes législatifs et réglementaires intégrant les arts de la scène au Burkina Faso**

- la convention de Berne du 09 septembre 1886 portant sur la protection des œuvres littéraires et artistiques, ratifiée le 19 août 1963 ;
- la convention de Rome du 26 octobre 1961 portant sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et des organismes de radiodiffusion, ratifiée le 14 janvier 1988 ;
- la convention de l'UNESCO de 1972 portant sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel ;
- le traité de l'OMPI sur le droit d'auteur (WCT), du 20 décembre 1996 ;
- la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel du 17 octobre 2003 ;
- la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, du 20 octobre 2005.
- la loi N° 024-2007/AN du 13 novembre 2007 portant protection du patrimoine culturel au Burkina Faso
- la loi N°032-99/AN du 22 décembre 1999 portant protection de la propriété littéraire et artistique
- le décret N° 97-379/PRES/PM/MCC du 18 septembre 1997 portant organisation de la Semaine Nationale de la Culture (SNC) ;
- le décret N° 2003-149/PRES/PM/MCAT portant réglementation de l'organisation de spectacles culturels au Burkina Faso ;
- le décret N°2012-121/PRES/PM/MCT du 24 octobre 2012 portant statut de l'artiste au Burkina Faso
- l'arrêté N°2003-241/MCAT/CAB portant modalité de délivrance de la licence d'entrepreneur de spectacles culturels au Burkina Faso et de l'autorisation d'organiser des spectacles culturels

## **Annexe 14 : QUESTIONNAIRES DE STAGE ET DE RECHERCHE**

### **A- LA FEDERATION DU CARTEL**

- 1- Pourquoi le choix du nom « Cartel » ?
- 2- Comment est venue l'idée de fédération de compagnies ?
- 3- Comment fonctionne l'administration du Cartel ?
- 4- Quelles sont vos sources nationales et internationales de financement ?
- 5- Quels sont vos partenaires artistiques et techniques ?
- 6- Votre structure œuvre dans le domaine du théâtre ; quelles sont les actions et les stratégies que vous déployez dans l'atteinte de vos objectifs ?
- 7- Quels sont les objectifs que vous visez ?
- 8- Quelle est votre opinion sur l'évolution du théâtre au Burkina Faso ?
- 9- Le théâtre est une composante des arts de la scène ou arts du spectacle dans lequel les autres formes artistiques interviennent ; comment arrivez vous à juguler cette pluridisciplinarité et quelle relation votre structure entretient avec les autres ?
- 10- Comment se porte la culture au Burkina Faso selon votre regard d'acteur ?
- 11- Pensez vous que notre culture est bien connue et vendue à l'extérieur ? pourquoi ?
- 12- Avez-vous l'impression que le Burkinabè aime et consomme bien sa culture ?
- 13- On recense plusieurs groupes artistiques comme les festivals, les compagnies, les entreprises culturelles qui peinent à se faire connaître et à se développer ; quelles peuvent être les raisons ?
- 14- Quelles sont les opportunités et les forces de la culture au Burkina Faso ?
- 15- Quelles sont les difficultés et les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des projets culturels ?
- 16- Quand on parle de spectacle en général et de théâtre en particulier on ne peut ignorer la notion de public ; qu'en est t-il exactement du public du spectacle au Burkina Faso ?
- 17- La profession d'artiste permet-elle de bien vivre ? pourquoi ?
- 18- Les spectacles au Burkina Faso s'adressent très souvent aux adultes, qui parfois ne sont pas au rendez vous. Quelles sont les raisons de cette faible fréquentation des lieux de spectacle, et quelles sont les solutions à envisager ?
- 19- Les enfants et les jeunes constituent plus de la moitié de la population mais n'ont pas de cadres de distraction et d'épanouissement spécifiques ; quel est votre avis sur la question ?

### **B- LA COMPAGNIE THEATRE ECLAIR : le festival international de théâtre jeune public (FITJP)**

- 20- Vous avez été les premiers à vous intéresser au spectacle professionnel pour jeune public à travers votre initiative de festival de théâtre pour jeune public ; comment est née l'idée et quelles sont vos motivations et ambitions ?
- 21- Le spectacle jeune public s'invite dans les milieux scolaires; quelle relation existe t-il entre l'art et l'école?
- 22- Qu'entendez-vous par spectacle jeune public ?

- 23- Quelles sont les caractéristiques et exigences des spectacles pour jeune public?
- 24- A quelle tranche d'âge ses spectacles sont –ils destinés?
- 25- Quelle est la période propice pour l'organisation de spectacles pour jeune public?
- 26- Quelle appréciation pouvez- vous faire du niveau d'évolution du spectacle jeune public au Burkina Faso?
- 27- Le spectacle jeune public créé et diffusé en Europe est –il similaire au spectacle élaboré dans un contexte africain?
- 28- Le spectacle jeune public occidental est plus développé qu'en Afrique ; pouvez –vous apporter quelques justifications?
- 29- Comment se porte le FITJP ?
- 30- Quelles sont les partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux du FITJP ?
- 31- Avez –vous des relations d'échange et de partage avec d'autres compagnies d'Afrique ou d'Europe œuvrant dans le secteur jeune public? Pouvez- vous les citer?
- 32- Le secteur des spectacles pour jeune public est toujours embryonnaire au Burkina Faso et dans presque tous les pays africains; quelles peuvent être les raisons et quels sont les pays africains déjà organisateurs de manifestations et festivals pour jeune public?
- 33- Quelles sont vos projets et perspectives pour une meilleure visibilité du FITJP ?
- 34- Le FITJP semble être encore méconnu du grand public ; Quels sont vos moyens et stratégie de communication ?
- 35- Quel public est concerné par le FITJP ?
- 36- A combien s'élève le droit d'accès au spectacle lors du FITJP
- 37- Connaissez- vous d'autres occasions qui réunissent les enfants autour de spectacles professionnels?
- 38- Quels sont les organisateurs de ces différentes manifestations ?
- 39- Quelles sont les difficultés et les contraintes majeures de la promotion et du développement du spectacle jeune public au Burkina Faso ?
- 40- Quelle comparaison pouvez- vous faire entre des compagnies africaines ou européennes œuvrant dans le secteur jeune public ?
- 41- Il existe des associations internationales comme l'ASSITEJ, l'ATEJ en Europe qui œuvrent pour le développement du secteur ; pensez-vous en être membre un jour ?
- 42- Quelles sont les limites géographiques du FITJP ?
- 43- Quelles sont les actions à mettre en œuvre pour la pérennisation du FITJP ?
- 44- Dans les discours et les documents politiques la culture est désormais considérée comme un pilier du développement durable et citée lors des rencontres, conférences, ateliers, séminaires, colloques ; cependant on constate toujours un certain immobilisme dans les actes et les faits ; que faut il faire ?
- 45- Quelles sont les étapes de la prise en compte de l'enfant dans le processus d'éducation culturelle et artistique en vue de préparer des futurs décideurs conscients des enjeux culturels et prêts à défendre la cause de la culture ?

### **C- LA COMPAGNIE DU FIL : marionnettes**

- 1) Pouvez vous nous donner des précisions sur ce que c'est la marionnette ?
- 2) D'où est venu cet art ?

- 3) Quel artiste ou quelle compagnie a été le premier à s'intéresser à cette forme artistique ?
- 4) Qui sont les artistes marionnettistes ? Ont-ils été tous formés ?
- 5) Les marionnettes semblent être méconnues du grand public ; quel est votre avis et quelle explication pouvez-vous nous donner ?
- 6) L'art de la marionnette est-elle destinée aux jeune public ou à tout public ?
- 7) Comment se porte t-il au Burkina Faso ?
- 8) Existe-t-il beaucoup d'artistes qui s'intéressent à cet art ?
- 9) Quelles sont les forces de cet art ?
- 10) Quelles sont les faiblesses de cet art ?
- 11) Les acteurs du domaine sont-ils organisés ?
- 12) Bénéficiez-vous de soutiens financiers de l'Etat ?

#### **D- LA MAISON DE LA PAROLE : conte**

- 1- Date de création et but de la Maison de la parole
- 2- Quelles sont les actions ou activités menées au sein de la Maison de la parole ?
- 3- Avez-vous l'impression d'être soutenu par l'Etat ou non ?
- 4- Quels sont vos principaux partenaires techniques et financiers?
- 5- Quels sont les disciplines qui sont développés dans votre structure ? conte, théâtre, ... ?
- 6- Quelle place accordez-vous aux enfants et aux jeunes ? participent-ils à vos créations ?
- 7- Pensez- vous aux enfants et aux jeunes dans le cadre de vos créations ou de la diffusion des spectacles ?
- 8- Avez-vous déjà entendu parler des spectacles pour jeune public en Europe ou au Burkina Faso ?
- 9- Comment se présentent-ils ? de quoi s'agit-il exactement ?
- 10- Un spectacle pour jeune public est-il joué par un enfant ou un adulte ?
- 11- Quelles sont les différentes disciplines artistiques qui peuvent faire l'objet de spectacle pour jeune public ?
- 12- Votre structure organise un festival de conte « Yeleen » ; depuis quand ? dans quels objectifs ? pour quel public ?
- 13- Quelles sont les obstacles à la promotion artistique au Burkina Faso ?
- 14- Connaissez-vous des artistes individuels ou des groupes au pays qui ont choisi de s'intéresser uniquement à des créations pour le jeune public ? si oui pourquoi ce choix ? si non pourquoi cette absence?
- 15- Il semble qu'il n'ya pas beaucoup de créations pour les enfants ? pourquoi ?
- 16- Les créations pour enfants sont-elles pareilles ou différentes des créations pour adultes ?
- 17- Quelles sont les caractéristiques et exigences du spectacle pour enfants et jeunes ?
- 18- L'enfant a-t-il intérêt à aller au spectacle ?
- 19- Quelles sont les avantages de la pratique artistique pour les enfants et les jeunes ?
- 20- Les spectacles pour enfants et jeunes peuvent-ils contribuer au développement ? sur quel plan ?

Figure 3: Quelques images sur les spectacles vivants pour jeune public



Les concours artistiques, cadres d'expression des pratiques amateurs en période de vacances



Finale de Vacances loisirs 2012 : le théâtre de l'amitié de Bobo Dioulasso archi comble

Une vue partielle des enfants sortis nombreux pour suivre le spectacle d'ouverture au CDC

**Illustration de la forte demande et de l'engouement des enfants et des jeunes pour les spectacles**



Une séquence du spectacle « Les GOGMAGOG » présenté par la  
Compagnie de 4 Mains de la Belgique



Les enfants sur scène présentant leur création collective en théâtre

### Les spectacles pour jeune public professionnels et amateurs



**Les arts de la rue, une solution à la mauvaise fréquentation des lieux culturels et à la faible démocratisation culturelle**